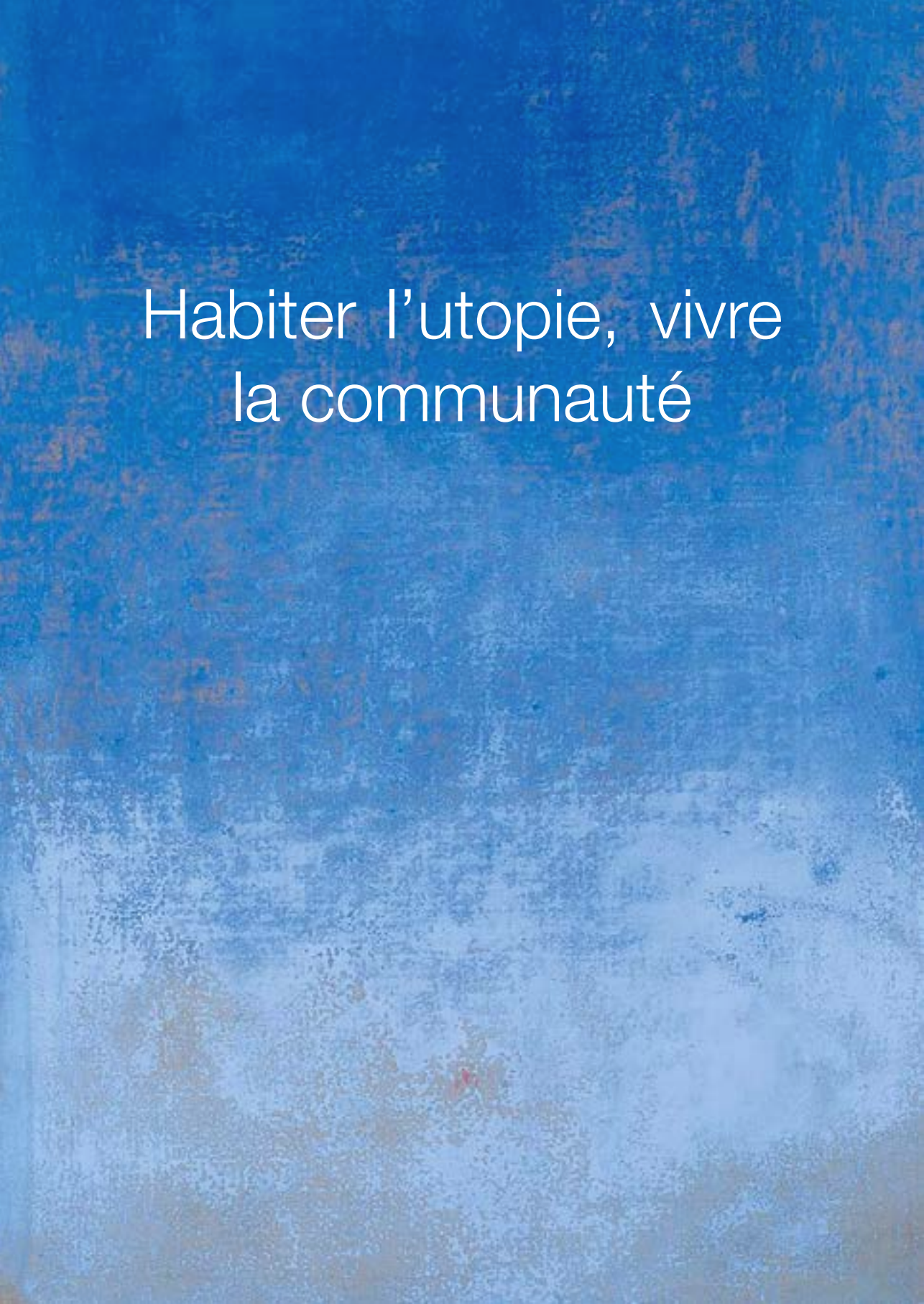




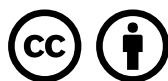
Habiter l'utopie, vivre
la communauté

« *Les utopies ne sont souvent que des vérités prématurées.* »

Alphonse de Lamartine

Habiter l'utopie, vivre la communauté

Étude caractéristique du vivre ensemble
à travers la théorie utopique



2023 Elise Vulliez. Ce document est mis à disposition
selon les termes de la Licence Creative Commons
Attribution

Les contenus provenant de sources externes ne
sont pas soumis à la licence CC BY et leur utilisation
nécessite l'autorisation de leurs auteurs.

Élise Vulliez

Sous la direction de :
Nicola Braghieri, directeur de l'énoncé
Elena Cogato Lanza, directrice pédagogique
Noémie Lecoanet, maître EPFL

Énoncé théorique - 2023
EPFL - Architecture

Remerciements

La réalisation de cet énoncé théorique a été possible grâce à la contribution de plusieurs personnes à qui je souhaiterais témoigner toute ma gratitude.

Je voudrais, dans un premier temps, remercier mon directeur d'énoncé théorique M. Braghieri Nicola, directeur du Laboratoire des Arts pour les Sciences (LAPIS) et professeur associé à l'EPFL, pour sa disponibilité, ses judicieux conseils et la précision de ses références bibliographiques qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

J'adresse également mes sincères remerciements à Mme Lecoanet Noélie, assistante et doctorante au sein du Laboratoire d'Urbanisme (Lab-U) pour sa disponibilité, la pertinence de ses critiques et le temps précieux qu'elle m'a accordé. Chacun de ces échanges m'a aidé à développer mon processus de recherche.

Je tiens finalement à témoigner toute ma reconnaissance aux personnes suivantes, pour leur aide dans la réalisation de ce mémoire :

Marie-Claude et Jean-Pierre Barbey pour leur implication dans mes recherches, notamment à propos du suivi soucieux des parutions littéraires et artistiques.

Marie Aublé pour son soutien. Ses conseils concernant forme comme contenu ont été très précieux.

Un grand merci à Florence Barbey pour avoir eu la patience de relire et corriger mon énoncé théorique.

Mes parents qui m'ont apporté leur soutien moral tout au long de ma démarche de recherche et de mes études. Ils ont été un grand soutien quant à l'élaboration de mon énoncé théorique.

Table des matières

Avant-propos	10
Contexte & définitions	12
Utopie	14
Définitions	15
Chronologie & histoire utopique	16
Caractéristiques socio-spatiales	18
Utopiste ou utopien ?	20
Objets d'étude	22
<i>Utopia</i> - Thomas More	23
<i>Civitas Solis</i> - Tommaso Campanella	24
Cité idéale de Chaux - Claude Nicolas Ledoux	26
Phalanstère - Charles Fourier	28
<i>Ville Radieuse</i> - Le Corbusier	30
Communauté	34
Pluridisciplinarité de la notion	35
Tentative de définition	36

Principes de narration & caractéristiques spatiales 40

Analyse théorique	42
Méthodologie	43
Première lecture	44
Seconde lecture	52
Constat & regard critique	62

Analyse comparative	64
Posséder	65
Méthodologie	69
Se reposer	70
Se nourrir	74
Se détendre	78
Charte de l'habitat utopique	83

Analyse du construit	88
Saline Royale d'Arc-et-Senans	89
Famillistère de Guise	90
Unité d'habitation de Marseille	91
Méthodologie : regards croisés	92
Aspect spatial	94
Aspect social & regard critique	100
Aspect historique & état des lieux	107

Synthèse 112

Questionnement sur l'actualité des principes 114

Regard actuels	116
Enjeux d'aujourd'hui et de demain	117
Hypertechnologie	118
Symbiose avec la Terre	120
Épilogue	122

Annexes 124

Bibliographie	126
Iconographie	130

Avant-propos

Depuis plus de cinq siècles, l'utopie invite son lecteur à rêver à un monde meilleur dans lequel chacun trouverait sa place parmi ses pairs au sein d'un système spatial, politique et social défini.

Outre la forte dimension politique qu'elle transmet par sa critique explicite ou non d'une société, l'utopie est traitée dans de nombreux domaines : sciences sociales, sciences humaines, sciences politiques, philosophie, littérature, sciences historiques, architecture, urbanisme, science-fiction, etc. Sa pluridisciplinarité est à la fois une chance et un défi majeur : celui de faire travailler cette multitude de domaines en symbiose sur une notion aussi complexe que la ville idéale.

Ce sujet inspire artistes et scientifiques de tout temps et tout horizon et occupe une position particulière dans notre société.

Malgré de nombreuses tentatives de matérialisation, ces cités idéales n'ont jamais vu le jour ou n'ont tout simplement pas répondu aux attentes de l'utopie : l'idéal. Pourquoi, après plus de cinq siècles d'études théoriques et matérielles, ne sommes-nous pas capables de la matérialiser, ou tout du moins de s'en rapprocher ? Voyons-nous trop grand quant à la construction de la ville idéale ? Essayons-nous d'inventer plus innovant au fil du temps plutôt que d'apprendre des écrits et des tentatives passées ?

En considération de l'étendue et de la complexité du sujet, cet énoncé théorique se concentre sur la tâche principale de l'architecte : l'habitat. Il ne se considère ni pluridisciplinaire, ni omniscient mais propose un regard à l'échelle de l'architecte, concepteur d'espaces. Par le biais d'une analyse comparative méthodologique et précise, il cherche à extraire les caractéristiques spatiales de la vie en utopie afin d'en tirer des

1. Borsi, *Architecture et Utopie*, 7.

persistances indispensables à l'habitat utopique.

Cet énoncé théorique est avant tout le résultat d'un processus de recherche méthodologique. Sa conception offre une méthode d'étude fiable et applicable à tout projet utopique. Le choix de se tourner d'abord sur la théorie afin d'en vérifier les propos une matérialisation provient de la sémantique même de l'utopie : elle ne peut être représentée car imaginaire et idéale. Cette méthode s'applique ici à cinq œuvres théoriques et trois œuvres matérielles majeures mais peut être utilisée de la même manière pour toute œuvre écrite ou construite.

L'utopie et la communauté sont deux notions populaires. Cependant, il s'agit de notions complexes, étudiées dans de nombreux domaines, rendant leur analyse d'autant plus délicate. Afin d'étudier ces thèmes, il est nécessaire d'analyser leur sémantique mais également la dimension que prennent ces deux notions dans le domaine architectural.

Contexte & définitions

Utopie

L'utopie est souvent définie comme la construction imaginaire d'une société idéale². Elle a pour objectif la recherche du bonheur, de l'égalité et de l'élimination des maux de la société³. Elle dépeint généralement une société de manière négative afin d'offrir une alternative idéale.

Depuis quelques décennies, l'utopie attire non seulement artistes et scientifiques mais également le grand public. De nombreux romans et films dits utopiques ont vu le jour et ont connu un grand succès : Le meilleur des mondes d'Aldous Huxley (1931), Les temps modernes de Charlie Chaplin (1935), 1984 de George Orwell (1949), Orange mécanique de Stanley Kubrick (1971), Dune de David Lynch (1984), Bienvenue à Gattaca de Andrew Niccol (1997), Transcendance de Wally Pfister (2014), et encore bien d'autres. Ces œuvres admirées du grand public ont parfois tendance à s'égarer de la définition même de l'utopie.

Utilisée de manière fréquente dans notre langage, la notion d'utopie véhicule aujourd'hui de nombreuses informations tirées de l'imaginaire collectif, sans réel fondement. Il est donc nécessaire de définir la notion d'utopie ainsi que celle de l'idéal qui y est intimement lié.

2. Larousse, 2022.

3. Borsi, *Architecture et Utopie*, 8.

Définitions

Lieu heureux, lieu nulle part

Le mot *utopie* est inventé par Thomas More en 1516 pour la publication du livre du même nom. *Utopia* provient du terme grec -topos, le lieu. Le préfixe -u peut être interprété de deux manières différentes : soit comme le «bonheur» (-u) soit comme la négation «pas» (-eu). Ainsi, *Utopia* peut à la fois signifier lieu nulle part et lieu heureux⁴. La sémantique même du terme *Utopia* est ambiguë, comme si « la location physique du bonheur n'en compromettrait pas gravement l'existence même.⁵ »

Lieu idéal

En opposition au réel, la notion d'idéal s'impose donc comme une caractéristique majeure et essentielle de l'utopie⁶. Idéal, dérivée de l'idée, provient du latin -idea signifiant conception. L'idée est donc une représentation intellectuelle qui n'a pas vocation première d'être réalisée. Elle existe simplement dans l'esprit et est donc ce qui se rapproche le plus de la perfection. Pour Platon, l'idée est un archétype, une essence éternellement existante. Les objets existants et/ou matériels qui tirent leur principe de l'idée ne sont donc que des copies imparfaites par leur simple existence⁷.

4. Borsi, *Architecture et Utopie*, 13.

5. Borsi, *Architecture et Utopie*, 14.

6. Borsi, *Architecture et Utopie*, 11.

7. Eaton, *Cités idéales*, 11.

Chronologie & histoire utopique⁸

En 1516, de la publication *Utopia* de Thomas More, naît le genre du même nom. Cependant, les questionnements autour de la ville idéale sont beaucoup plus anciens. S'il faut attendre la Renaissance pour qu'elle développe une dénomination propre, les premiers écrits concernant ce sujet datent de Platon (Vème siècle avant JC) dans lesquels il analyse les rapports entre pouvoir et citoyens⁹.

Au Moyen-Âge, l'omniprésence de la religion catholique implique un modèle unique de société rêvée : celle du paradis céleste. La seule alternative existante est celle de l'enfer, prônée par sorciers et sorcières qui subissent une répression sévère¹⁰.

A la Renaissance, après Thomas More, de nombreux écrivains imaginent eux aussi leur cité idéale : Tommaso Campanella avec sa cité du soleil, Francis Bacon avec la Nouvelle Atlantide. Inspirés des grandes découvertes, les écrivains laissent parler leur imaginaire à propos de ce monde inconnu, de tous les possibles. Cet intérêt grandissant pour l'utopie ne s'arrête pas seulement à l'écriture mais se développe également dans la peinture. Grâce à l'introduction de la perspective et des proportions, le thème de la ville et son mythe de la cité idéale deviennent récurrents, notamment chez Francesco di Giorgio¹¹.

Plus tard, la révolution industrielle en France et en Angleterre entre 1810 et 1850 amène un renouveau dans l'imaginaire des villes idéales¹². L'industrialisation entraîne une extension urbaine rapide et non-contrôlée, menant ainsi à des logements aux conditions insalubres pour la majorité de la population urbaine. Naît alors une génération d'architectes qui rêve le bonheur du collectif par la maîtrise de la ville industrielle. Deux méthodes se développent en parallèle : celle qui prône l'industrie dans la ville, notamment Tony Garnier et sa Cité Industrielle et celle

qui propose de diluer l'industrie dans la campagne, donnant naissance au modèle des cités-jardins¹³.

Au début du XXème siècle, le succès du train et l'apparition des premières automobiles amènent les architectes et urbanistes à penser la ville idéale à partir du thème de la circulation, notamment dans la Ville d'Avenir décrite par Eugène Hénard en 1910¹⁴. Les villes idéales sont alors pensées pour la machine.

Les années 1950 sont marquées par la reconstruction des villes après la seconde guerre mondiale : comment loger rapidement un grand nombre d'individus dans des conditions saines et confortables ? Les architectes et urbanistes pensent des villes idéales à moindre coût dans des mégastructures.

A partir du milieu du XXème siècle, c'est l'aspect contre-unitaire qui se développe¹⁵. Parfois utopique, parfois dystopique, les projets de villes idéales sont pour la plupart inconstructibles mais amènent le grand public à remettre en question nos villes existantes. C'est notamment le cas des bureaux Archigram et Superstudio.

8. Afin d'en savoir plus à propos de l'histoire et de la chronologie de l'Utopie : Eaton, *Cités idéales* et Borsi, *Architecture et Utopie*.

9. De Moncan, *Villes rêvées*, 11.

10. De Moncan, *Villes rêvées*, 11.

11. De Moncan, *Villes rêvées*, 11.

12. De Moncan, *Villes rêvées*, 12.

13. De Moncan, *Villes rêvées*, 12.

14. De Moncan, *Villes rêvées*, 13.

15. Eaton, *Cités idéales*, 216-235.

Caractéristiques sociales et spatiales

Outre leur invitation à rêver un monde meilleur, les théories utopiques présentent des caractéristiques générales qui permettent de les identifier comme utopie ou non. Ces caractéristiques sont à la fois sociales et spatiales. Plus encore, les modèles spatiaux développés sont indissociables des modèles socio-politiques dans lesquels ils sont inscrits¹⁶. En effet, le genre utopique estime qu'il est possible de prédire et de conditionner les activités d'une ville et de ses habitants¹⁷.

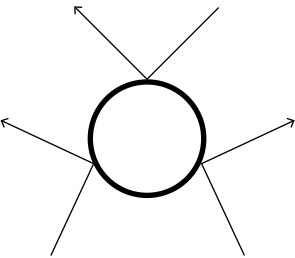


Fig. 1 - schéma isolement

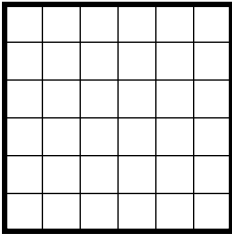
Tout d'abord, ces œuvres sont contextualisées durant des périodes de tension politique et d'agitation sociale. De ce fait, elles tendent à rompre avec le passé, par la dimension temporelle mais également par la dimension spatiale. La ville de l'utopie est complètement séparée du monde que nous connaissons par des barrières physiques : isolée par sa caractéristique insulaire, enclos par des murs, encerclée par une nature protectrice, etc. Ses habitants ne sont pas seulement isolés physiquement du reste du monde, ils sont aussi privés de communication¹⁸.

La ville idéale est rationnelle : elle se sert de la connaissance de l'homme, notamment les mathématiques, afin d'organiser l'espace. De ce fait, le modèle urbain est géométrique et uniforme : souvent organisé en échiquier, parfois circulaire. Étant planifiées en amont, les villes idéales ne possèdent pas la possibilité de s'étendre : elles sont définies pour un nombre précis d'habitants et présentent donc des limites physiques¹⁹. Il est cependant possible de répliquer leur modèle à l'identique: n'ayant, par définition, pas de localisation, son modèle géométrique et distributif est applicable à n'importe quel lieu plat et vierge.

Le bonheur et l'harmonie du collectif sont les éléments à garantir en utopie. Le collectif est fortement privilégié à l'individuel.

16. Eaton, Cités idéales, 11.
17. Eaton, Cités idéales, 11.
18. Borsi, Architecture et Utopie, 15.
19. Borsi, Architecture et Utopie, 19.

Fig. 2 - schéma géométrie et uniformité



Cependant, la liberté individuelle est également mise en avant: liberté religieuse, sentimentale ou sexuelle, la tolérance y est indispensable. Si la liberté est encensée, la propriété est fortement critiquée. Qu'elle soit individuelle ou foncière, elle est considérée comme un problème majeur, entraînant l'individu à se détacher de la collectivité.

Utopiste ou utopien ?

De par sa sémantique et ses caractéristiques générales, l'utopie semble être irréalisable. L'idéal étant par définition une conception mentale, l'utopie n'ayant pas de localisation spatiale définie, comment pouvons-nous espérer matérialiser une idée ?

De nombreux chercheurs distinguent deux types d'utopie : les utopies mentales, n'ayant pas de fin constructive mais plutôt la représentation d'un modèle parfait, et les utopies réelles, qui comportent des possibilités encore impossibles à ce jour²⁰ mais envisageables dans un futur plus ou moins proche. A l'inverse des utopies mentales qui nient voire fuient la réalité, les utopies réelles cherchent à s'y inscrire, notamment par le repositionnement de la civilisation en phase avec la nature et par l'intégration de nouvelles technologies²¹.

Jean Haëntjens donne un nom à ces distinctions : l'utopiste et l'utopien²². L'utopiste ne cherche pas la faisabilité du projet, il cherche à se rapprocher au plus proche de l'idéal. Son but premier est d'imaginer un modèle parfait. L'utopien, quant à lui, cherche à passer d'un modèle parfait à une matérialisation quasi-idéale²³. C'est donc à l'utopien plus qu'à l'utopiste que cet énoncé théorique fait référence.

20. Da Cunha et Hermann, « Introduction : Utopies, imaginaires urbains et projet : inventer la ville du 21^e siècle », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 13.

21. Chris, « En quête d'autres possibles : des utopies de deuxième type ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 82-83.

22. Haëntjens, « Quelles urbatopies pour le 21^e siècle ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 109-120.

23. A ce sujet, l'exposition *Utopie, la quête de la société idéale en Occident* à la Bnf en l'an 2000 mettaient en avant les dangers du passage d'un idéal au réel, du jardin d'Éden aux totalitarismes du 20^e siècle.

Objets d'étude

Face à la multitude d'écrits utopiques, cette recherche focalise son attention sur cinq écrits majeurs du genre utopique décrivant des modèles de villes idéales. Ces œuvres ont été choisies pour leur importance dans la culture littéraire, sociale et architecturale mais également par la qualité et la précision de leur propos.

Utopia - Thomas More - 1516

Présentation générale & contenu

Utopia est écrit en 1516 par Thomas More qui fonde ainsi le genre littéraire. Son œuvre est composée de deux livres. Le premier décrit la société anglaise et porte une critique sur les politiques menant les plus démunis à une misère encore plus grande. Le texte se compose d'un dialogue entre trois personnages: Thomas More, Pierre Gilles et Raphaël Hythlodée qui dresse un portrait horrifiant de la campagne anglaise. Le second livre narre l'histoire de Raphaël sur l'île d'*Utopia*. Il la présente comme un moyen de remédier aux critiques de la société. Il est composé de six chapitres qui traitent de thématiques différentes qui permettent de décrire *Utopia* sous de nombreux angles : des villes d'utopie, des arts et métiers, des rapports mutuels entre les citoyens, des voyages des utopiens, des esclaves et des religions de l'utopie.

Modèle spatial

L'île est composée de cinquante-quatre villes identiques bâties sur un plan carré qui regroupent six mille familles par ville. Elles sont délimitées par un mur d'enceinte franchit seulement par les cours d'eau afin d'être autonome. Chaque ville est divisée en quatre quartiers qui présentent chacun un marché. Les rues sont larges de vingt pieds, orthogonales et sont bordées de maisons alignées et identiques. De l'autre côté des maisons se trouve de vastes jardins entretenus par les utopiens. Dans chaque rue se situe un hôtel où habitent les magistrats populaires.



Fig. 3 - gravure sur bois de l'île d'Utopia

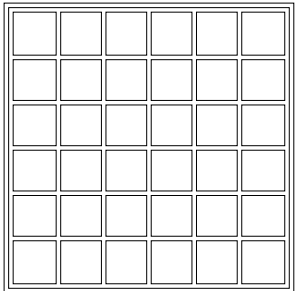


Fig. 4 - modèle spatial de la ville d'Amaurot

Civitas Solis - Tommaso Campanella - 1602

Présentation générale & contenu

Civitas Solis est écrit en 1602 par Tommaso Campanella durant son emprisonnement à la suite d’une tentative de retournement du gouvernement espagnol. Il s’agit d’un dialogue entre deux protagonistes, le grand maître des hospitaliers et son hôte, un capitaine de vaisseau génois qui lui raconte ce qu’il a vu durant son voyage dans la *Cité du Soleil*. Ce dialogue décrit la communauté idéale telle que Tommaso Campanella l’imaginait si sa conspiration avait réussi, notamment à propos de l’importance de la connaissance. Chacune des parois des sept enceintes qui composent la *Cité du Soleil* est peinte selon une thématique afin d’offrir accès à la connaissance à tous. Sur le mur intérieur du premier cercle sont inscrites toutes les formules mathématiques, sur le mur extérieur se trouve la description de toute la terre. Sur le mur intérieur du second cercle sont nommées toutes les variétés de pierres, sur le mur extérieur sont décrites toutes les mers, les fleuves, les lacs, les sources du monde, mais aussi vins, huiles et autres liquides ainsi que tout phénomène météorologique. Sur le mur intérieur du troisième cercle sont représentés les arbres et toutes les espèces de plantes, sur le mur extérieur sont reproduits tous les poissons. Sur le mur intérieur du quatrième cercle figurent les oiseaux, sur le mur extérieur sont montrés les reptiles et les insectes. Sur le mur intérieur et extérieur du cinquième cercle sont dessinés les animaux terrestres. Sur le mur intérieur du sixième cercle se situent toutes les informations propices aux arts mécaniques, sur le mur extérieur sont dessinés des portraits de personnalités du monde entier. Un autre point majeur de *Civitas Solis* est que la collectivité atteint son paroxysme : la propriété est interdite car source de tous les maux. Il ne s’agit pas seulement des biens matériels mais également la notion de famille et de lien sentimental quelconque.



Fig. 5 - Cité du Soleil

« Grâce à la communauté, les hommes ne sont ni riches ni pauvres. Ils sont riches parce qu’ils possèdent en commun, pauvres parce qu’ils n’ont rien en propre.²⁴ »

Modèle spatial

La *Cité du Soleil* est bâtie sur une colline convexe située sur l’île de Taprobane. La ville est circulaire et est composée de sept enceintes concentriques nommées selon les sept planètes. Les espaces entre les enceintes forment les quartiers. Au centre du plus petit cercle, au sommet de la colline, se trouve un temple circulaire couronné d’un dôme peint tel un ciel étoilé. En son centre se trouve un autel avec un globe sur lequel est peint le firmament et un second qui représente la terre. La ville comporte quatre entrées situées aux quatre points cardinaux. Elles sont surveillées de jour par les femmes et de nuit par les hommes. Ces portes s’ouvrent sur les quatre rues principales de la *Cité du Soleil*.

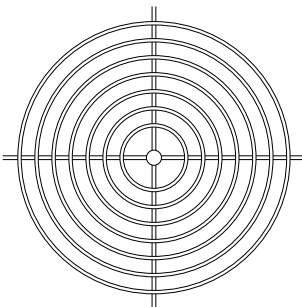


Fig. 6 - modèle spatial de la Cité du Soleil

24. Campanella, *La Cité du Soleil*, 145.

Cité idéale de Chaux - Claude Nicolas Ledoux - 1774

Présentation générale & contenu

L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation est écrite entre 1794 et 1804 par Claude Nicolas Ledoux. Au début de son ouvrage, il annonce la publication de cinq volumes. Seulement celui-ci sera publié en raison de son décès deux ans après la publication de son unique volume. Le livre rassemble de nombreuses gravures d'édifices construits ou conçus pour l'avenir, présentant des styles architecturaux divers. Il peut être considéré à la fois comme un traité d'architecture et comme une œuvre littéraire utopique. Il ne s'agit cependant pas d'un traité architectural classique puisque Claude Nicolas Ledoux rompt la tradition de l'emploi du « nous » comme ensemble de la profession architecturale pour employer le « je »²⁵. Ce narrateur est incarné par trois voix qui se succèdent librement : celle du voyageur, jeune architecte, celle du guide, artiste et conducteur de travaux et celle de Ledoux lui-même, architecte mais également écrivain et artiste²⁶. Il raconte sa visite de la Saline Royale d'Arc-et-Senans et des édifices de la ville imaginaire de la Chaux sans jamais distinguer le vrai du faux et sans mentionner une seule fois ses habitants²⁷. La Cité idéale de Chaux est la première ville rêvée entièrement dédiée au travail²⁸.

Modèle spatial

Le modèle urbain de la Chaux n'est jamais explicitement décrit par Claude Nicolas Ledoux. Il présente seulement des plans généraux et des vues à vol d'oiseau. Cependant, des contradictions entre contenu textuel et représentation graphique s'opposent parfois : il décrit de nombreux édifices comme isolés dans la campagne alors qu'il les place au cœur de la ville dans ses vues générales, permettant de confirmer qu'il n'a pas d'idée directrice précise concernant le modèle de la ville²⁹. Il joue ici de la notion complexe de l'utopie : étant

25. Moulin, « La ventriloquie de l'architecte - énonciation et esthétique dans "L'architecture..." de C.N.Ledoux », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 29.

26. Moulin, « La ventriloquie de l'architecte - énonciation et esthétique dans "L'architecture..." de C.N.Ledoux », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 29.

27. Baridon, « "L'architecture" de Ledoux traité, utopie ou contre-utopie ? », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 102.

28. De Moncan, *Villes rêvées*, 35.

29. Vegro, « Chaux, ou la ville embryon », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 63.

idéal, un bâtiment peut à la fois être situé en campagne pour le confort de son contexte et dans un même temps au cœur de la ville afin de garantir l'accès à toutes les nécessités. Par ailleurs, quelques éléments d'identification utopique subsistent: la ville est isolée dans une immense forêt et il est nécessaire de franchir un pont pour y entrer³⁰.

30. Baridon, « "L'architecture" de Ledoux traité, utopie ou contre-utopie ? », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 102.

Phalanstère - Charles Fourier - 1822

Présentation générale & contenu

Le philosophe Charles Fourier, fondateur du socialisme utopique, rêve d'une communauté d'individus où les intérêts et les aspirations, le travail et les amours, sont en harmonie³¹. Il décrit dans ses ouvrages un nouveau modèle de société développé à partir sa théorie sociale. Il souhaite repenser l'organisation sociale en fonction des différentes passions des Hommes afin d'atteindre « l'harmonie universelle ». Pour se faire, les douze passions majeures (cinq sensorielles, quatre affectives telles amour, amitié, ambition et famille, et trois distributives dont la cabaliste³², la composite³³ et la papillonne³⁴) doivent être comblées³⁵. Ces passions permettent de regrouper les individus en séries, c'est-à-dire en petits groupes de travailleurs réunis par leurs affinités communes. Ils exercent ainsi un travail qui leur est plaisant, dont il est possible de changer régulièrement afin d'assouvir d'autres passions. De ce fait, les passions individuelles ne sont pas seulement admises mais également mises à profit³⁶. Cette nouvelle société prend place dans un lieu nommé phalanstère, contraction de «phalange» et «monastère». Il en développe les concepts dans deux principaux ouvrages : *La théorie de l'unité universelle* publié en 1822 et *Le nouveau monde industriel et sociétaire* publié en 1829. S'il estime nécessaire un plan du Phalanstère en 1822, il n'apparaîtra qu'en 1829 dans *Le nouveau monde industriel et sociétaire*³⁷. Le phalanstère est une petite cité agricole et industrielle destinée à accueillir de 1500 à 1600 hommes et femmes de passions et classes sociales diverses, dont les bâtiments sont pensés pour favoriser la vie en communauté. La mixité de classe sociale, tant au niveau de la répartition des logements que des espaces collectifs, permet, selon Charles Fourier, d'offrir le confort³⁸ aux plus pauvres et l'humanité aux plus riches. Charles Fourier ne rêve pas d'un modèle sociétal égalitaire mais d'une société où l'enrichissement des uns ne se

«C'est une espèce de petite cité idéale, heureuse et autosuffisante. On peut y circuler, été comme hiver, dans des galeries couvertes, ce qui met à l'abri du froid l'hiver et du chaud l'été. Cela permet aussi d'aller directement de chez soi à son travail. Et comme le travail doit y être attrayant, il n'y a pas d'incompatibilité entre le fait d'habiter là où on travaille.»³⁹»

31. Petit, « Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ».
32. Passion de l'intrigue.
33. Passion des associations harmonieuses comme celle de mêler dans l'amour la sensualité et l'attachement spirituel.
34. Goût de la nouveauté et du changement.
35. Petit, « Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ».
36. Petit, « Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ».
37. Mercklé, « Le Phalanstère ».
38. Accès notamment à l'eau courante, au vide-ordures, aux toilettes, qui n'étaient, à cette époque, accessibles seulement aux plus riches.
39. Petit, « Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ».

ferait pas au détriment des autres⁴⁰.

Charles Fourier ne peut être considéré comme un utopiste: il ne rêve pas seulement de la ville idéale, il envisage de la mettre en œuvre le plus rapidement possible. De même, il semble hésiter entre donner le Phalanstère en représentation au grand public ou l'isoler de la civilisation qui l'entoure⁴¹. Cette tension se traduit concrètement dans l'organisation architecturale du Phalanstère: à la fois entouré d'une palissade comme protection mais également divisé horizontalement ou verticalement de façon à loger les visiteurs. Il semble que le phalanstère doit être à la fois transparent mais imperméable au monde extérieur⁴².

Modèle spatial

Tout d'abord, Charles Fourier indique les conditions géographiques nécessaires à l'implantation d'un Phalanstère: à proximité d'un cours d'eau, sur un terrain permettant la plus grande variété de cultures, relativement proche d'une grande ville⁴³. Le Phalanstère est protégé par trois enceintes qui ne coupent cependant pas la vue⁴⁴. Près de ces enceintes se trouvent environ 400 hectares de terrain utilisés pour l'agriculture et l'industrie⁴⁵. De nombreuses maisons sont également situées sur ce terrain. Elles possèdent chacune une cour et un jardin⁴⁶. Au centre se situe un immense palais dont l'architecture fait référence au palais de Versailles⁴⁷. Ce palais accueille à la fois des logements, des espaces de travail et des espaces de loisir. L'ensemble des caractéristiques architecturales du Phalanstère ne vise qu'un seul et même but : faciliter les relations interindividuelles. De ce fait, les bâtiments sont relativement proches les uns des autres et sont desservis par des « rues-galeries », passages abrités, chauffés ou climatisés⁴⁸. De nombreuses salles communes nommées « séristères » sont présentes.

40. Petit, « Le phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ».
41. Mercklé, « Le Phalanstère ».
42. Mercklé, « Le Phalanstère ».
43. Mercklé, « Le Phalanstère ».
44. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, 97.
45. De Moncan, *Villes rêvées*, 53.
46. Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités : une anthologie*, 97.
47. Eaton, *Cités idéales*, 128.
48. Mercklé, « Le Phalanstère ».

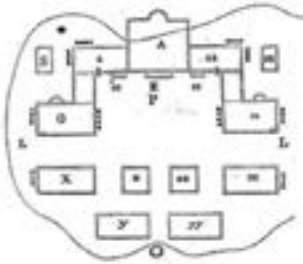


Fig. 9 - plan d'un phalanstère en grande échelle

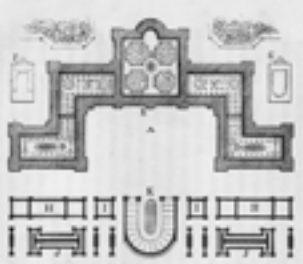


Fig. 10 - plan d'un phalanstère

Ville Radieuse - Le Corbusier - 1935

Présentation générale & contenu

La publication de *la Ville Radieuse* en 1935 s’inscrit dans une étude qui suivra toute la carrière de Le Corbusier. Elle naît d’une volonté de contrôler une industrialisation grandissante, offrant la possibilité de conditions nouvelles mais également d’une critique des centres urbains trop individualistes et peu condensés⁴⁹. Dès 1914, Le Corbusier se penche sur la matérialisation de la ville idéale, notamment par l’étude des maisons Dom-ino et des éléments standardisés censés répondre aux besoins de logements de l’après-guerre⁵⁰. Suite à la faillite de son entreprise de briques en 1921, il abandonne la maison Dom-ino mais son intérêt pour la ville idéale est toujours présent. Il publie alors la *Ville Contemporaine de trois millions d’habitants* en 1922 dans sa revue l’Esprit Nouveau qui donne des esquisses de solutions aux problématiques sociales de la société moderne⁵¹. En effet, 85% de la surface de la ville est dédiée aux parcs et aux espaces de loisir. Une opposition de densité est marquée entre les gratte-ciels et les jardins. Les logements des plus riches sont situés dans ces gratte-ciels tandis que les logements des classes sociales inférieures sont situés dans des villes satellites dans lesquels les espaces de services sont réduits au minimum afin d’offrir un espace familial le plus grand possible⁵². En 1925, il propose une application de la *Ville Contemporaine de trois millions d’habitants* à la ville de Paris à travers le *Plan Voisin*. Il annonce que le cœur des villes historiques est le centre des problèmes urbains, surtout en raison des rues traditionnelles qu’il faut éradiquer⁵³. Il propose ainsi de séparer les deux fonctions de la rue, l’aspect social et l’aspect mobilité. Dix ans plus tard, il publie la *Ville Radieuse* sur les principes de la ville contemporaine : la juxtaposition entre individuel et collectif, la vie en accord avec la nature. Cependant son schéma d’extension est linéaire et organique, ce qui est en opposition au concentrique de la *Ville Contemporaine de*

49. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 127.
50. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 136.
51. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 145.
52. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 150.
53. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 159.

*trois millions d’habitants*⁵⁴. La première partie de son œuvre dans laquelle il donne une critique de la propriété est nommée préliminaires. Dans la seconde partie, intitulée les techniques modernes, il indique notamment l’importance du confort du logement et comment y arriver à moindre coût. Dans la quatrième partie, il explique son cheminement jusqu’à la *Ville Radieuse* et détaille ses principes et son fonctionnement à travers diverses échelles. Il finit par présenter les dix-sept planches de la *Ville Radieuse*. Dans la sixième partie, il propose des applications à différentes villes : Paris, Buenos Aires, Genève, Moscou, Alger, etc. A travers cette œuvre architecturale mais également politique, il souhaite offrir la possibilité d’une société où individualisme et coopération peuvent s’exprimer simultanément, le tout permettant une réconciliation entre la nature et l’Homme⁵⁵. Il souhaite trouver une expression architecturale commune et unie permise par la production en série tout en offrant l’existence d’une ville sans classe sociale. Pour cela, il met en avant des concepts sociaux : ville sans classe sociale par la distribution du logement en fonction des besoins de la famille, nouvelle conception de la famille qui perd son rôle économique avec hommes et femmes qui travaillent de la même manière tandis que les tâches ménagères sont garanties par la société⁵⁶, mise en avant de la collectivité par des services collectifs offrant ainsi le luxe des loisirs à tous.

Modèle spatial

La *Ville Radieuse* développe son modèle à partir du principe de zoning, c’est-à-dire que chaque fonction possède un espace qui lui est propre, les fonctions ne se mélangeant pas. Un tiers des espaces est dédié à la cité d’affaires, un tiers au logement et un tiers à l’industrie (manufactures, entrepôts généraux, industrie lourde). La cité des affaires est composée de gratte-ciels cruciformes en verre tandis que l’habitation présentent

54. Marchand, « La ville radieuse de Le Corbusier : les paradoxes d’une utopie de la société machiniste », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21ème siècle ?*, 67.
55. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 127.
56. Fishman, *L’Utopie urbaine au XXe siècle*, 174-175.



Fig. 11 - la Ville Radieuse
(zoning)

des immeubles à redents orientés selon l'axe héliocentrique. Les habitations qui couvrent seulement 11% du terrain, sont sur pilotis, permettant la libération du sol tandis que les toitures sont plates et accessibles au public pour diverses activités: cela offre donc 111% d'espace libre aux habitants. La circulation est également très définie. Le métropolitain passe en souterrain avec les trains et les poids lourds, les piétons sur le sol naturel et les voitures se déplacent sur des autoroutes situées au premier niveau qui se raccordent au tracé régulateur tous les 800 mètres. Ce réseau de mobilité régule ainsi le tracé orthogonal de la ville de 400 mètres⁵⁷.

57. Marchand, « La ville radieuse de Le Corbusier : les paradoxes d'une utopie de la société machiniste », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21ème siècle ?*, 70.

Communauté

A travers ces cinq œuvres théoriques utopiques, la notion du vivre ensemble est omniprésente. Dans un but simplement économique ou de développement des liens sociaux, la vie en communauté est une caractéristique importante de la vie en utopie. La notion du collectif domine clairement celle de l'individualité. Avant d'étudier les caractéristiques spatiales de l'habitat utopique, il est nécessaire de définir quelques notions importantes en lien avec la communauté afin de comprendre l'intérêt du vivre ensemble et de le traduire spatialement.

Pluridisciplinarité de la définition

Selon Larousse, la définition du terme commun comporte neuf définitions différentes, traitant de thèmes très variés (astrologie, social, informatique, linguistique)⁵⁸. Cette pluralité des définitions indique clairement la pluridisciplinarité du thème du commun. Originellement, le sens de commun signifie ordinaire, banal. Au Moyen-Âge, ce qui est banal est commun, c'est-à-dire mis à disposition de tous⁵⁹. Cependant, en raison de nombreux antécédents étymologiques divergents, la définition du commun n'est plus si simple et unitaire.

En architecture, l'intérêt pour le commun est relativement tardif contrairement à de nombreuses autres disciplines. Il est d'ailleurs plus utilisé par les acteurs du développement territorial et les sociologues que par les architectes. De ce fait, la notion du commun est encore relativement inexplorée et confuse. Cependant, une partie du corps du métier commence à s'approprier ce terme, notamment les architectes paysagistes et les urbanistes. Il est donc nécessaire de le définir à propos de l'architecture, tout en prenant en compte les définitions des autres disciplines dont notamment celle de la géographie et de la sociologie.

Même limitées au champ architectural, les définitions du commun sont nombreuses et parfois contradictoires. En effet, le champ lexical du commun offre de multiples déclinaisons: entre le commun, le bien commun, les biens communs, la communauté, l'espace commun, la chose commune ou encore la différence entre le commun en tant que partagé, ordinaire ou appropriable⁶⁰.

« La diversité des usages de la notion rend difficile l'idée d'une unité, ou même d'un fil conducteur qui permettrait de caractériser au sens scientifique par opposition au sens vulgaire. Cette notion apparaît comme essentiellement multivoque, changeant de signification selon le problème, et même peut-être selon les intentions de ses utilisateurs. »⁶¹

58. Larousse, 2022.
59. Bourdon, *Les formes architecturales du commun*, 31.
60. Bourdon, *Les formes architecturales du commun*, 70.
61. Stengers, *D'une science à l'autre*, 220.

Tentative de définition

Dans sa thèse *les formes architecturales du commun*, Valentin Bourdon tire plusieurs définitions possibles du commun en architecture : l'horizontalité, la neutralité, la cohabitation et l'altérité⁶². La notion d'horizontalité prend en considération la dimension participative de l'architecture. Ce n'est plus l'architecte qui est placé en haut de la pyramide des pouvoirs: ceux-ci sont redistribués de manière horizontale et donc plus égalitaire. Cette architecture participative permet une responsabilisation des utilisateurs, les considérant non pas comme de simples utilisateurs mais comme des acteurs du projet. Les bénéfices sont nombreux : entretien des espaces plus soigné, valorisation des pratiques locales.

La deuxième définition architecturale du commun est tirée de la définition originelle du commun au sens de l'ordinaire, du banal. Cette définition est relativement ambiguë puisqu'elle correspond autant à une volonté de créer et d'appartenir à une société qu'à pouvoir exprimer son individualisme. Elle s'oriente vers la conception d'espace neutre, permettant d'accueillir tous types d'activités et tous types de population dans un même lieu. Cette définition peut être imagée par l'emploi d'élément standard en architecture, notamment à travers les recherches du Corbusier pour la maison Dom-ino.

La troisième analyse interprétative correspond à l'idée de la cohabitation, c'est-à-dire à estimer que le partage et la gestion des ressources est plus avantageux de manière commune qu'individuelle. Il s'agit donc de considérer les ressources dans leur globalité comme le bien commun, autrement dit comme favorisant l'intérêt général. Ainsi, de nombreuses ressources se voient mises en valeur, permettant leur protection contre un potentiel épuisement : ressources énergétiques, ressources naturelles, ressource du sol, etc. L'architecture peut notamment

62. Bourdon, *Les formes architecturales du commun*, 87-103.

traduire la cohabitation par le vivre ensemble, permettant ainsi de tirer profit de la collectivisation par l'organisation spatiale. Les avantages d'une cohabitation efficace sont assez parlants, notamment face à la rareté du sol, à l'étalement urbain ou à la protection des espaces encore naturels. La tentative de définition n'est pas le seul défi du commun. La matérialisation de celui-ci soulève des questions fondamentales, notamment celle de la propriété. A qui appartient le commun ? Sans réponse, il est difficile pour l'architecte de projeter le commun⁶³.

Finalement, la notion d'altérité correspond au partage d'un espace clairement délimité ainsi qu'à son développement dans le temps. Il s'agit donc d'un espace partagé collectivement mais dont le maintien est également garanti par la même communauté qui l'utilise. Dès lors, il est nécessaire de différencier les notions de «collectif» et de «commun» : l'espace commun comprend les espaces partagés d'un ensemble d'individus qui n'a pas un but de représentation d'un quelconque pouvoir et dont le caractère architectural et la lisibilité des limites en font un lieu identifiable et reconnu comme tel⁶⁴. De ce fait, cette interprétation du commun s'oppose au contrôle d'une entité de pouvoir verticale censée décider à la place du groupe d'individus. A l'inverse, elle met en avant l'autonomie de l'objet, l'unité du lieu et son intégration dans la ville. Elle permet également de créer une alternative à la binarité de l'espace public ou privé.

C'est à propos des troisième et quatrième définitions, c'est-à-dire de la cohabitation et du vivre ensemble mais également de la notion d'altérité que cet énoncé théorique concentre ses recherches. En effet, le terme commun utilisé dans les récits utopiques correspond majoritairement à une communauté définie dont ses espaces de vie sont définis et maintenus par la communauté, refusant ainsi un pouvoir plus grand comme celui

63. Bourdon, *Les formes architecturales du commun*, 96-99.

64. Bourdon, *Les formes architecturales du commun*, 100-103.

de l'État. Par ailleurs, pour la plupart des théories utopiques, la notion de communauté va de pair avec le vivre ensemble : les liens sociaux y sont encouragés voir décrits comme familiaux.

A partir de l'analyse lexicale et de la comparaison de ces cinq objets d'étude théoriques, cette partie tend à définir les caractéristiques majeures du vivre ensemble dans les récits utopiques. Par un regard critique sur les constructions dites utopiques réalisées en correspondance avec les textes étudiés, il est également possible de vérifier si les principes précédemment extraits sont respectés et s'ils sont efficaces ou non.

Cette méthode systématique et scientifique est applicable à tout projet utopique. Dans un souci de temps et de précision des propos, elle se concentre ici uniquement sur les cinq objets d'étude présentés ainsi que sur trois de leur matérialisation.

Principes de narration & caractéristiques spatiales

Analyse lexicale

Une fois les notions d'utopie et de commun définies, ces œuvres théoriques sont analysées séparément par le biais d'une étude lexicale. Cette première lecture permet de mettre en évidence des thématiques omniprésentes dans chacun des cinq écrits utopiques. Parce que les mots ont souvent plusieurs sens, une seconde lecture permet de réajuster l'importance donnée aux diverses thématiques tirées de la première lecture. Les cinq études lexicales sont ensuite analysées communément à partir des thématiques retenues, permettant de mettre en avant des conditions et caractéristiques spatiales permanentes ou non, similaires ou non. Cette persistance permet d'en tirer des règles.

Méthodologie

L'analyse lexicale s'effectue par l'élaboration de diagrammes. Il est donc nécessaire d'en expliquer la conception afin de lire clairement le résultat. Celle-ci s'effectue au travers de deux éléments autonomes mais fortement liés : les bulles et les liaisons.

Les bulles naissent de la présence d'un mot dans le récit. La taille des bulles noires correspond ainsi à la proportion du mot dans le texte. Plus exactement, le diamètre d'une bulle noire est égal au pourcentage de chance de lire un mot prédéfini dans une page de l'ouvrage⁶⁵. De ce fait, plus la bulle est grande, plus la notion est importante. La taille des bulles grises n'est en revanche pas aussi littérale: en raison du nombre d'apparitions trop faible, elle ne représente pas sa véritable valeur mais est extrapolée pour des questions de représentation.



Fig. 12 - étape 1

Les éléments liaisons s'ajoutent dans un second temps. A la suite du comptage lexical s'additionne les lignes de connexions, permettant ainsi de lier les notions traitées dans un même chapitre, paragraphe ou phrase. Ces éléments permettent de comprendre les notions qui fonctionnent en synergie au même titre que celles qui ne se rencontrent jamais voir s'évitent.



Fig. 13 - étape 2

Par une conception unissant à la fois l'apparition lexicale de diverses notions et leurs liens respectifs, les diagrammes tentent de faire ressortir l'importance des thématiques les unes par rapport aux autres, tout en mettant en avant leurs relations réciproques.

⁶⁵. Sur les chapitres sélectionnés pour l'analyse, voir pages 46 à 50.

Première lecture

De nombreuses thématiques se croisent de manière plus ou moins similaire dans les diagrammes des cinq objets d'étude. La dualité entre les thèmes du commun et de l'individuel est très présente. Par l'opposition de l'un à l'autre ou par la prédominance de la communauté sur l'individualité, ces thèmes sont interdépendants et semblent être décisifs du modèle utopique. Deux sujets adjacents se développent respectivement à ceux de l'individualité et de la communauté : le logement et le repas. Si le logement est d'avantage considéré comme un espace individuel et privé, le repas se fait majoritairement en collectivité.

Le thème de la famille est également largement traité, bien que sa définition soit divergente d'un objet d'étude à l'autre. Si la famille est composée de personnes ayant à la fois les mêmes passions, le même sexe et le même âge pour Fourier, elle est constituée de la population entière pour Campanella, les enfants ne restant pas vivre avec leur mère en grandissant. La famille étant dans la majorité des cas définie de manière différente, la question des enfants et de leur éducation sont des points longuement développés dans les cinq utopies.

Afin de narrer un mode de vie idéal, les cinq récits énoncent invariablement les divers loisirs proposés, permis notamment par un travail moins long et moins pénible. Si Le Corbusier souhaite renouer avec la nature en développant de multiples espaces de loisirs au sein des espaces verts, Ledoux enferme les loisirs dans des espaces clos, parfois dénués de fenêtres afin de cacher ce qui s'y passe, notamment dans le bâtiment Oikema⁶⁶.

Bien que moins présente que les notions déjà citées, la notion de la mobilité au sein de l'espace communautaire est développée

dans certaines utopies : par un espace continu au niveau du sol chez Campanella, par des galeries couvertes et chauffées chez Fourier, par des rues intérieures chez Le Corbusier. Chacun des auteurs développent ainsi une nouvelle manière de se déplacer, propre à sa communauté.

⁶⁶. Bâtiment destiné à satisfaire ses besoins sexuels, considéré comme un bordel. Dans *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 338-348.

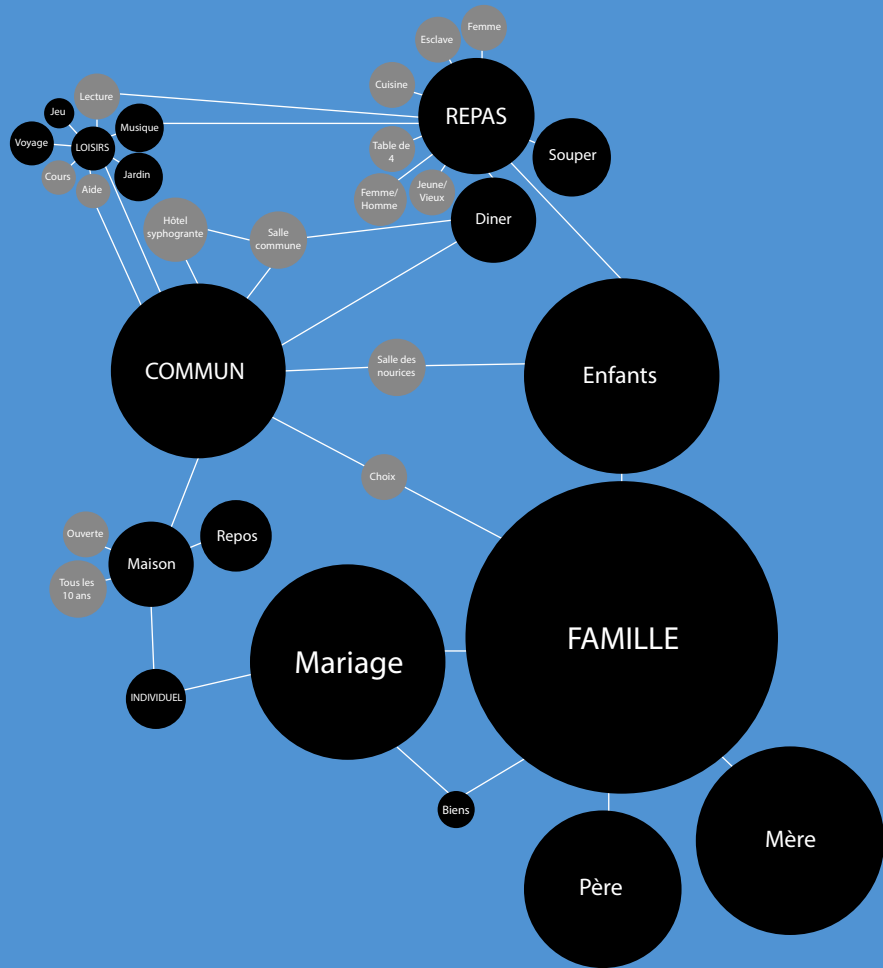


Fig. 14 - diagramme analyse
lexicale - Utopia

Etude effectuée sur la totalité
de l'ouvrage, soit 80 pages.

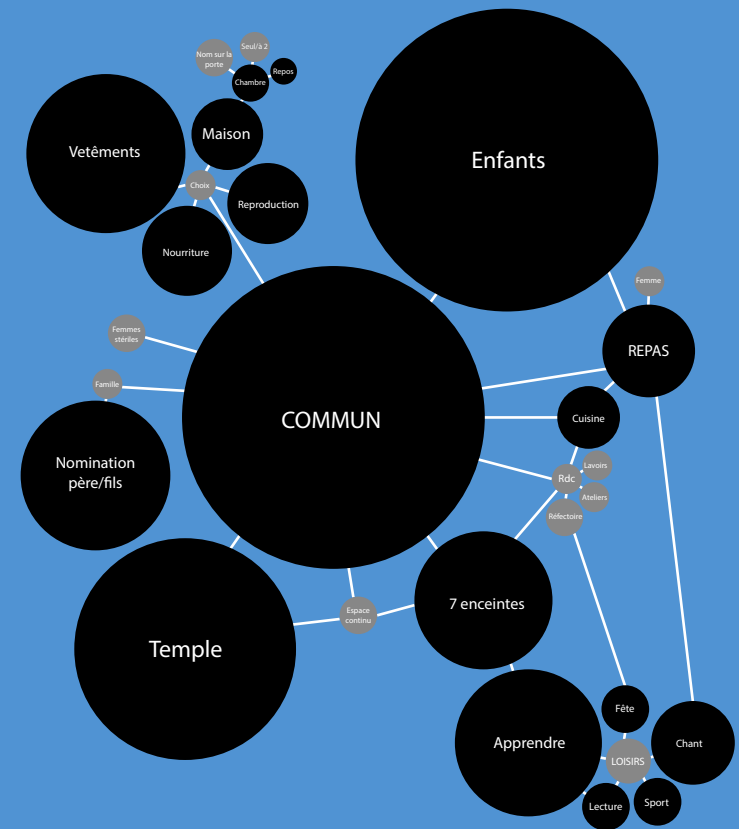


Fig. 15 - diagramme analyse lexicale - Cité du Soleil

Etude effectuée sur la totalité de l'ouvrage, soit 26 pages.

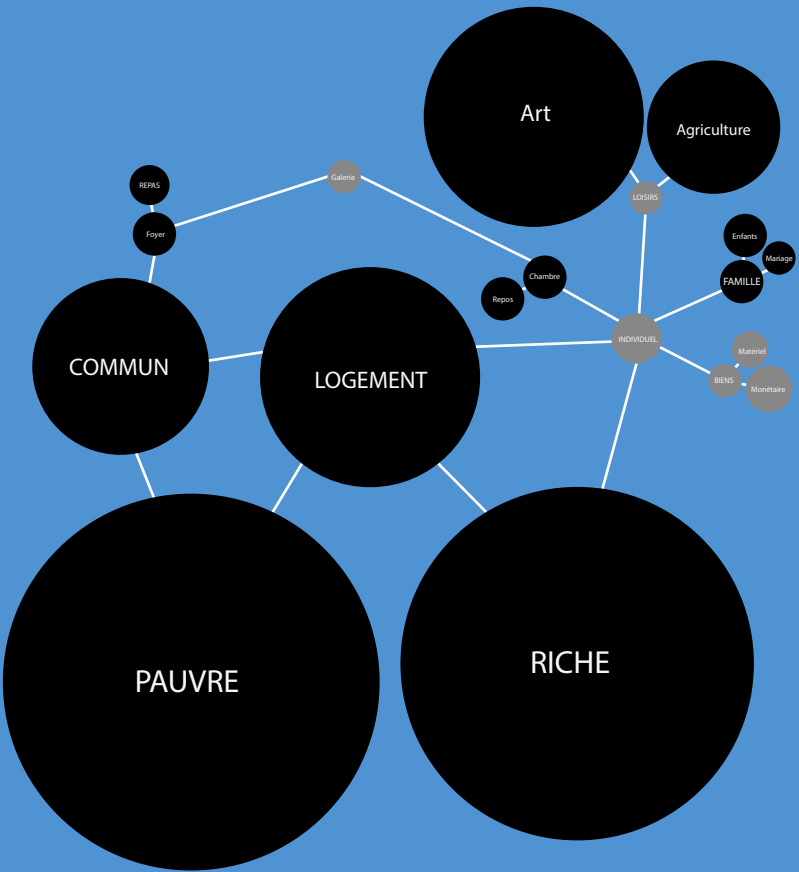


Fig. 16 - diagramme analyse lexicale - Cité idéale de Chaux

Etude effectuée sur les chapitres *Maison d'un employé*, *Maison du pauvre et Plan des bâtiments destinés aux ouvriers*, soit 16 pages

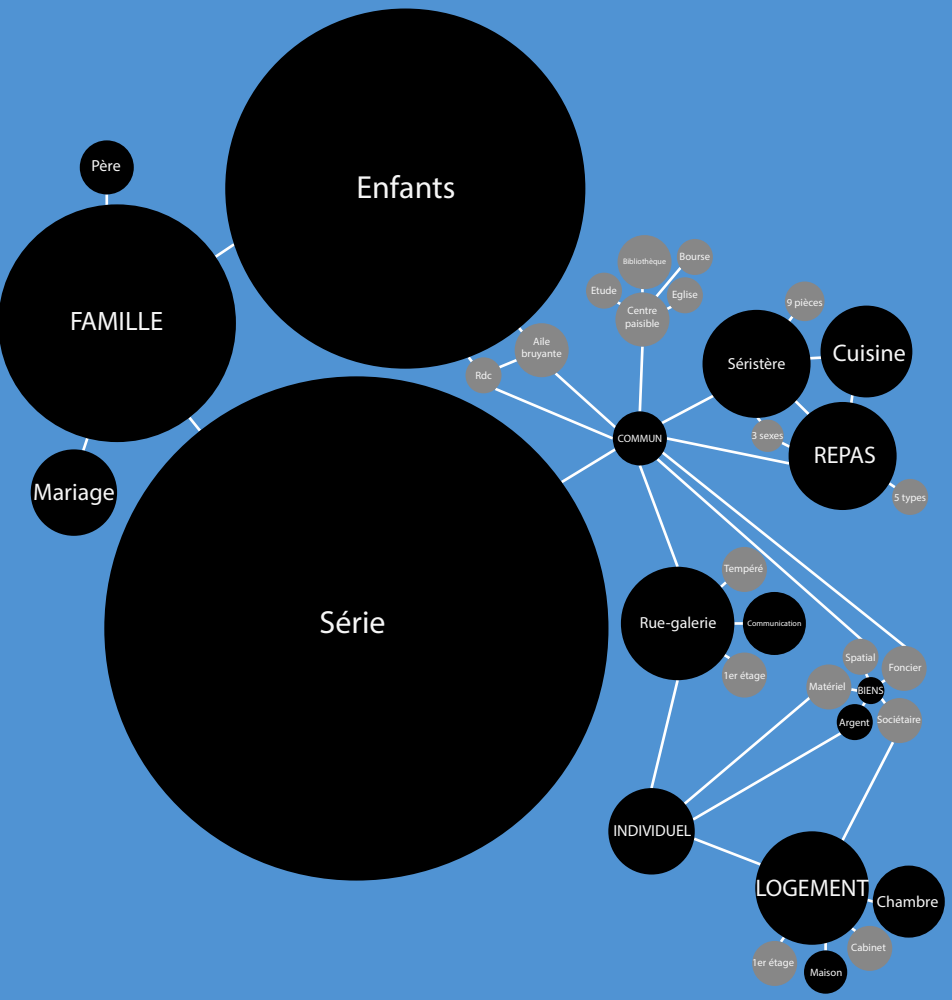


Fig. 17 - diagramme analyse lexicale - Phalanstère

Etude effectuée sur le chapitre *Disposition matérielles* du premier ouvrage et *Partie matérielle des préparatifs* et *Partie spéculative des préparatifs* du deuxième ouvrage, soit 102 pages

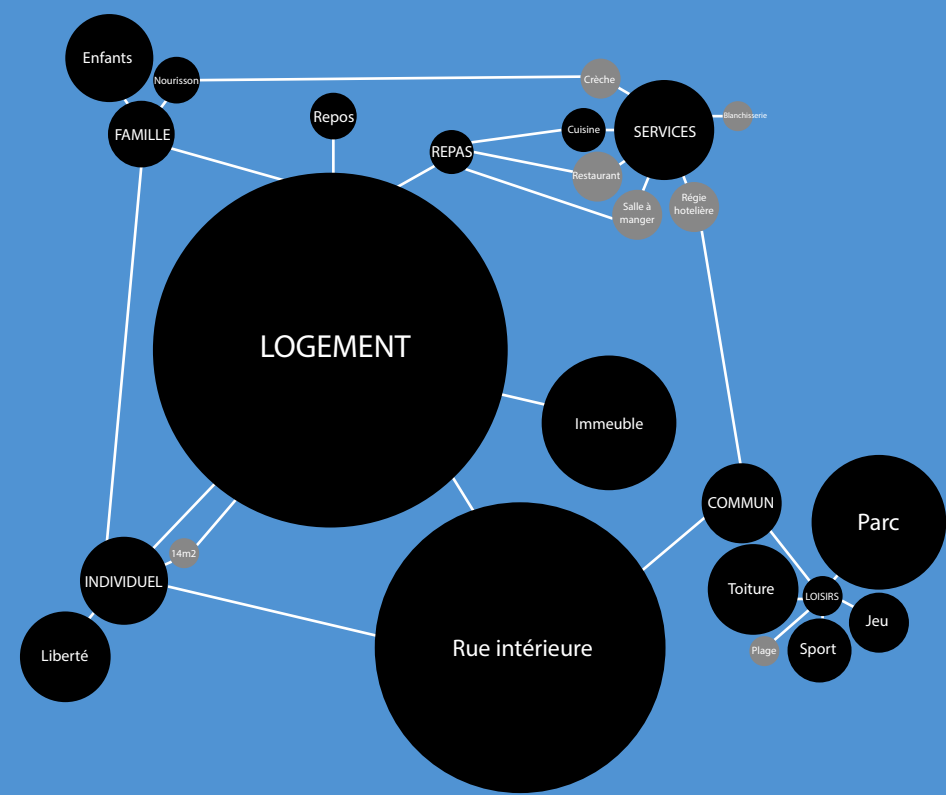


Fig. 18 - diagramme analyse
lexicale - Ville Radieuse

Etude effectuée sur la 4ème
partie : la « Ville Radieuse » de
l'ouvrage, soit 85 pages.

Deuxième lecture

Cette première lecture indique ainsi l'importance de certaines thématiques aux yeux des cinq auteurs. Bien que très parlante, elle nécessite d'être remise en question sur quelques points. Tout d'abord, la taille des bulles ainsi que les liaisons entre celles-ci ne sont pas forcément correspondantes au modèle utopique en lui-même mais plutôt à celles que l'auteur a choisi de développer et de mettre en avant.

Par ailleurs, certaines thématiques énoncées sont en réalité une manière sous-jacente de traiter d'autres thématiques plus profondes. C'est le cas de la notion de propriété, rarement, voire jamais citée dans le récit mais qui régit la totalité des modèles décrits. Si son omniprésence est irréfutable dans les cinq utopies d'étude, sa matérialisation diffère totalement : souvent critiquée, parfois contrôlée, jugée nécessaire ou au contraire interdite, la propriété n'est pas un sujet unanime. L'hétérogénéité des modèles est notamment expliquée par la pluridisciplinarité de la notion : propriété foncière, propriété sentimentale, propriété matérielle, propriété monétaire, etc. Si Ledoux opte pour un mode de vie où la propriété et les classes sociales perdurent, Campanella abolit toute notion de propriété, même celle d'avoir des enfants propres. L'importance de cette notion lexicalement invisible implique donc de réajuster l'analyse lexicale en l'ajoutant aux thématiques majeures.

Pour éviter une simple comparaison lexicale, il est nécessaire de procéder à une seconde lecture afin de réajuster l'importance de certaines notions et des liens qui existent entre elles. Dans *Utopia*, la propriété matérielle et individuelle est citée plusieurs fois mais seulement pour en faire la critique telle qu'elle existe dans la société moderne. De ce fait, elle ne possède pas sa place dans le diagramme. Par ailleurs, le repas prend une place plus grande que son apparition dans le texte. En raison

du champ lexical employé très varié, le comptage effectué ne représente pas suffisamment l'omniprésence de ce moment de partage et de loisirs vécus par les utopiens. A propos des loisirs, ceux-ci sont vaguement énoncés alors qu'en raison des six heures de travail par jour, les utopiens passent le reste de leur temps à se détendre, notamment en entretenant leur jardin et en participant aux cours publics du matin. Si la famille reste aussi fondamentale, la place des mères n'est pas égale à celle des pères : c'est la figure paternelle qui domine.

Dans *Civitas Solis*, c'est d'abord l'importance de l'apprentissage qui doit être revu. En effet, la *Cité du Soleil* a pour but ultime la connaissance. Apprendre est donc le loisir majeur de ses habitants. Les loisirs en général prennent une place capitale étant donné que le temps de travail est seulement de quatre heures par jour. Tommaso Campanella est en revanche le plus extrême à propos de la propriété : il la rejette complètement. De ce fait, la dimension de choix n'existe pas pour les habitants : les décisions sont prises soit au hasard (distribution des maisons) soit par le souverain nommé Métaphysicien et ses trois chefs assistants Puissance, Sagesse et Amour⁶⁷. Le contenu même du repas n'est pas libre et est décidé par les médecins⁶⁸. La propriété n'existant plus, le rez-de-chaussée devient un lieu commun à tous dans lequel il est possible de circuler librement pour accéder à ces diverses fonctions. Par ailleurs, si la religion a une place majeure car elle définit l'architecture de la ville, elle n'est pas aussi grande que celle de la connaissance. Enfin, si les enfants ont l'air d'avoir une valeur particulière, ils n'ont pas de rôle spécifique à jouer dans la société par rapport aux autres habitants. Il en est de même par rapport à la cuisine pour les autres pièces communes.

67. Campanella, *La Cité du Soleil*, 111.

Si Claude Nicolas Ledoux commence son *Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* par indiquer l'intérêt de l'art comme figure commune et partagée, permettant la création d'une unité sociale, de la pensée et de l'habitation, son importance lors des diverses descriptions des bâtiments est toute autre. En réalité, Ledoux décrit de manière très détaillée les façades des bâtiments⁶⁹ ainsi que leur contexte proche afin de concevoir un espace le plus harmonieux possible. Cependant, il laisse très peu de place aux typologies des bâtiments, pourtant essentiel à la création d'une quelconque unité. Par ailleurs, l'importance des loisirs est à revoir. Si l'agriculture est perçue comme un loisir pour les plus riches qui entretiennent potagers et jardins personnels, elle est une nécessité pour les plus pauvres. L'agriculture n'est cependant pas la seule source de divertissement : de nombreux bâtiments sont dédiés à cette fonction (Maison de jeux⁷⁰, Oikema⁷¹). En effet, Ledoux estime qu'en contrôlant les pulsions des individus, c'est-à-dire en les satisfaisant de manière contrôlée, il est possible d'éviter le désordre social⁷². Ces divertissements ne sont cependant qu'accessibles aux plus riches. Finalement, même si Ledoux emploie très peu la notion d'individualité, la société qu'il dessine l'est énormément. Les espaces communs sont en réalité majoritairement destinés aux personnes pauvres pour la raison pragmatique de l'économie. Les personnes les plus aisées possèdent quant à elles des espaces personnels (chambre, anti-chambre, cuisine, etc). C'est le modèle le plus individualiste des cinq objets d'étude.

A l'inverse de la Cité idéale de la Chaux, le Phalanstère est un modèle qui prône la vie en communauté. Si Charles Fourier emploie plus volontiers le terme individuel que commun, le modèle qu'il dessine décrit l'inverse. Au Phalanstère, tout se fait en commun, excepté l'hygiène et le sommeil qui sont les

68. Campanella, *La Cité du Soleil*, 131.

69. Si bien que, selon lui, il est possible de deviner la fonction qu'abrite chaque bâtiment public par la décoration de sa façade.

70. Contient des salles de danse, de jeu de paume, d'échec et de cartes ainsi que des restaurants et cafés. Dans *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 369-372.

71. Considéré comme un bordel, conçu avec un mur aveugle afin de ne pas voir ce qui se passe à l'intérieur. Dans *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 338-348.

72. Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 369.

deux seules notions réellement individuelles. D'ailleurs, les déplacements au sein de la collectivité sont même pensés afin de créer la rencontre: les rues-galeries couvertes et chauffées permettent de se rendre d'un bâtiment A à un bâtiment B en suivant un itinéraire précis et garantissant le confort de ses usagers. Si tous les espaces ou presque y sont communs, les biens matériels et immatériels sont individuels. De ce fait, chacun est libre de se marier avec quelqu'un ou non, de choisir son logement, etc. A travers une première lecture des œuvres de Charles Fourier, il semble que tout est régi par les séries⁷³. Cependant, cette classification n'est pas la seule : les enfants sont séparés des adultes et vivent à l'entresol tandis que les personnes âgées vivent au rez-de-chaussée. De même, les logements des personnes mariées sont loués selon des prix différents, ce qui implique également une classification par classe sociale. Si la famille nucléaire est maintenue, son importance diminue : le père perd son rôle paternel, les enfants vivent ensemble à l'écart de leur famille respective. Malgré l'impression que la place des enfants n'est pas plus importante que celle de n'importe quel autre individu, elle garde un intérêt majeur : celui d'être la future génération de phalanstériens.

Si Le Corbusier critique la propriété individuelle qui, selon lui, ne peut faire évoluer la société, il nuance son propos en expliquant qu'elle ne peut être retirée à l'homme. En effet, les études de la Ville Radieuse reposent sur la liberté individuelle⁷⁴. De ce fait, la notion de propriété individuelle devient la condition sine qua non de l'introduction d'une pluralité d'espaces communs. Individualité et communauté sont intégrées à proportion égale, se complétant et s'équilibrant ainsi. Afin de dessiner la *Ville Radieuse* comme modèle idéal des villes futures, Le Corbusier part du postulat que l'Homme ne doit plus vivre pour travailler mais travailler pour vivre. Il constate alors que les villes actuelles

73. Groupes d'individus rassemblés selon des passions communes.

74. Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 90.

composées majoritairement de quartiers résidentiels ne présentent pas d'espaces de loisirs⁷⁵. Il propose alors de réduire les journées de travail à cinq heures⁷⁶ afin d'accorder plus de temps au bien-être des individus ainsi et ainsi aménager la ville pour offrir l'accès à de nombreux loisirs à tous⁷⁷. De ce fait, le divertissement prend une signification toute particulière dans la *Ville Radieuse*. En parallèle de la réduction du temps de travail, de nombreux services sont collectivisés et tenus par la société : hôtellerie, blanchisserie, crèche, etc. dans le but de faire gagner du temps aux habitants⁷⁸. Les logements sont alors rassemblés dans un complexe immobilier dont la distribution s'effectue par des rues intérieures. Si ce concept est un concept majeur du Corbusier, il s'agit plus d'une résultante que d'une volonté première, diminuant sa valeur respective dans le diagramme. En revanche, l'importance du logement n'est absolument pas remise en cause : la cellule d'habitation et sa modularité sont les éléments principaux de l'étude du Corbusier, tous les éléments de services et de loisirs étant construits autour, au sein de l'immeuble.

75. Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 106.

76. Pour cela, il propose de faire travailler tous les individus en capacité de travailler : hommes, femmes, toutes classes sociales confondues.

77. Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 112-115.

78. Certains auteurs estiment qu'il s'agit d'une avancée pour libérer la femme des tâches ménagères, d'autres simplement de la faire quitter son travail de ménagère pour lui en donner un autre.

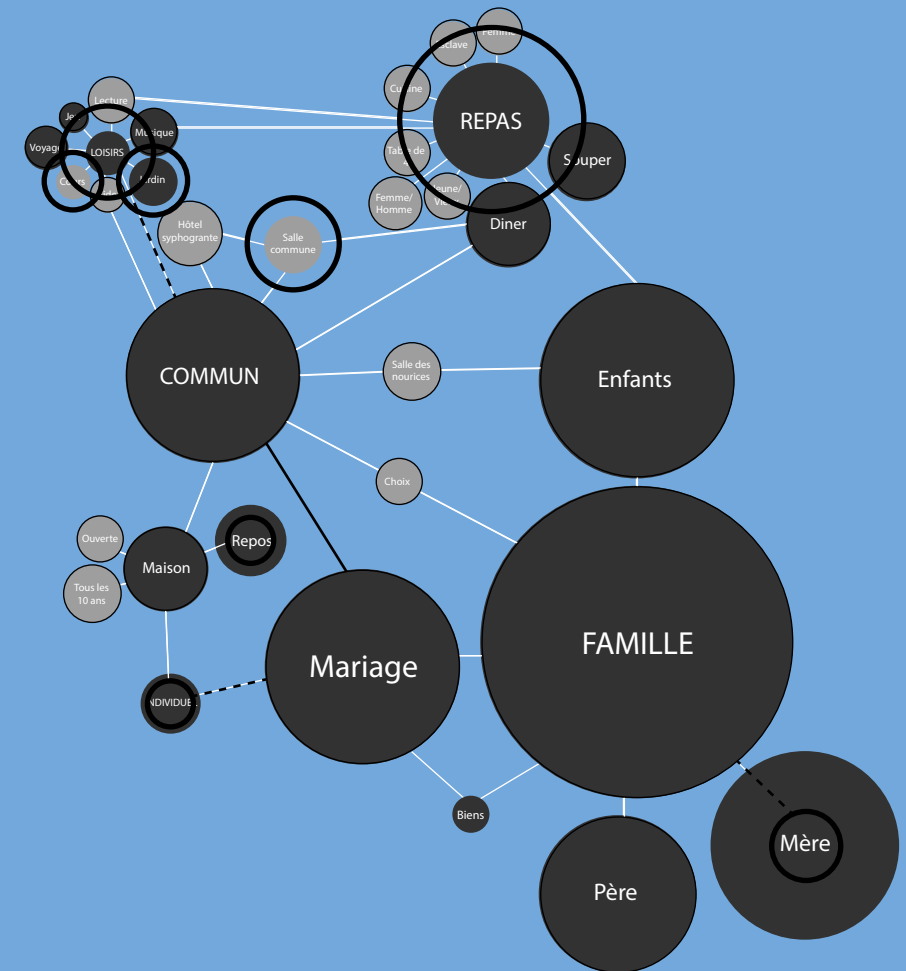


Fig. 19 - rectification du diagramme analyse lexicale - Utopia

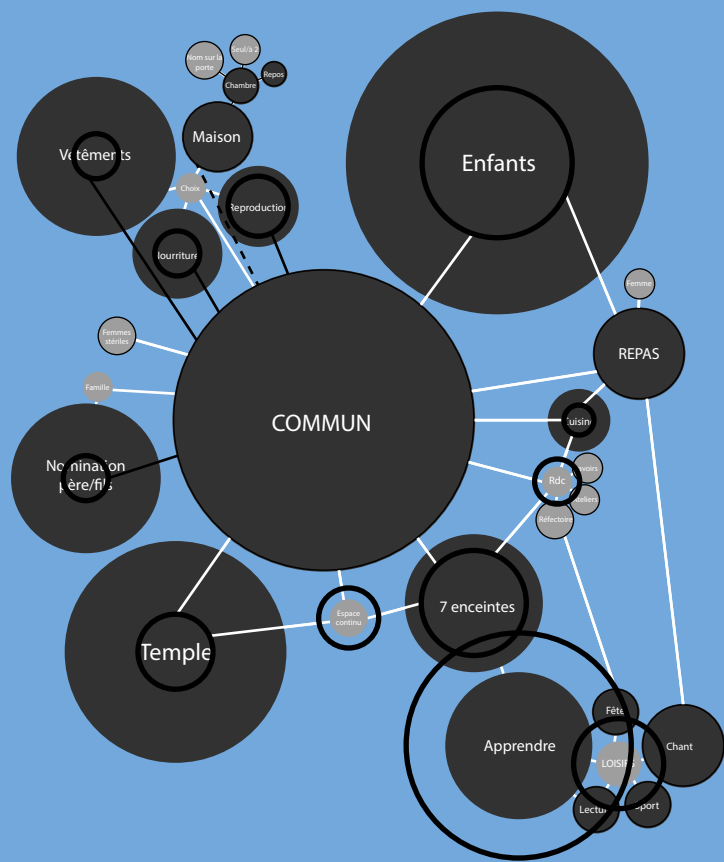


Fig. 20 - rectification du diagramme analyse lexicale - Cité du Soleil

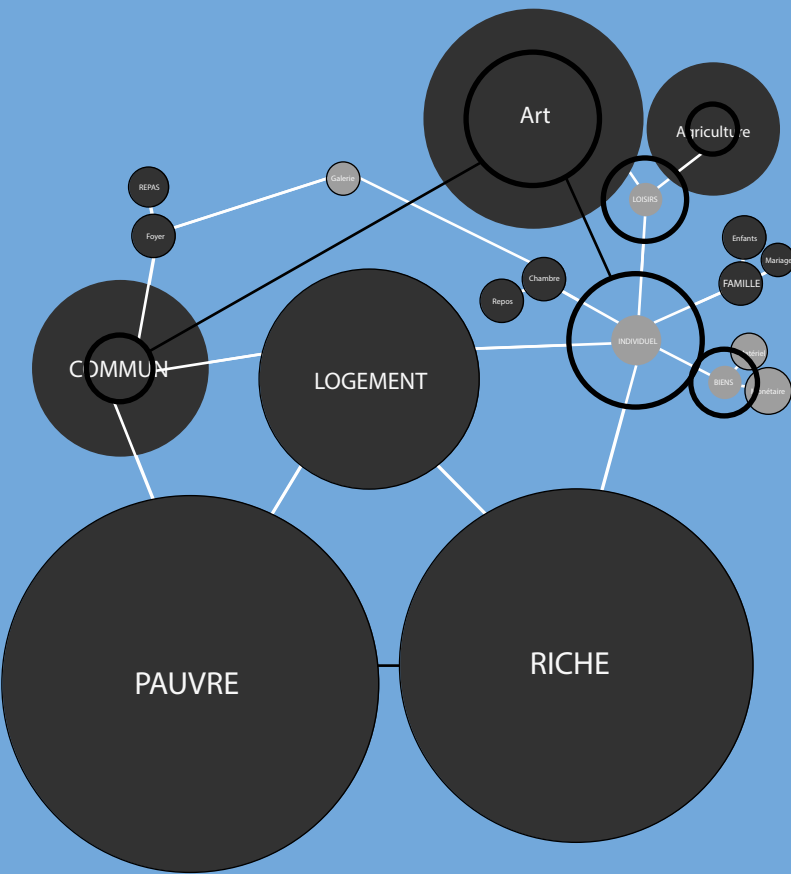


Fig. 21 - rectification du diagramme analyse lexicale - Cité idéale de Chaux

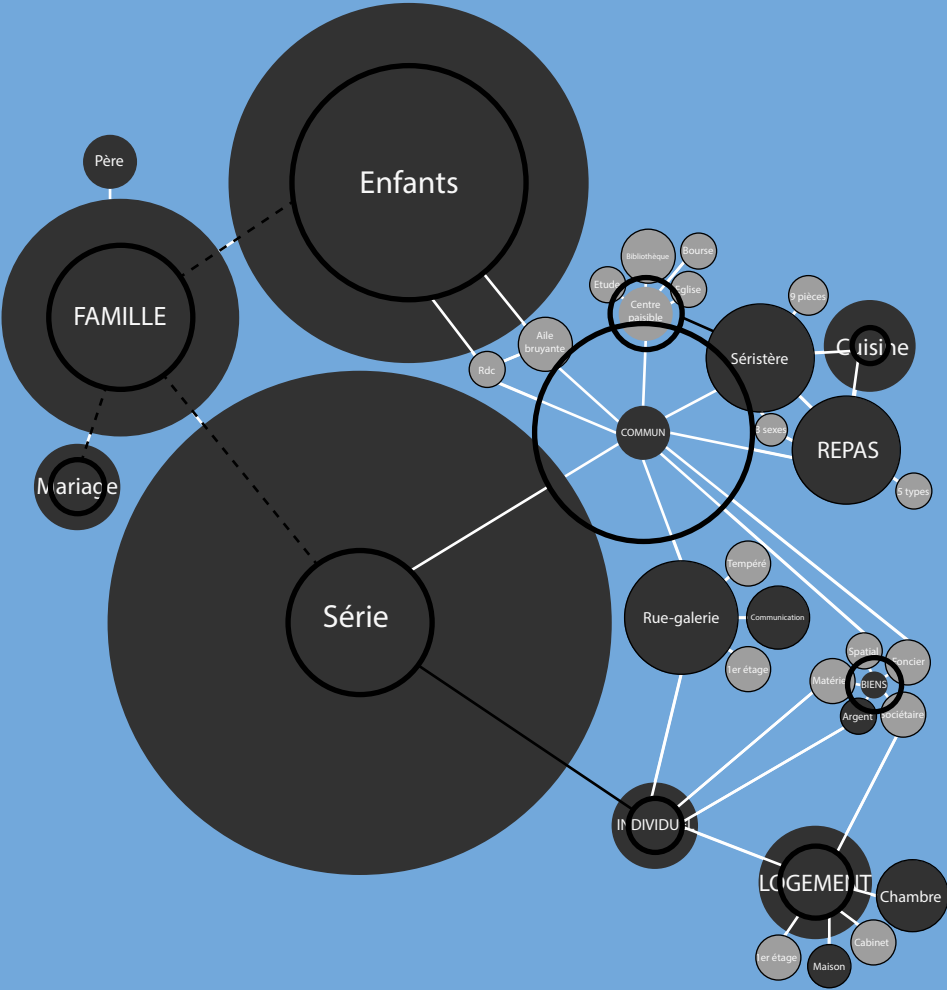


Fig. 22 - rectification du diagramme analyse lexicale - Phalanstère

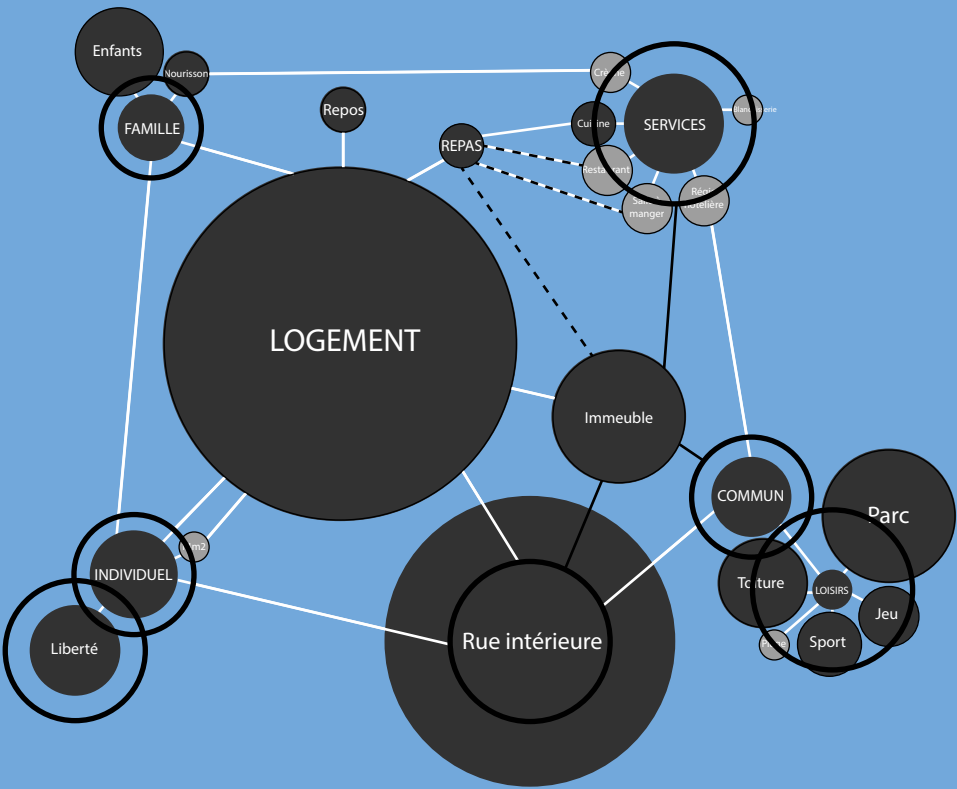


Fig. 23 - rectification du diagramme analyse lexicale - Ville Radieuse

Constat & regard critique

A partir de l'analyse lexicale et de sa correction sont tirées trois thématiques permanentes : le logement, le repas et les activités effectuées en dehors du travail. L'omniprésence du logement dans les cinq objets d'étude se traduit par l'importance de l'espace privé et individuel, utilisé principalement pour se reposer, parfois pour l'hygiène. Le repas est quant à lui considéré comme générateur de liens sociaux, renforçant l'intérêt de la communauté à travers ses divers usages spécifiques et espaces dédiés. Enfin, l'omniprésence des loisirs indique bien la place essentielle du bonheur de la vie en utopie: chacun possède du temps pour se divertir et s'enrichir en tant qu'individu.

Un quatrième sujet d'étude vient s'ajouter aux trois premiers : la propriété. Bien que très rarement nommée, la propriété régit l'ensemble des liens qu'ils soient sociaux ou spatiaux. La notion de propriété est abordée lexicalement à partir de deux grandes catégories : ce qui est individuel et ce qui est commun, qu'il s'agisse de biens matériels (le logement, le mobilier, etc.) ou immatériels (le conjoint, les enfants, etc.). La notion de propriété prend également la signification du droit, au sens de «posséder la liberté de». Puisque les ouvrages étudiés rêvent de nouveaux modèles sociaux et spatiaux, il est nécessaire d'en étudier les conditions de propriété et de liberté à travers ce quatrième thème.

De ce fait, les cinq ouvrages sont traités selon quatre thématiques centrales: se reposer, questionnant la place du logement, se nourrir, cherchant à comprendre les dynamiques communautaires du repas, se détendre, étudiant les formes de loisirs proposées dans les divers modèles de villes idéales et posséder, définissant l'ensemble des libertés individuelles et des différents degrés d'appartenance.

Il s'agit là des quatre axes majeurs dégagés de l'analyse lexicale précédente, bien que d'autres thématiques sous-jacentes tout aussi intéressantes apparaissent également: les déplacements au sein de la communauté, la religion et la place qu'elle peut prendre, les services offerts aux habitants, le rôle du travail dans le fonctionnement de ces villes idéales. Dans un cas, ces sujets font l'objet d'une étude à part entière tant le sujet est large et complexe. Dans d'autres cas, ils ne sont pas toujours suffisamment documentés et ne renforcent pas forcément les caractéristiques communautaires de l'habiter en utopie. L'étude comparative se concentre de ce fait sur les quatre thématiques que sont posséder, manger, se reposer et se détendre.

Analyse comparative

L'extraction de thématiques offre la possibilité d'une nouvelle lecture à travers quatre prismes différents : celui de la propriété, du logement, du repas et des loisirs. A partir d'une lecture thématisée, des éléments caractéristiques plus précis des modes de vies idéaux peuvent être mis en avant. Ils permettent de concentrer la recherche sur un sujet précis, offrant la possibilité d'étudier un ouvrage plus en profondeur. Ces éléments caractéristiques prennent toutes formes : organisation sociale, organisation spatiale, organisation temporelle, utilisation d'objets spécifiques, rites, etc.

Une fois extraites, les caractéristiques propres d'un objet d'étude peuvent être mise en confrontation avec celles des autres objets d'étude, mettant ainsi en avant les permanences et les divergences autour d'un même thème. Par la simple lecture du diagramme comparatif proposé, il est immédiatement possible de remarquer les éléments présents dans plusieurs œuvres étudiées, ceux qui n'apparaissent que rarement, ceux qui s'opposent et ceux qui s'accordent parfaitement. Cette méthode d'analyse permet de tirer les éléments permanents des quatre thèmes, les définissant ainsi comme conditions nécessaires à l'habitat idéal.

Posséder

La première thématique étudiée s'intéresse au fait de posséder. Elle peut se scinder en deux interprétations différentes, essentielles l'une comme l'autre. La première interprétation du terme posséder consiste à le traduire comme l'expression « posséder le droit de ». Elle prend donc en considération l'ensemble des libertés offertes aux habitants de ces villes idéales. Tout d'abord, la vie dans la *Cité du Soleil* est la plus contrôlée : du choix vestimentaire pour les personnes mariées ou non, au choix de son partenaire de vie, au moment de se reproduire, en passant par l'emploi du temps quotidien jusqu'au contenu du repas décidé par les médecins ou encore du logement changeant tous les six mois sur ordre des magistrats. Il n'y a presque aucune liberté, si ce n'est celle d'apprendre dans le domaine où l'intérêt personnel est le plus fort. Cependant, le choix de l'activité n'est pas permis, il s'agit simplement de la liberté du sujet d'apprentissage. A l'inverse, c'est dans la *Ville Radieuse* que la liberté est la plus grande. Rien n'est obligatoire, ni emploi du temps, ni activité, ni religion. Le Corbusier indique que la liberté individuelle est essentielle pour maintenir le bien-être des individus. Cependant, le degré de liberté n'a pas forcément évolué au cours du temps. Si *Civitas Solis* est très peu libre, *Utopia* qui la précède l'est beaucoup plus: malgré un emploi du temps défini et une maison tirée au sort tous les dix ans, de nombreuses religions sont pratiquées en *Utopie*, offrant ainsi la liberté de culte. De plus, chacun est libre de se marier avec l'individu de son choix ou simplement de ne pas se marier. Enfin, la ville de Chaux et le Phalanstère sont relativement ambivalents à propos des libertés. Il existe une certaine liberté dans de nombreux domaines mais qui n'est pas totale : à la Chaux elle est restreinte par l'obligation du travail, au Phalanstère par les règles de la communauté qui priment sur la liberté.

« Ces études reposent sur un fondement inaliénable, indiscutable, essentiel, véritable socle de toute tentative d'organisation sociale: la liberté individuelle.⁷⁹ »

79. Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 90.

La seconde interprétation de mot « posséder » est celle de la propriété. Elle comprend à la fois la notion de propriété matérielle telle que les objets et celle de propriété immatérielle, notamment vis-à-vis de la famille. La famille nucléaire telle que nous l'entendons aujourd'hui est particulièrement présente à la fois dans la plus ancienne et la plus récente des œuvres. Thomas More et Le Corbusier parlent de sa famille, son mari, ses enfants, indiquant bien l'appartenance de l'individu à la famille nucléaire. Ils développent également l'idée de la famille à plus grande échelle : celle de la communauté. C'est cependant chez Tommaso Campanella que cette notion est poussée à son extrême : les jeunes appellent les aînés « père » tandis qu'ils les nomment « fils », supprimant ainsi les limites de la famille nucléaire pour s'ouvrir à celle de la communauté entière. Quant à la propriété matérielle, un point est permanent et unanime : si le logement en tant qu'élément construit peut être ou non possédé, le sol ne peut l'être. Le sol est ainsi considéré comme bien commun. Ledoux est le moins clair à ce sujet, il indique que le terrain n'est pas privé mais ne précise nulle part si les individus peuvent le posséder ou pas. La maison, quant à elle, est un sujet plutôt divisé : si Ledoux propose de posséder totalement sa maison, More considère que les utopiens peuvent posséder l'exclusivité d'usage d'une maison pendant dix ans avant d'en changer. Pour Le Corbusier, ce n'est pas la maison qui peut être possédée car bannie pour cause d'inefficacité mais c'est le logement sous la forme de l'appartement. Il lui donne une importance considérable, tant à l'écrit que par ses dessins. Enfin, la chambre et son lit sont des objets très personnels, propres à chaque individu, parfois partagés avec le conjoint. Cependant, même si les habitants de la *Cité du Soleil* possèdent une chambre avec un écriteau à leur nom, celle-ci change tous les six mois.

80. More, *L'Utopie*, 133.

81. Campanella, *La Cité du Soleil*, 129.

Enfin, l'argent est une notion traitée de manière tout à fait binaire dans les ouvrages étudiés. Il est soit totalement banni comme chez More ou Campanella, soit mis en avant comme chez Ledoux ou Le Corbusier. Le seul modèle proposant une alternative entre présence ou absence d'argent et donc de classes sociales est celui proposé par Fourier. Il met en place des logements à louer directement à l'association du Phalanstère. Ainsi, personne n'est réellement propriétaire de son logement. La distribution des logements se fait en fonction des revenus mais de façon à ce que les classes sociales soient mélangées.

« Toute cette île est comme une famille.⁸⁰ »

« Maisons, chambres, lits, tout, en un mot, est commun entre eux.⁸¹ »

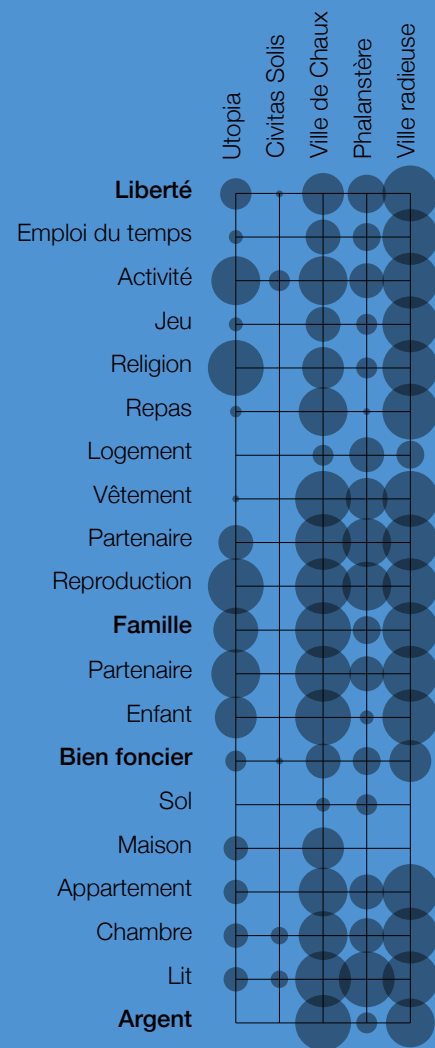


Fig. 24 - Diagramme indiquant le degré de possession de divers thématiques

La taille du cercle indique l'importance de la notion en fonction de l'oeuvre.

Méthodologie

Pour les trois thématiques restantes, celle du logement, du repas et des loisirs, le même moyen de représentation est utilisé. Afin d'en lire facilement les résultats, quelques lignes sont nécessaires à l'explication de sa composition.

Dans un premier temps, les différents cercles permettent de délimiter des espaces propres à chacun des cinq objets d'étude. Au centre se trouve le plus ancien et fondateur de l'utopie : *Utopia*. Les cercles s'éloignant du centre correspondent aux quatre autres ouvrages disposés chronologiquement, c'est-à-dire *Civitas Solis*, la Cité idéale de Chaux, le Phalanstère et la *Ville Radieuse* le plus à l'extérieur. Cette disposition temporelle permet de voir l'évolution des caractéristiques au cours du temps.

Dans un second temps, les différentes lignes partant du centre jusqu'à un point du périmètre correspondent à un sujet spécifique. Cette multitude de sujets est répartie selon des sous-thématiques matérialisées par les lignes blanches, définissant ainsi des quartiers par sous-thématique.

Le croisement entre les lignes représentant les divers sujets et les cercles représentant les objets d'étude permet de former un tableur, offrant une case par sujet et par objet d'étude. Celui-ci est donc rempli selon le traitement du sujet : plus la case est pleine, plus le sujet est important.

Ce moyen de représentation permet de lire les données spécifiques selon deux axes. Il est à la fois possible de parcourir toutes les données propres à un objet d'étude en suivant un cercle mais également de consulter toutes les données d'un sujet par rapport aux cinq objets d'étude en suivant une ligne.



Fig. 25 - étape 1

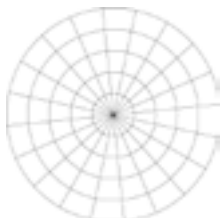


Fig. 26 - étape 2



Fig. 27 - étape 3



Fig. 28 - étape 4

Se reposer

Se reposer, spatialisé dans l'espace du logement, va souvent de pair avec l'individualité, qu'il s'agisse d'utopies ou non. Il semble surprenant d'étudier le principal lieu individuel dans une recherche sur la vie en communauté. Pourtant, c'est en mettant en avant les seuls éléments individuels et leurs caractéristiques qu'il est possible de comprendre l'importance sociale et spatiale des espaces communs. Par ailleurs, le logement individuel n'est pas forcément en opposition avec la vie en communauté : il est possible de dormir dans sa propre chambre et d'effectuer le reste des activités quotidiennes dans des espaces partagés. Cette notion d'individualité, plus ou moins présente dans les cinq ouvrages, permet de définir jusqu'à quel niveau le vivre ensemble est considéré comme un idéal absolu et à quel point l'Homme a besoin de sa privacité.

Si les utopiens ou les habitants aisés de la Chaux font usage d'une maison par famille, les habitants de la *Cité du Soleil* réduisent le logement personnel à une chambre et son lit. En effet, un écriteau situé sur la porte de la chambre indique qui possède l'usage de la chambre pour les six prochains mois. Moins extrêmes, Le Corbusier et Charles Fourier proposent l'appartement comme cellule personnelle. Ces appartements possèdent des surfaces plus ou moins équivalentes à celles des maisons mais se distinguent par leur appartenance à un plus grand ensemble, l'immeuble à redents chez Le Corbusier et le Phalanstère chez Charles Fourier. L'espace personnel est en revanche totalement supprimé pour une catégorie d'habitants du Phalanstère : les enfants. Ils dorment tous ensemble dans de grands dortoirs, n'ayant ainsi qu'un lit comme espace personnel.

Le logement ayant une échelle différente dans chaque modèle idéal, du lit jusqu'à la maison, sa composition varie forcément.

82. Campanella, *La Cité du Soleil*, 129.

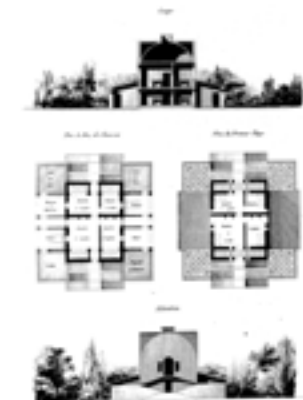


Fig. 29 - Maison d'un employé

« Maisons, chambres, lits, tout, en un mot, est commun entre eux.⁸² »

Les maisons des utopiens sont constituées de chambres, d'une cuisine et d'un jardin. Dans *Civitas Solis*, le logement se réduit à la chambre. A Chaux, seuls les plus riches possèdent chambres, cuisine et jardin privé, les plus pauvres devant se partager une chambre par famille. Les appartements du Phalanstère présentent quant à eux une chambre et parfois un cabinet pour l'hygiène. Enfin, les appartements de la *Ville Radieuse* sont constitués de plusieurs chambres selon les besoins familiaux, d'une cuisine, d'une salle de bain et de deux espaces extérieurs, les loggias.

Si chaque théorie développe sa propre notion d'espace personnel, il en est de même pour les libertés offertes. S'il n'est pas possible de posséder son logement en *Utopie* et dans la *Cité du Soleil*, c'est le cas dans la *Ville Radieuse*. Au Phalanstère, la notion est plus nuancée : les habitants de la Phalange louent leur logement, il est donc leur à partir du moment où ils paient le loyer. Par ailleurs, le logement est rarement destiné à un seul individu. A part les habitants de la *Cité du Soleil* qui dorment chacun dans leur chambre, les logements sont généralement partagés par des membres de la famille. Avec les conjoints pour les quatre autres objets d'études, parfois avec les enfants dans *Utopia* et la *Ville Radieuse*, avec la lignée paternelle dans *Utopia*, selon les âges dans le Phalanstère⁸³, le partage du logement est diversifié. Par ailleurs, la privacité du logement n'est pas la même partout. Dans *Utopia*, les portes des maisons sont à double battants et toujours ouvertes : chacun peut donc y entrer à sa guise.

Finalement, l'étude du moyen de représentation met en évidence que le logement est principalement caractérisé par la description littéraire. Même Ledoux, pourtant architecte de formation⁸⁴, utilise principalement le moyen de l'écriture pour

83. Seulement pour les personnes âgées et les enfants. Les adultes vivant en couple possèdent leur propre appartement.

84. Il étudie l'architecture sous Jacques François Blondel et effectue des stages dans divers cabinets.

85. More, *L'Utopie*, 112.

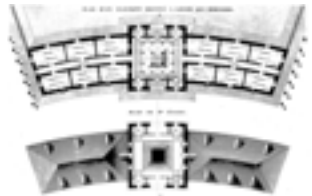


Fig. 30 - logements destinés aux ouvriers

« Les portes sont à deux battants, s'ouvrent facilement de la main, et se referment d'elles-mêmes Chacun entre par la qui veut.⁸⁵ »

décrire les logements. Cependant, s'il écrit beaucoup, les gravures qu'il propose, principalement composées de plans, coupes et élévations, sont essentielles à la compréhension des différents projets qu'il présente. A l'inverse des textes peu structurés, les plans et coupes sont précis et annotés, permettant de comprendre le fonctionnement général des bâtiments ainsi que la fonction de chacune des pièces. Cette manière de représentation, précise dans les dessins techniques et plus abstraite dans les descriptions, est également celle utilisée par Le Corbusier à propos des logements de la *Ville Radieuse*. Dans le chapitre nommé *L'élément biologique: la cellule de 14m² par habitant*⁸⁶, la moitié des pages contient divers faits historiques, notamment le modèle de logement de l'URSS basé sur 9m² par personne. Sur l'autre moitié de la page se trouvent de nombreux plans schématiques mais très précis. Il propose de nombreuses typologies basées sur l'unité de 14m² et en offre diverses vues perspectives.



Fig. 31 - plan pour une famille de 2 à 4 enfants

86. Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 144.

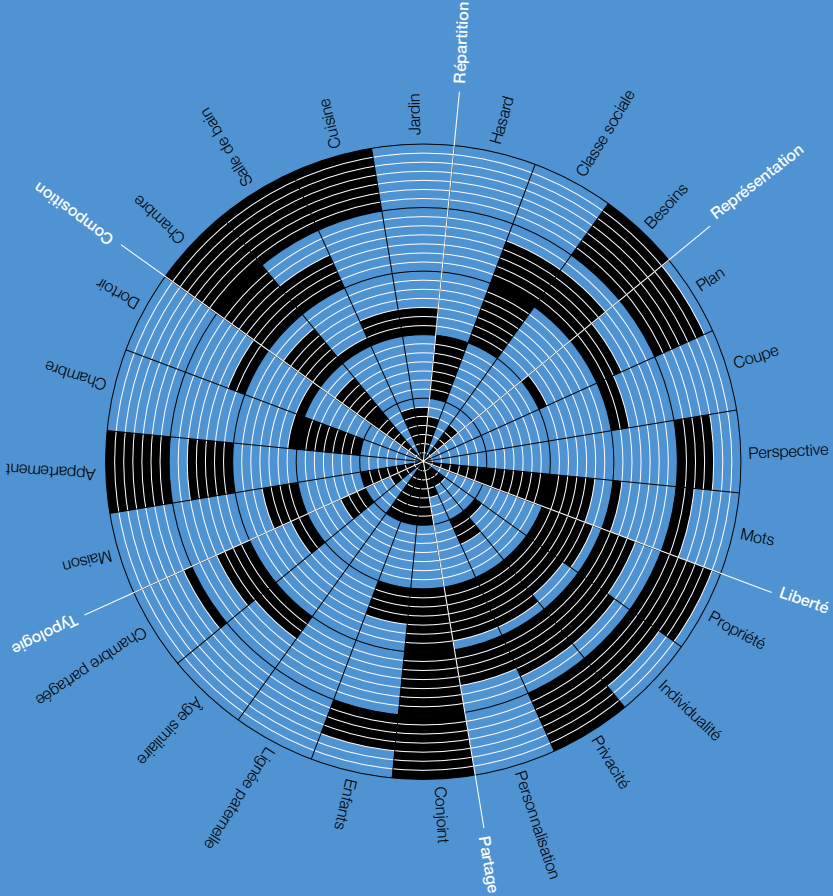


Fig. 32 - diagramme comparatif - se reposer

Se nourrir

Depuis toujours, le repas représente un moment de partage avec autrui. S’il est déjà considéré ainsi dans nos sociétés, il est intéressant de voir qu’il est traité de la même manière dans les utopies.

Une analyse chronologique du repas permet de mieux appréhender son fonctionnement et le rôle de chacun à travers diverses étapes. Le repas ne commence pas au moment de manger mais au moment de la préparation. Ce sont les femmes qui préparent le repas pour le reste de la communauté dans *Civitas Solis* et *Utopia* alors qu’il s’agit d’employés dans le Phalanstère et la *Ville Radieuse* et parfois d’esclaves pour les tâches les plus indignes dans *Utopia*. La préparation s’effectue dans des cuisines communes : il y en a sept⁸⁷ dans *Civitas Solis*, une par quartier dans *Utopia*, une seule pour le bâtiment destiné aux ouvriers dans la cité idéale de la Chaux, plusieurs situées au rez-de-chaussée dans le Phalanstère, plusieurs situées au premier étage des immeubles à redents dans la *Ville Radieuse*. La préparation du repas peut également se faire de manière individuelle : dans ce cas, chacun possède sa propre cuisine. C’est le cas des habitants les plus riches de la cité idéale de la Chaux ainsi que tous les habitants de la *Ville Radieuse*.

Une deuxième étape consiste au service du repas. Il est effectué par les adolescents dans *Utopia* et *Civitas Solis* alors que ce sont des employés qui le servent au Phalanstère et dans la *Ville Radieuse*. Le service à la table s’effectue cependant individuellement au Phalanstère.

Vient enfin le moment de se nourrir. Afin de ne pas obtenir des espaces de restauration trop grands, la communauté est souvent divisée dans des salles communes. C’est le cas dans la *Cité du Soleil*, en *Utopie* où de vastes hôtels accueillent

87. Le nombre de quartiers, séparés par les enceintes.
88. More, *L’Utopie*, 128.

« Les esclaves sont chargés des travaux de cuisine les plus sales et les plus pénibles. Les femmes font cuire les aliments, assaisonnent les mets, servent et desservent la table.⁸⁸ »

trente familles et au Phalanstère où elles prennent le nom de séristères. Ces pièces sont divisées en neuf pièces inégales, une pour les patriarches, trois pour la classe plus pauvre, deux pour la classe moyenne, une pour la classe plus riche, sans compter les divers cabinets et salons qui permettent de s’isoler de la communauté en petit comité. La séparation s’effectue parfois selon des codes : les membres de la Phalange mangent entre membres de la même série, de la même classe sociale et du même sexe, même s’ils sont libres de faire comme bon leur semblent. Dans la ville de Chaux, les habitants mangent selon leur classe sociale : les plus pauvres en communauté tandis que les plus riches dînent dans leurs espaces personnels. En *Utopie* ainsi qu’à la *Cité du Soleil*, les enfants ne mangent pas avec les adultes, les femmes et les hommes se font face.

Enfin, le repas possède des caractéristiques propres dans chacun des ouvrages : il est donné à heures fixes en *Utopie* ainsi que dans la *Cité du Soleil* et au Phalanstère. Il est agrémenté de divertissements en tout genre (chants, musique, lecture) chez More et Campanella où les habitants mangent en silence alors qu’il est plutôt perçu comme créateur de liens sociaux chez Fourier et More. Les repas sont au nombre de deux chez More, le repas et le souper. Chez Campanella, on compte deux repas pour les adultes, trois pour les enfants et quatre pour les personnes âgées. Fourier prévoit 5 repas, deux petits repas où les sexes sont mélangés qui sont le délité et le goûter, deux moyens repas où les sexes sont séparés qui sont le déjeuner et le diner et un grand repas qui est le souper. Le contenu du repas est personnalisé par des médecins dans la *Cité du Soleil* alors qu’il est le même pour l’ensemble de la communauté chez les utopiens. Dans les cinq cités idéales, la nourriture est fraîche, cueillie par la population elle-même comme en *Utopie*, dans la *Cité du Soleil*, à Chaux ou au Phalanstère ou importée

89. More, *L’Utopie*, 128.
90. More, *L’Utopie*, 128.
91. Campanella, *La Cité du Soleil*, 131.

« Les hommes s’asseyent vers la paroi, les femmes de l’autre côté⁸⁹ »

« La trompette indique l’heure des repas ; alors la syphograntie entière se rend à l’hôtel pour y dîner ou pour y souper en commun.⁹⁰ »

« Chacun a sa serviette, son couvert et sa portion. Les médecins sont chargés de dire aux cuisiniers les mets qui conviennent chaque jour aux vieillards, aux jeunes gens et aux malades.⁹¹ »

dans la Ville Radieuse.

Si le repas a principalement lieu en communauté, certains modèles idéaux offrent le choix de manger seul ou ensemble comme en *Utopie*, au Phalanstère et dans la *Ville Radieuse*. Cependant, même si *Utopia* laisse la liberté de choix, les habitants préfèrent manger ensemble. Dans la *Ville Radieuse*, le repas se fait principalement avec sa famille mais il peut se faire en communauté si des habitants le souhaitent. La norme n'est donc pas la même.

Finalement, l'étude du moyen de représentation permet de réaliser que la thématique du repas est principalement décrite à l'aide de mots. Si Le Corbusier et Ledoux en dessinent les espaces dédiés en plan et en perspective, c'est uniquement afin de représenter l'ensemble du logement individuel. Les espaces communautaires sont, eux, totalement absents des représentations graphiques. Comme pour le logement, c'est la description qui permet de s'en faire une idée dans les cinq objets d'étude. La précision de ces descriptions est très hétéroclite d'une œuvre à l'autre : Ledoux décrit très peu le repas, ses espaces dédiés et les coutumes qui l'accompagnent tandis que More en dresse une description très imagée. Campanella est également très précis mais seulement à propos de la composition et de la temporalité des repas. Fourier procède de manière opposée, en décrivant très peu le contenu du repas et sa préparation mais en insistant sur la composition spatiale, notamment des salles à manger (séristères). Quant au Corbusier, il reste très général sur ce sujet, donnant quelques concepts forts comme l'hôtellerie sans les préciser par la suite. Cependant, il est très précis à propos des cuisines individuelles et continuera à les développer après la publication de la *Ville Radieuse*.

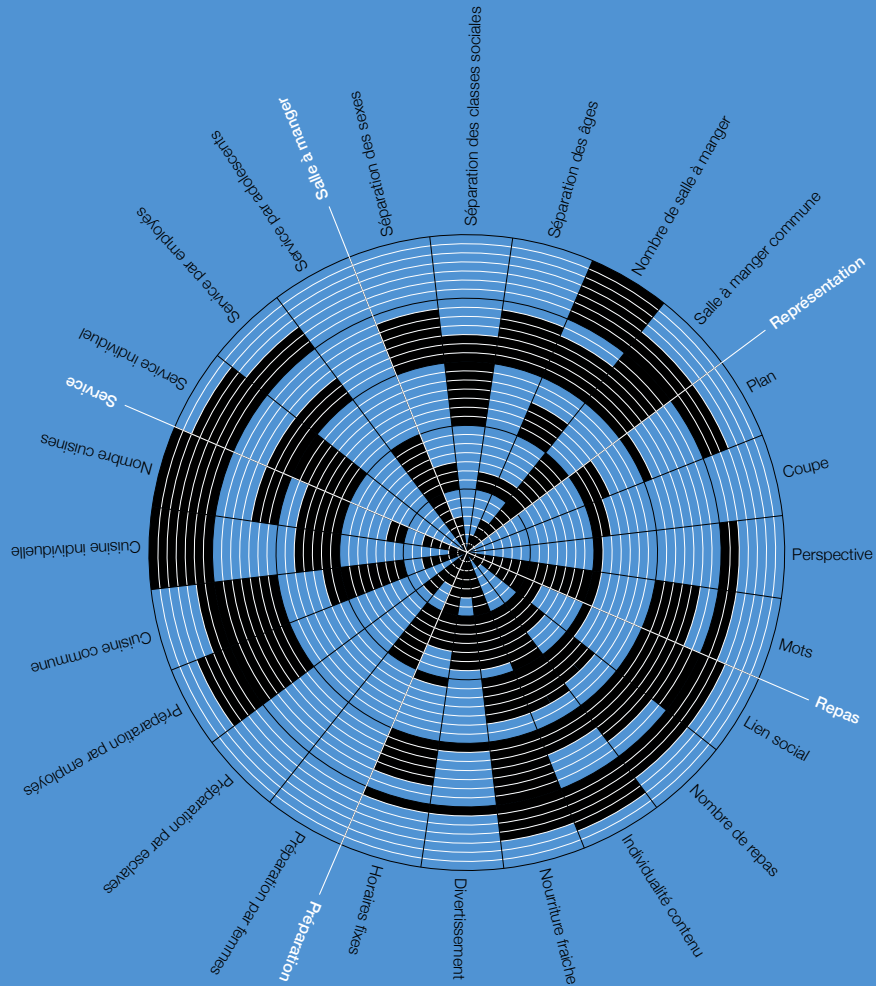


Fig. 33 - diagramme comparatif
- se nourrir

Se détendre

Le développement du divertissement, symbole de temps libre et de développement personnel, donne un bon aperçu de l'accessibilité au bonheur en utopie. Si les loisirs sont fortement mis en avant, à la fois spatialement, socialement, c'est avant tout parce que les habitants des utopies en possèdent le temps. Cela est permis par la diminution de la journée de travail, jugée trop pénible et fatigante. En Utopie, les journées de travail sont fixées à six heures. Dans la *Cité du Soleil*, chacun travaille quatre heures par jour. Dans la *Ville Radieuse*, le temps de travail quotidien est réduit à cinq heures. Dans la majorité des cas, une réduction du temps de travail est rendue possible car tous les individus en capacité de travailler le font, peu importe leur sexe ou leur potentielle classe sociale⁹². Par la participation active de tous et toutes, chacun peut travailler moins, libérant ainsi équitablement des heures destinées aux divertissements. Seules deux théories font office d'exception : malgré l'existence de plusieurs types de loisirs, la cité idéale de la Chaux ne permet pas un gain de temps, son modèle étant initialement dédié au travail. Par ailleurs, le Phalanstère fonctionne sur un emploi du temps basé sur l'unité d'une heure et demie. Ainsi, selon leurs passions, les habitants de la Phalange effectuent des activités d'une heure et demie puis en changent. De ce fait, leurs occupations sont à la fois travail et loisir.

Si du temps est libéré pour se détendre, les périodes dédiées aux loisirs ne sont pas similaires partout. C'est surtout pendant les repas que les utopiens et les habitants de la *Cité du Soleil* se divertissent. Si les habitants de *Civitas Solis* restent silencieux pendant le repas afin d'écouter la lecture⁹³, les utopiens écoutent la courte lecture au début du repas puis discutent avec leurs voisins afin de créer des liens sociaux et terminent le repas par le dessert accompagné de musique. Le reste du temps libre est offert à l'apprentissage. Les utopiens participent aux cours du

92. C'est d'ailleurs ce que critique Thomas More et Le Corbusier dans leur société respective.
93. Sauf les jours de fête où les habitants chantent des chansons à table.

matin tandis que les habitants de la *Cité du Soleil* se cultivent dès que possible sur l'une des faces des sept enceintes. Après le repas, les habitants de la *Cité du Soleil* font de l'exercice, vont prier et se retrouvent au réfectoire tous ensemble. Les utopiens, quant à eux, se retrouvent une heure dans les jardins l'été et au réfectoire l'hiver pour jouer à divers jeux, notamment aux échecs mais certainement pas aux jeux de hasard qui sont prohibés. Ils passent beaucoup de temps à s'occuper de leur jardin, ce qui leur procurent un grand plaisir. Enfin, ils ont l'opportunité de partir en voyage dans la campagne utopienne ou dans une autre ville d'*Utopie*.

Dans la Cité idéale de la Chaux, les loisirs sont offerts à tous mais payants, réduisant ainsi leur accessibilité aux plus riches. Ils s'effectuent après le travail dans des bâtiments spécifiques, notamment dans la Maison de Jeux⁹⁴. Elle présente diverses activités comme la danse avec l'organisation de bals et fêtes, des cafés et restaurants, des salles de jeux de paume ou encore des salles de jeux en tout genre (échecs, cartes, etc.). Si seuls les plus riches peuvent y accéder, Ledoux estime que l'art offert par l'architecture des bâtiments est un plaisir pour tous. Au sein du Phalanstère, les loisirs sont aussi variés que les passions des habitants : de ce fait, le travail devient loisir. Grâce aux gains supplémentaires résultant de la productivité des habitants, le Phalanstère organise de grandes fêtes où les habitants peuvent danser et manger gratuitement. En dehors du temps de travail et de la ponctualité des fêtes, les habitants de la Phalange se divertissent avec des jeux variés, en discutant les uns avec les autres et en cultivant plantes et fruits dans les jardins et jardins d'hiver. Finalement, les loisirs proposés par Le Corbusier dans la *Ville Radieuse* sont de deux types : publics et collectifs. L'espace public situé sur la totalité du sol offre des infrastructures destinées à diverses activités : nombreux sports

94. Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 369.
95. More, *L'Utopie*, 117.

« c'est l'usage ordinaire que d'avoir quotidiennement des leçons publiques avant le jour »⁹⁵.

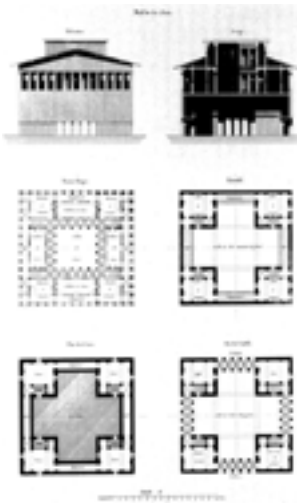


Fig. 34 - maison de jeux



Fig. 35 - ville verte

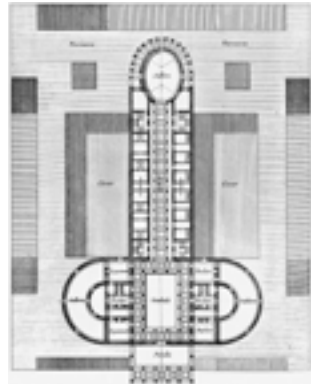


Fig. 36 - plan Oikéma

comme tennis, football, espace de jeux pour enfants, espace de promenade. Par ailleurs, la toiture permet d'offrir un espace extérieur aux habitants, notamment pour accueillir piscine et bains de soleil. La surface d'espaces extérieurs offerte atteint donc 111%, la surface bâtie représentant 11% de la surface totale. Les activités dites collectives prennent place dans les immeubles à redents dans des espaces où la rue intérieure est élargie afin d'accueillir divers clubs.

Ses diverses activités ont lieu majoritairement dans des espaces partagés avec l'ensemble de la communauté, sauf chez Le Corbusier qui prévoit à la fois des espaces communs et des espaces personnels comme le salon. Ces espaces communs sont majoritairement à l'extérieur dans la *Ville Radieuse* afin de créer un lien fort entre nature et Homme alors qu'ils sont plutôt à l'intérieur chez Fourier. Il imagine même des rues-galleries qui permettent de se déplacer d'un bâtiment à l'autre en restant protégé des intempéries et au chaud. De même chez Ledoux, les espaces de loisirs sont enclos dans des bâtiments, notamment l'Oikema, bâtiment dédié aux plaisirs du sexe qui ne possède aucune ouverture sur les façades extérieures afin de ne pas voir ce qui se passe à l'intérieur⁹⁶. Pour More et Campanella, la plupart des loisirs s'effectuent également à l'intérieur bien que certains aient lieu en extérieur.

Comme pour les thématiques du logement et du repas, les moyens de représentation des loisirs sont divergents selon les objets d'étude. *Utopia* et *Civitas Solis*, étant des récits sans la moindre représentation graphique, les loisirs sont donc uniquement décrits au travers des mots. Au Phalanstère, bien que les loisirs proposés sont principalement explicités dans les textes, il est possible de visualiser l'organisation des espaces grâce aux deux plans que Charles Fourier intègre

96. Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 348.

dans *Le nouveau monde industriel et sociétaire* en 1829. La cité idéale de la Chaux est quant à elle à la fois décrite dans le texte et visuellement par des plans, des coupes et quelques perspectives. Claude Nicolas Ledoux dédie quelques bâtiments aux loisirs, notamment la Maison de Jeux et l'Oikema. Quant au Corbusier, bien que décrivant rapidement les diverses activités proposées, il résume et indique l'organisation spatiale des loisirs extérieurs de la *Ville Radieuse* dans la planche sept nommée la ville verte.

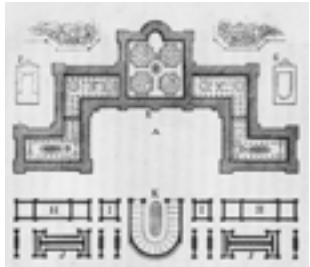


Fig. 37 - plan d'un phalanstère

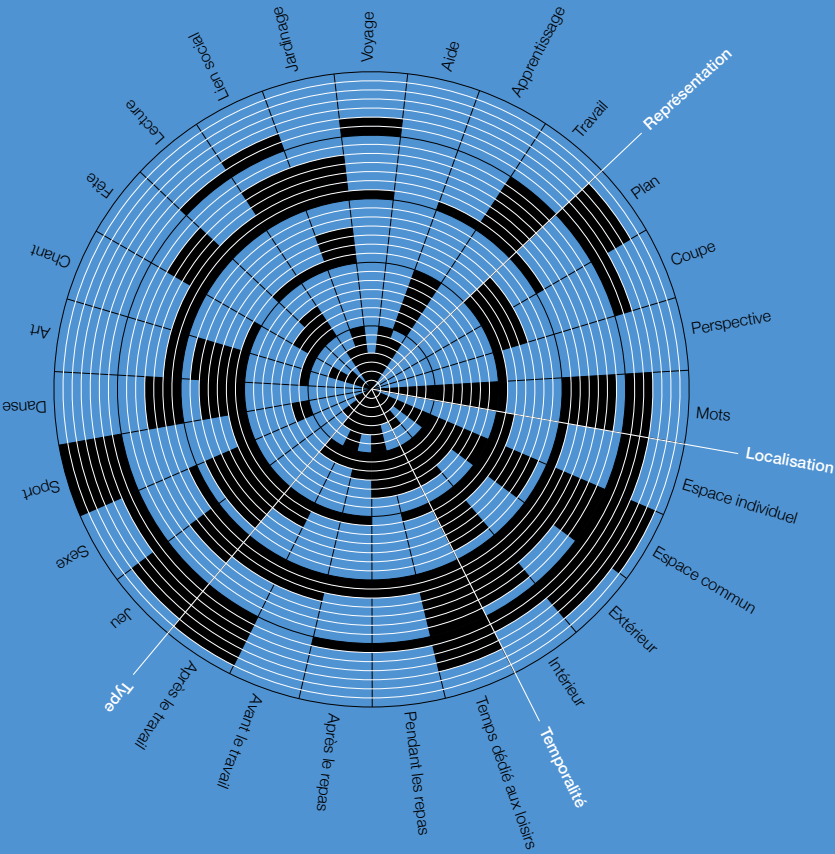


Fig. 38 - diagramme comparatif
- se détendre

Esquisse d'une Charte de l'habitat utopique

À partir des permanences et des divergences mises en avant dans les diagrammes comparatifs posséder, se reposer, se nourrir et se détendre, il est possible d'effectuer une liste de critères caractérisant le vivre ensemble de l'habitat idéal. A l'image de la Charte d'Athènes⁹⁷, la définition d'une série de points permanents permet de réunir l'ensemble des mesures définissant l'habitat utopique. Ces énonciations visent avant tout à garantir le bon fonctionnement du vivre ensemble, unanimement prôné dans *Utopia*, *Civitas Solis*, la cité idéale de la Chaux, le Phalanstère et la *Ville Radieuse*.

Tout d'abord, les études à propos de la possession ont permis de tirer un premier point majeur. La liberté individuelle est une valeur nécessaire pour habiter l'utopie. Si Le Corbusier le prône haut et fort, c'est chez Tommaso Campanella qu'elle est le plus remise en question. Malgré de nombreux freins à la liberté individuelle, l'habitant de la Cité du Soleil s'épanouit par l'apprentissage. Il est libre du sujet d'apprentissage du moment qu'il s'endort avec plus de connaissances que la veille. L'apprentissage est un thème relativement vague, la connaissance pouvant venir de toute part. De ce fait, l'habitant de la *Cité du Soleil* est donc relativement libre de ses activités, toutes étant sources de savoir.

Ensuite, la notion de famille est omniprésente dans les cinq ouvrages. La famille prend différentes formes dans les objets d'étude. Elle peut se cantonner à la famille nucléaire, c'est-à-dire le père et la mère formant les parents avec leurs enfants mais elle peut s'étendre à beaucoup plus large : toute la lignée paternelle chez More, l'ensemble des individus partageant les mêmes passions formant ainsi des séries chez Fourier ou encore la totalité des habitants de la *Cité du Soleil* chez Campanella. Cette notion de famille indique l'importance du

1. La liberté individuelle est garantie.

2. Chaque individu possède le sentiment d'appartenance à un groupe, une communauté.

97. Rédigée durant le IVème CIAM en 1933 dont le thème est « la ville fonctionnelle », elle est publiée par Le Corbusier en 1941. Elle comporte 95 points à respecter afin de garantir les 4 fonctions majeures (la vie, le travail, les loisirs, la mobilité) tout en offrant uniformité et l'esthétique pour les constructions d'après-guerre.

sentiment d'appartenance à une communauté, à un groupe quel qu'il soit. Ce groupe peut être défini par différents facteurs: le sexe, l'âge, la classe sociale, les passions, les liens du sang, le lieu d'habitation.

3. Chaque individu a l'exclusivité d'usage d'un espace qui lui est propre, dit individuel.

Si la vie en collectivité est grandement mise en avant, le besoin d'avoir un espace personnel n'en est que plus grand. Dans le but de se reposer, la notion d'espace individuel est essentielle en utopie. Elle se joue à différentes échelles, du lit jusqu'à la maison et à différents degrés de propriété : même lorsque la propriété n'est pas admise comme en Utopie ou dans la *Cité du Soleil*, l'exclusivité d'usage est garantie pour une période donnée.

Cet espace personnel est traduit par la cellule individuelle. Elle correspond en réalité aux limites strictes du logement qui séparent ainsi espace privé et espace commun. La cellule individuelle est essentielle car elle permet non seulement de se reposer, d'obtenir un moment d'intimité avec les personnes dont le logement est volontairement partagé (tout au plus avec son conjoint et/ou ses enfants) ou de privacité mais également de mettre en évidence son individualité en tant que personne. Même dans le cas où tous les logements sont similaires, chacun est libre de déplacer des meubles ou d'en ajouter par exemple.

4. Le confort est garanti à tous, en dépit des différences entre les individus.

En outre, la notion de confort est primordiale en utopie. Si les individus ne sont pas toujours égaux, il est nécessaire de garantir un niveau de vie agréable à tous. Dans plusieurs ouvrages, c'est à travers une distribution des logements selon les besoins que se traduit la notion de confort. Dans d'autres, notamment chez Ledoux, les plus démunis possèdent des logements individuels avec moins de confort que ceux des plus riches mais ont tout de même accès aux nécessités grâce à des espaces communs

conçus dans ce but. C'est le cas notamment de la grande salle centrale destinée aux ouvriers qui présente plusieurs fours et une cheminée centrale, permettant ainsi d'être à la fois au chaud et d'avoir accès à une cuisine partagée.

Si le confort est mis en avant, il ne doit cependant pas tomber dans le luxe. En utopie, l'espace individuel est économisé. Il est parfois réduit au strict nécessaire comme dans *Civitas Solis* avec simplement une chambre et un lit. Il peut aussi présenter une cuisine et une salle de bains comme dans le Phalanstère, rarement un salon ou un jardin mais jamais avec des pièces superflues comme par exemple des chambres d'amis, des bureaux, etc. Ceci impacte directement la dimension du logement: les grandes maisons tendent à disparaître au profit des appartements.

Par ailleurs, le repas est considéré comme un moment de réunion avec le reste de la communauté. Il ne s'agit pas uniquement de l'acte de manger mais également de tout le processus de préparation, du service, du divertissement pendant et après le repas. De ce fait, de nombreux espaces sont conçus autour de ce moment majeur qui a lieu plusieurs fois par jour : cuisines communes, salles à manger, espaces de distribution. Difficilement partagé avec l'ensemble des individus, le repas permet de diviser la communauté en divers groupes, permettant de créer des liens sociaux forts. Ces groupes sont parfois mis en place selon des règles définies (âge, sexe, classe sociale, passion) mais sont parfois libres. Il est important de préciser que le fait de manger ensemble n'implique pas une unicité de repas. Au contraire, dans la majorité des cas, les habitants possèdent le choix entre divers mets ou mangent un repas sur mesure selon leurs besoins.

5. L'espace du logement est réduit à son minimum.

6. Le processus du repas est un moment de partage.

7. Des espaces communs sont organisés autour des besoins du repas.

- 8. La durée quotidienne de travail est diminuée au profit des loisirs.
- 9. L'espace gagné par la diminution du logement est mis au profit de la communauté par la mise en place d'espaces communs aux fonctions diverses.

Enfin, la durée de la journée de travail est réduite, offrant ainsi plus de temps libre pour les loisirs. Cela est rendu possible par le fait que chaque individu en capacité de travailler est tenu de le faire, mettant en place une certaine notion d'égalité. Si l'espace individuel est réduit, cela est fait au profit des espaces communs qui sont nombreux et présentent des fonctions diverses, garantissant ainsi aux habitants une pluralité de divertissements.

Analyse du construit

Si ces critères semblent idéaux d'un point de vue théorique, leur mise en application dans une société existante et définie par une histoire et des caractéristiques propres est une tâche complexe. Combien de projets théoriques idéaux ont été encensés par les plus grands penseurs mais n'ont jamais réussi à prendre forme ? Et parmi ceux qui ont finalement été construits, combien d'entre eux ont été bien accueilli par le grand public ? Malgré le respect de nombreux critères des théories utopiques, les tentatives de matérialisation n'ont que très rarement été convaincantes. Il reste maintenant à en comprendre les raisons.

Trois ouvrages, découlant chacun d'une des théories précédemment analysées, sont ainsi étudiés à travers la notion du vivre ensemble. Par la comparaison entre critères nécessaires théoriques et traductions spatiales mises en œuvre, il est possible de mettre en avant les éléments fonctionnels et ceux dont le passage de l'imaginaire à la réalité est à revoir.

Saline Royale d'Arc-et-Senans

Contrairement à de nombreuses matérialisations utopiques qui s'inspirent de théories déjà publiées, Claude Nicolas Ledoux écrit *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation* dans la même période où il projette et construit la Saline Royale d'Arc-et-Senans, soit entre 1775 et 1779. Afin de garantir le commerce salin avec la Suisse, il est mandaté par le roi Louis XV en 1774 pour la construction de nouvelles salines. Il souhaite édifier la Saline Royale comme théâtre de l'industrie. Après un premier projet à plan carré refusé par le Roi dans lequel il imagine déjà des coursives abritées pour les ouvriers, Claude Nicolas Ledoux propose un plan en demi-cercle offrant à la Saline une forme aussi pure que la course du Soleil, notamment en référence au roi Soleil, le roi Louis XIV⁹⁸. Le diamètre est composé de la Maison du Directeur au centre et des bâtiments de production de sel ainsi que des pavillons des Commis et de la Gabelle sur les côtés. Claude Nicolas Ledoux emprunte un langage architectural classique en s'inspirant notamment de Palladio et Serlio par l'emploi de colonnes, la succession des ordres, la mise en place de portiques, de frontons et de fenêtres en serlienne. Ce choix architectural est vivement critiqué à l'époque, notamment par le roi et la bourgeoisie qui estiment ridicule l'accès à une architecture noble pour les ouvriers. Claude Nicolas Ledoux s'intéresse également au confort des ouvriers en offrant des bâtiments hygiéniques et sécuritaires pour l'époque, particulièrement par une ventilation naturelle dans les ateliers et un système de protection contre les incendies par les fontaines.



Fig. 39 - plan de la Saline Royale d'Arc-et-Senans



Fig. 40 - vue perspective de la porte de la saline de Chaux

98. « Saline royale renouveau Arc-et-Senans ».

Familistère de Guise⁹⁹

Le Familistère voit le jour en 1879 à Guise. Il est l'aboutissement du projet de Jean-Baptiste André Godin, propriétaire d'une société d'appareils de chauffage et d'appareils ménagers. Il ouvre d'abord son atelier avec deux ouvriers en 1840, qui sont au nombre de 1500 en 1880¹⁰⁰. Face aux conditions de vie désastreuses des ouvriers, Jean-Baptiste André Godin s'interroge. En 1842, il découvre la pensée fouriériste. Il publie quelques années plus tard *Solutions Sociales* (1871) dans lequel il présente diverses cités ouvrières. Il conclut son ouvrage sur ces mots : «*et tout reste à faire, après ces exemples, pour l'émancipation des classes laborieuses et la réforme architecturale de l'habitation humaine*»¹⁰¹. Après plusieurs tentatives de collaboration avec divers architectes fouriéristes, il finit par acheter un terrain à proximité de son usine à Guise et dessine lui-même les premiers plans. Le Familistère emprunte la forme du Phalanstère avec un bâtiment central, une aile à gauche et une à droite. Les trois bâtiments composant l'ensemble présentent chacun une cour centrale pavée et couverte par une verrière. Le Familistère présente de nombreuses dépendances qui accueillent des fonctions diverses : nourricerie, pouponnât, commerce, théâtre, école, buanderie, etc. Une partie du terrain est transformée en jardins et promenades, une autre partie est consacrée à la culture de fruits et légumes¹⁰². Jean-Baptiste André Godin souhaite que les ouvriers aient accès au même confort que les classes sociales les plus hautes¹⁰³. Pour cela, il met en place de nombreux services collectifs. Comme Charles Fourier, il apporte également une attention particulière à l'éducation.

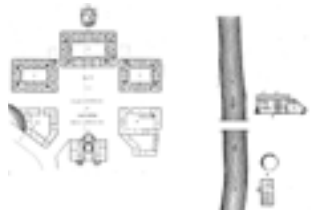


Fig. 41 - plan général du Familistère à Guise



Fig. 42 - écoliers dans la cour centrale du Familistère

99. A ce propos : Paquot, *Habiter l'utopie : le familistère Godin à Guise*.

100. Paquot, *L'habitat en utopie*, 11.

101. Godin, *Solutions sociales*, 102-112.

102. Paquot, *L'habitat en utopie*, 12.

103. Paquot, *L'habitat en utopie*, 12.

Unité d'habitation de Marseille

L'unité d'habitation de Marseille, également nommée Cité Radieuse, est réalisée entre 1947 et 1952 par Le Corbusier, lui offrant la possibilité de matérialiser ses longues recherches sur la manière d'habiter la ville. Il ne considère cependant pas ce projet comme une utopie sociale mais estime répondre rationnellement aux problèmes de logements de l'après-guerre¹⁰⁴. Malgré un chantier long et difficile en raison d'une immiscion politique, la Cité Radieuse est considérée comme l'aboutissement de nombreux concepts architecturaux et sociaux du Corbusier qu'il énonce dans *La Ville Contemporaine de 3 millions d'habitants* et deviennent centraux dans la *Ville Radieuse*. Il a l'occasion d'expérimenter ses hypothèses à propos du logement en vraie grandeur¹⁰⁵, notamment le principe de cellule d'habitation et de ses prolongements nécessaires, permettant à l'habitant d'être totalement autonome au sein même de l'unité d'habitation¹⁰⁶. L'ensemble des 337 logements de la Cité Radieuse sont situés dans un complexe de dix-huit étages, offrant une multitude de services : gymnase privé sur la toiture-terrasse, galerie commerciale aux niveaux 7 et 8, hôtel accueillant vingt chambres et un restaurant, école maternelle¹⁰⁷. L'unité d'habitation est quant à elle située au milieu du parc Michelet aménagé selon les plans du Corbusier. Le projet aura tout de même pris plus de soixante mois de construction au lieu des douze prévus et aura coûté 2800 millions de francs contre les 353 millions de francs initialement prévus.



Fig. 43 - photographie de la Cité Radieuse

104. Bonillo, « La cellule et ses "prolongements" nécessaires », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 7.

105. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 11.

106. Bonillo, « La cellule et ses "prolongements" nécessaires », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 10.

107. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 182.

Méthodologie : regards croisés

Afin de définir à quel point ces trois tentatives de matérialisation de l'habitat idéal peuvent être considérées comme des réussites, cet énoncé propose de les analyser en alliant trois disciplines, offrant ainsi une vision globale des projets. D'abord, par le regard de l'architecte, il est possible d'étudier la traduction spatiale des caractéristiques théoriques précédemment extraites. Ensuite, à travers le regard du sociologue et plus particulièrement l'analyse de témoignages, il est permis de comprendre la façon dont les habitants de ces espaces les ont investis, s'ils les ont appréciés ou au contraire haïs. Cette analyse sociologique permet d'obtenir des arguments basés sur des faits réels et pas uniquement sur des interprétations. Enfin, le regard de l'historien propose plusieurs événements historiques ayant régi la vie de ces complexes, offrant ainsi diverses justifications aux périodes glorieuses et aux périodes de difficultés. Par le croisement des points de vue spatial, sociologique et historique, il est possible de déterminer dans quelle mesure ces constructions correspondent à la matérialisation de l'habitat utopique.

Quelles caractéristiques spatiales ?

Par la confrontation entre principes théoriques et caractéristiques spatiales, il est possible de mettre en évidence le respect ou non des diverses caractéristiques théoriques. Il est donc nécessaire de partir à la recherche des principes de propriété, du logement, du repas et des loisirs issus de l'esquisse de la Charte de l'habitat idéal au sein des espaces des trois matérialisations étudiées puis de les comparer avec la théorie. Cette recherche permet ainsi de comprendre comment la matérialisation d'une idée a pu être mise en œuvre de manière spatiale.

Qui de mieux que ceux qui l'ont vécu ?

Si les neuf principes tirés de la Charte sont respectés et traduits spatialement, il reste encore à vérifier leur fonctionnalité et

efficacité dans les trois objets d'étude : la Saline Royale d'Arc-et-Senans, le Familistère à Guise et l'Unité d'habitation de Marseille. Pour ce faire, une analyse de divers témoignages d'habitants et de journalistes d'époque permet de mettre en évidence les réussites et les échecs d'une construction à une époque donnée.

Quel meilleur juge que le temps ?

Aujourd'hui, la question du devenir de ces complexes se pose. Ont-ils survécu à travers le temps et l'évolution de la société ? Si non, quelles sont les causes de leur chute ? Par un bref aperçu historique de la Saline Royale d'Arc-et-Senans, du Familistère de Guise et de l'Unité d'habitation de Marseille, il est possible de retracer les périodes de succès et de déclin ? au cours de leur histoire. Pour compléter cette analyse historique, un rapide état des lieux permet de définir si, malgré leurs fonctions actuelles, ces œuvres peuvent être considérées comme tentatives de matérialisation de l'habitat idéal.

Aspect spatial

De l'étude comparative est tirée une première esquisse de la Charte de l'habitat utopique, donnant provisoirement neuf points à respecter afin de considérer une manière d'habiter comme idéale. Pour rappel, ces neuf points sont les suivants :

1. La liberté individuelle est garantie.
2. Chaque individu possède le sentiment d'appartenance à un groupe, une communauté.
3. Chaque individu a l'exclusivité d'usage d'un espace qui lui est propre, dit individuel.
4. Le confort est garanti à tous, en dépit des différences entre les individus.
5. L'espace du logement est réduit à son minimum.
6. Le processus du repas est un moment de partage.
7. Des espaces communs sont organisés autour des besoins du repas.
8. La durée quotidienne de travail est diminuée au profit des loisirs.
9. L'espace gagné par la diminution du logement est mis au profit de la communauté par la mise en place d'espaces communs aux fonctions diverses.

D'abord dans un but de vérification de l'application de ces principes puis dans la recherche de leur traduction spatiale, les trois matérialisations de Claude Nicolas Ledoux, Jean-Baptiste André Godin et Le Corbusier sont ici analysées à travers les quatre thématiques de la propriété, du logement et du repas et des loisirs.

Propriété

Dans la Saline Royale d'Arc-et-Senans, la propriété individuelle n'est pas spécialement mise en avant au niveau spatial pour tous les individus. Il n'y a pas de chambre individuelle, seulement une pièce par famille d'ouvriers. De même, la notion de communauté est très peu visible. La collectivisation des espaces existe avant tout par le manque de moyens des ouvriers et l'obligation du travail.

Si la propriété individuelle n'est pas spécialement mise en avant dans le Familistère, la notion de communauté y est très présente. Par l'organisation de nombreux événements rendus possibles par les trois grandes cours centrales couvertes et vitrées, l'ensemble des habitants du Familistère peut être considéré comme les membres d'une communauté à part entière. Parmi de multiples événements, deux sont très importants pour les familistériens : la fête de l'Enfance, créée en 1863 et la fête du Travail créée en 1867¹⁰⁸. Elles consistent en la reconnaissance publique des meilleurs élèves, respectivement ouvriers. L'individualité est tout de même garantie par l'exclusivité d'usage d'un logement par famille.

Dans l'Unité d'habitation de Marseille, garantir la liberté individuelle est une condition sine qua non au projet. Le Corbusier l'indique à de nombreuses reprises à l'écrit dans la *Ville Radieuse* mais également à l'oral dans de nombreuses déclarations. Cette liberté individuelle est spatialement mise en place par la différenciation entre deux types d'espace : l'espace individuel et l'espace collectif, l'un comme l'autre ayant été attentivement étudiés par Le Corbusier. Le logement, matérialisation de l'espace individuel, présente vingt-trois variantes basées sur quatre unités différentes¹⁰⁹, permettant ainsi d'offrir des logements divers en fonction des besoins de

¹⁰⁸. Paquot, *Habiter l'utopie : Le Familistère Godin à Guise*, 267.

¹⁰⁹. Bonillo, « La cellule et ses « prolongements » nécessaires », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 11.

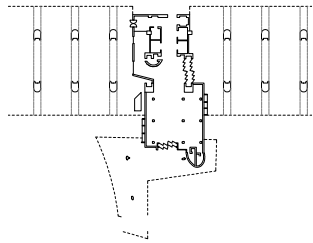


Fig. 44 - plan du hall de la Cité Radieuse

chacune des familles (personne vivant seule, couple, couple avec enfants, etc). Le sentiment de communauté est également mis en place par la présence de multiples espaces partagés: toiture-terrasse offrant un bassin et un petit théâtre ou encore hall d'entrée pensé pour créer la rencontre entre les habitants avec la présence d'un kiosque, d'un comptoir d'accueil et d'une cabine téléphonique¹¹⁰.

Logement

Bien que les berniers¹¹¹ soient réduits au minimum, une seule pièce étant destinée à une famille complète, un certain niveau de confort est offert à leurs occupants. Ce confort s'exprime par deux points : l'hygiène et la sécurité. Afin d'offrir des conditions de vie et de travail meilleures aux ouvriers, Claude Nicolas Ledoux compose l'ensemble du complexe de la saline de manière à garantir une ventilation entre les bâtiments mais également à l'intérieur des édifices. Cette disposition volumétrique sert également de protection contre les incendies: les divers édifices ne se touchent pas, évitant une propagation plus rapide des flammes. Il installe également de nombreuses fontaines ayant comme but premier de servir de réservoir en cas d'incendie¹¹².

Si les logements proposés par le Familistère sont surfaciquement réduits au minimum, ils possèdent une certaine flexibilité: l'organisation des logements par paire et distribués par un couloir commun permet de faire évoluer le nombre de pièces du logement en vue de potentiels changements familiaux tels que l'arrivée ou le départ d'un enfant¹¹³. L'importance de l'hygiène dans les logements est traduite par un soin particulier apporté à la circulation de l'air et à la pénétration de la lumière naturelle dans les logements et les espaces communs. La ventilation naturelle est assurée par un appel d'air des caves jusqu'au

110. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 62.

111. Nom donné aux deux bâtiments qui accueillent les logements des ouvriers des Bernes.

112. Scachetti, « La Saline d'Arc-et-Senans de Ledoux : du texte à la réalité », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 52.

sommet des verrières des cours centrales, en passant par des grilles situées sur le sol des cours centrales et à l'intérieur des logements¹¹⁴. Par ailleurs, les logements sont traversants, permettant d'ouvrir les fenêtres à la fois sur l'extérieur et sur l'intérieur de la cour centrale et de créer un flux d'air. Cela permet également d'offrir la lumière naturelle à toutes les pièces du logement. De même, la largeur des galeries est soigneusement étudiée afin de ne pas empêcher la lumière de rentrer dans les logements des étages inférieurs. Enfin, en termes de sécurité incendie, Jean-Baptiste André Godin met en place des pare-feux tous les dix mètres constitués de murs en briques de 22 cm et instaure des réservoirs d'eau situés dans les combles¹¹⁵. Le confort est également garanti jusque dans les détails, notamment par la mise en place de trappes de vide-ordures ou encore de cabinets d'aisance à chaque étage¹¹⁶.

Dans l'Unité d'habitation de Marseille, les vingt-trois variantes typologiques proposées permettent d'offrir un logement adapté aux besoins de chaque famille sans avoir des espaces jugés non-nécessaires. Le Corbusier pense cependant à l'individualité de chacun puisqu'il estime être fondamental d'offrir un espace personnel aux enfants. Quant au confort, il est pensé à l'échelle du logis à travers divers éléments conceptuels. Le premier consiste à l'insonorisation phonique : les appartements sont conçus comme des boîtes indépendantes, rendant ainsi l'isolation acoustique de meilleure qualité. Un second point consiste à l'importance de la lumière naturelle. Celle-ci est garantie d'abord par l'orientation Est-Ouest de l'Unité d'habitation, par la composition des typologies qui offre des appartements traversants à double niveau, enfin par de larges baies vitrées donnant accès à des loggias comme extensions du logis.

113. Epron, « Description du Familistère », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 131.

114. Epron, « Description du Familistère », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 130.

115. Epron, « Description du Familistère », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 130-131.

116. Epron, « Description du Familistère », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 131.



Fig. 45 - coupe transversale de la partie centrale du Familistère



Fig. 46 - coupe transversale de deux appartements types

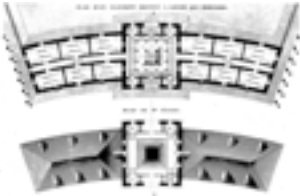


Fig. 47 - logements destinés aux ouvriers

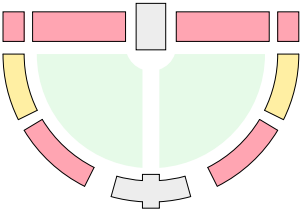


Fig. 48 - plan des différentes fonctions des Salines de Chaux

En rose le travail, en jaune le logement, en vert le loisir.

Repas

Dans la Saline Royale, la composition des divers espaces ne semble pas mettre en avant la notion de partage du repas, plus celle de l'économie. Cette information est induite par la composition des logements ouvriers, présentant une pièce par famille menant à une grande pièce commune présentant divers fours, permettant à chaque famille de préparer ses repas.

Au Familistère, peu d'informations sont fournies à propos du repas. Cependant, l'absence d'indication de cuisine personnelle dans les logements et la présence d'un grand restaurant¹¹⁷ impliquent que le repas s'effectue majoritairement en communauté.

Dans l'Unité d'habitation, si les cuisines individuelles sont extrêmement documentées, jusqu'au mobilier et à la colorimétrie, il n'y a ni cuisine, ni salle à manger communes. Seule la présence d'un restaurant à l'étage de l'hôtellerie induit l'idée du repas ensemble, bien qu'il appartienne davantage à l'hôtellerie qu'à la communauté.

Loisirs

Contrairement à ce que Ledoux présente dans L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, la Saline Royale d'Arc-et-Senans ne présente aucun édifice dédié aux loisirs car tout est tourné autour de la production saline, donc du travail. Les seuls espaces mis à profit des loisirs sont les jardins des ouvriers afin qu'ils puissent cultiver fruits et légumes pour se nourrir.

Si la surface utilisée par l'usine est prépondérante sur le plan d'ensemble du Familistère, les divertissements sont tout de même mis en avant à diverses échelles. Tout d'abord, le plan

117. En c' sur la figuration 41.

d'ensemble du Familistère permet de mettre en évidence les divers édifices dédiés aux loisirs: théâtre en F, casino et salle d'escrime en H, place du Familistère et square en J, jeu de boules en L, parcs en M, potagers en N, salle de gymnastique en AR, bains et piscine en Q, jardin d'agrément en O. La mise en place du jardin d'agrément situé en face de l'usine directement après la construction du Familistère en 1856 permet d'offrir un cadre agréable aux ouvriers durant leur pause. Ce jardin présente statues, fontaines, kiosque, pelouses et massifs fleuris¹¹⁸.

Si Le Corbusier ne peut rien à propos de la quantité horaire de travail, il offre cependant de nombreux espaces de détente. Au niveau des espaces extérieurs, il dessine l'aménagement du parc urbain Michelet en trois parties: la partie Ouest qui accueille le parking, la partie Est et sa promenade offrant une succession de points de vue sur le bâtiment ou la nature environnante et terminant son chemin sur le fameux Modulor, et la dernière partie accueillant un espace de jeux pour enfants avec les débris du chantier aménagés¹¹⁹. Au niveau des espaces intérieurs, Le Corbusier propose des espaces comme prolongement des rues intérieures afin d'accueillir différents clubs. La toiture-terrasse et le hall sont également pensés pour devenir des lieux de rencontre pour la communauté.

118. Epron, « Description du Familistère », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 130.
119. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 112.



Fig. 49 - plan d'ensemble du Familistère en 1889

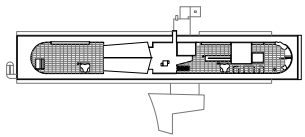


Fig. 50 - plan de toiture de la Cité radieuse

Aspect social & regard critique

Bien que certains principes ne soient pas visibles dans l'espace, notamment la réduction de la quantité horaire de travail ou encore la liberté individuelle, d'autres marquent fortement l'espace comme le logement ou les espaces récréatifs. Si les architectes prennent un soin particulier à offrir certaines qualités et à impliquer certains usages, leur volonté ne correspond pas toujours à la véritable utilisation des espaces. En effet, perception et usage des espaces sont à la fois propre à chacun et découlent d'une dynamique spécifique de groupe. De ce fait, il est intéressant de prendre en compte les témoignages d'individus ayant participés à la vie de ces complexes, au sein même de ces espaces comme protagonistes ou simplement en tant que visiteurs, offrant un certain recul sur leur utilisation.

Éloges

Dès 1865, deux études apportent à la fois témoignages et analyses sur l'expérience de la vie au Familistère. L'une d'entre elle est rédigée par Tito Pagliardini, journaliste se préoccupant principalement d'éducation. Il rédige un article nommé « Une visite au Familistère ou maison de travailleurs » en 1865 pour *The Social Science Review*¹²⁰. Il remarque dans un premier temps les progrès en termes d'hygiène et d'éducation par rapport aux conditions de l'époque. Il note que les enfants sont situés au cœur du Familistère et que de nombreux espaces leur sont dédiés, garantissant à la fois leur éducation et le soutien des parents. Par ailleurs, il rapporte le coût très faible de la vie : le prix du logement est dix fois moins cher qu'ailleurs, il est possible de louer un lit dans un dortoir pour seulement dix centimes ou encore de se doucher dans les salles de bains communes pour vingt-cinq centimes voir gratuitement pour les enfants et les malades. En outre, si l'extérieur ne semble pas particulièrement soigné, les espaces communs intérieurs sont mis en avant. Il cite notamment la cour centrale, à la fois



Fig. 51 - photographie de bal lors de la fête de l'Enfance

120. Paquot, *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 165.

comme lieu de réunion pour les fêtes mais également comme espace protégé pour les enfants ou encore la salle de récréation permettant de s'abandonner à divers divertissements comme la lecture, le casino ou la conversation. Il s'enthousiasme également de la distribution intérieure qu'il considère comme des rues intérieures, menant au foyer domestique «*impénétrable et sacré*¹²¹.» Il note également la notion de liberté comme fondamentale pour le Familistère. Chacun est libre d'agir comme bon lui semble, la sécurité étant garantie par le fait que la plupart des espaces communs sont à la vue de tous. Enfin, le lexique employé dans l'article est très positif, indiquant bien que malgré une volonté de neutralité, Tito Pagliardini porte un avis très favorable au Familistère.

« Père, mère, enfants, tous sont heureux.¹²⁴ »

Trente ans après ces premiers articles, un reportage mené par Jean Roseyro est publié dans deux numéros successifs de *L'Illustration*¹²² en novembre 1896. Il indique d'abord que le Familistère est la seule Association Intégrale du Capital et du Travail qui ait prospéré, symbolisant sa réussite. Il appuie ensuite sur l'importance donnée à l'hygiène, notamment à propos de la lumière naturelle qui afflue de toute part. Il nomme même l'ensemble maison de verre. A l'instar de Tito Pagliardini, il décrit également les nombreuses sources d'amusement du Familistère, notamment les multiples fêtes organisées dans la cour centrale.

« Le familistère, c'est la maison de verre¹²⁵ »

Le témoignage le plus conséquent à propos de l'Unité d'habitation de Marseille et de son fonctionnement est celui de Juliette Ripert anciennement Ougier, également surnommée Lilette. Elle est l'une des premières occupantes de l'immeuble en emménageant dans l'appartement 50 le 13 juillet 1952. Elle ne le quittera pas jusqu'à son décès en 2000¹²³. Lilette n'est pas uniquement habitante de l'immeuble, elle est également

121. Pagliardini, « Une visite au Familistère ou maison de travailleurs », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 182.

122. Paquot, *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 167.

123. Drut, « L'appartement 50 », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 25.

124. Pagliardini, « Une visite au Familistère ou maison de travailleurs », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 180.

125. Roseyro, « Le Familistère de Guise », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 198.



Fig. 52 - photographie des enfants de l'école maternelle jouant sur la toiture

« tout ceci peut être changé ou supprimé. Madame Ougier, vous n'avez qu'à tenir compte ici (tous ces plans) que de la dimension (longueur et largeur) du tout. Vous êtes libre de faire tout ce que vous voulez.¹³² »

« Si je veux vivre dans ma bulle je peux très bien vivre [...] Je commande mes courses par téléphone au 3ème on m'apporte tout ce que je veux [...] Comme, si j'en ai envie, me mêler à la vie collective, c'est-à-dire aider les autres, m'occuper des fêtes, m'occuper de la bibliothèque, m'occuper des clubs, etc.¹³³ »

la directrice et l'institutrice de l'école maternelle accueillant les enfants de deux à six ans, située au 17ème et 18ème étages. Elle enseigne selon une méthode naturelle, c'est-à-dire l'apprentissage par l'expérience et le travail coopératif, ce qui est facilité par la conception des espaces puisque l'école présente un plan ouvert sur deux niveaux reliés par une rampe¹²⁶. De par sa fonction, elle noue un lien fort avec Le Corbusier: d'abord par l'envoi d'une photographie des enfants dans le bassin situé en toiture puis par un échange régulier de lettres qui mènera à une collaboration durable entre les deux protagonistes. De ces échanges naissent par exemple l'illustration du parapet du toit-terrasse par les enfants et plus tardivement la publication du 3ème carnet de la Recherche Patiente de Le Corbusier nommé *Les maternelles vous parlent*¹²⁷. Leur liaison va également permettre à Le Corbusier de suivre les évolutions de l'école et plus globalement de l'immeuble et de la vie sociale qui y prend place. Si cette liaison perdure, c'est avant tout parce que Lilette admire le travail que Le Corbusier a effectué dans l'Unité d'habitation. Dans plusieurs interviews, elle encense à la fois le logement dans lequel elle vit mais également la vie collective de la Cité Radieuse. Elle nomme l'Unité d'habitation, la maison¹²⁸, indique que la vie y correspond à une vie de village¹²⁹ et qu'elle ne «*quitterait pas ma 5ème rue pour tout l'or du monde*¹³⁰».

De ces mêmes interviews sont tirées d'autres témoignages ponctuels de divers habitants comme celui d'Isabelle Warnery¹³¹, ayant grandi dans la Cité Radieuse, aujourd'hui architecte. Elle indique que la découverte de l'immeuble en tant qu'enfant s'est beaucoup apparentée à une découverte urbaine mais également qu'un fort sentiment communautaire est présent : elle explique que les enfants ayant grandi dans l'Unité d'habitation ont tous appris à faire du vélo entre les pilotis ou encore que de nombreux apéritifs s'organisent entre

126. Rüegg, « Lilette Ripert et Le Corbusier », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 31.
127. Rüegg, « Lilette Ripert et Le Corbusier », dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 34.
128. France Régions 3 Marseille. « Le Corbusier. »
129. France Régions 3 Marseille. « Le Corbusier. »
130. France 2. « La Cité Radieuse à Marseille. »
131. Propos tiré de France Régions 3 Marseille. « Le Corbusier. »
132. Lettre de Le Corbusier à Madame Ougier, le 3 juillet 1959. Dans *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 29.
133. France 2. « La Cité Radieuse à Marseille. »

les voisins d'une même rue¹³⁴.

Finalement, c'est Le Corbusier lui-même qui note la mise en place d'une communauté au sein de l'Unité d'habitation de Marseille. Dans le discours d'inauguration qu'il adresse au ministre de la reconstruction et de l'urbanisme le 14 octobre 1952, il indique la création d'une association de l'ensemble des habitants qui implique l'organisation de diverses activités collectives sur les plans culturel, artistique ou sportif.

Reproches

L'architecture demi-circulaire de la Saline Royale n'est pas uniquement destinée à l'hygiène et au confort des ouvriers. Cette disposition permet également une surveillance accrue de l'ensemble des édifices à partir de son point central, la Maison du Directeur. Claude Nicolas Ledoux estime qu'une autorité fonctionnelle est une autorité qui se voit¹³⁵. Pour cette raison, le contrôle spatial est une conception très forte et la surveillance une composante majeure de la création de la communauté de la Chaux¹³⁶. Cette notion de surveillance et de contrôle est principalement présente dans la Maison du Directeur, qui possède d'ailleurs une place particulière dans l'ouvrage de Ledoux puisqu'il s'agit de l'édifice le plus décrit et le plus détaillé sur les diverses gravures qu'il propose. D'abord, sa position centrale lui permet une vision panoptique, c'est-à-dire qu'elle offre une vision d'ensemble à partir d'un unique point. Cette notion est inspirée des systèmes carcéraux qui consistent à placer le gardien dans une tour centrale autour de laquelle se situe l'ensemble des cellules des prisonnier¹³⁷. Ensuite, son architecture imposante présente un portique hexastyle monumental couronné d'un fronton présentant un oculus, à la fois symbole du soleil comme pouvoir du roi Louis XVI mais également comme symbole de l'œil qui observe. Par

« Monsieur Le Corbusier, vous nous avez apporté tout le bonheur du monde.¹³⁸ »

« Ces locataires de Marseille, laissés à eux-mêmes dans l'immeuble inauguré le 14 octobre 52, n'ont pas tardé à se constituer en association, véritable communauté verticale sans politique, destinée à la défense de ses intérêts et au développement de sa valeur humaine, etc...¹³⁹ »



Fig. 53 - élévation de la façade principale de la Maison du Directeur

134. Les rues sont les couloirs intérieurs qui desservent les logements à différents étages. Le Corbusier les nomme lui-même « rues intérieures ».
135. Gaveau, « Surveillance et police en utopie. De la tournée au regard », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 85-93.
136. Gaveau, « Surveillance et police en utopie. De la tournée au regard », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 85-93.
137. Joie, « Archistoiré #1 – La Saline Royale d'Arc-et-Senans ».
138. France 2. « La Cité Radieuse à Marseille. »
139. Extrait du discours d'inauguration adressé par Le Corbusier à M. Cladius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à la remise de l'Unité d'Habitation de Marseille le 14 octobre 1952. Dans *La cellule Le Corbusier : L'Unité d'habitation de Marseille*, 37.

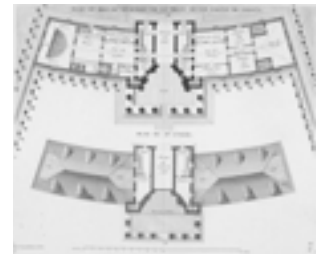


Fig. 54 - plan de la porte de la saline de Chaux

ailleurs, la Maison du Directeur n'est pas seulement un point central en terme géométrique, elle l'est aussi à propos des déplacements des ouvriers qui doivent passer par celle-ci afin de changer d'ateliers ou pour exercer la prière, la chapelle se situant à l'intérieur de la Maison du Directeur. L'ensemble de ces dispositifs donne le sentiment aux ouvriers d'être surveillé en permanence.

En outre, la Saline Royale laisse peu de place à la détente. Tout est tourné autour du travail et même lorsque celui-ci est terminé, les ouvriers doivent cultiver les champs afin de se nourrir. Si Claude Nicolas Ledoux voit l'agriculture comme un moment de détente, elle est plus vécue comme l'ajout d'un second travail pour les ouvriers¹⁴⁰. En outre, l'architecture ne facilite pas une quelconque évasion du travail puisque la saline est encerclée d'un mur, privant les ouvriers d'un contact même visuel avec le reste du monde. De plus, les entrées et sorties sont contrôlées à partir d'une porte monumentale, empêchant l'accès aux tanières et autres occupations situées dans les villages voisins d'Arc et de Senans.

Bien que Jean Roseyro donne un avis très positif à propos du Familistère, il émet une certaine retenue quant à l'éducation offerte aux enfants de tout âge. S'ils sont éduqués à travers des matières dites classiques, ils sont également initiés à la politique d'une manière très précise, qui correspond étrangement à celle menée dans le palais social. A titre d'exemple, les élèves des trois premières années d'étude désignent chaque mois le plus méritant des élèves par vote à main levée. Les élèves élus forment ainsi « Le Petit Conseil » qui a pour mission de veiller au bon respect du règlement en dehors des classes¹⁴¹. Se forment alors un climat de délation et de surveillance constante. Finalement, leur formation se rapproche plus d'une

140. Scachetti, « La Saline d'Arc-et-Senans de Ledoux : du texte à la réalité », dans *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie*, 54.

141. Roseyro, « Le Familistère de Guise », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 200.

sorte d'embrigadement afin d'obtenir une future main d'œuvre au service du Familistère et de l'usine Godin. Cette notion de surveillance n'est pas uniquement visible chez les enfants mais dans l'ensemble des habitants du palais social. Comme l'indique plusieurs témoignages de journalistes, la conception des espaces est pensée afin de pouvoir voir et entendre ce qui se passe dans l'ensemble du Familistère. Les cloisons séparant les logements sont très fines et permettent d'entendre ce qu'il se dit d'un appartement à l'autre¹⁴². Quant à l'emploi des fenêtres du côté cour, il permet aux individus passant sur une coursive d'apercevoir l'activité des habitants dans les logements. De même, la balustrade des coursives est conçue pour offrir une vision totale sur l'ensemble des logements par l'emploi de barreaux suffisamment éloignés, créant une espèce de transparence. Cette surveillance s'exerce de la même manière dans toutes les parties du palais social¹⁴³. Règne donc au Familistère une sensation d'être constamment écouté, épié. Jean-Baptiste André Godin n'a pas besoin d'effectuer une quelconque discipline, elle s'effectue par l'auto-surveillance.

La Cité Radieuse connaît plusieurs témoignages positifs des habitants. Cependant, quelques critiques sont émises à propos des logements, principalement au niveau de la mezzanine qui est difficile à aménager en raison des nuisances sonores et de l'afflux de lumière naturelle. De nombreux habitants décident finalement de prolonger le plancher des mezzanines, permettant de rendre la chambre plus autonome par rapport au reste du logement¹⁴⁴. La salle de bain pose également problème aux utilisateurs : située en position centrale de la cellule, elle est peu éclairée et est le point de passage de toute une série de gaines, rendant son usage peu esthétique et peu confortable.

Pendant sa construction mais également lors de sa mise

142. Roseyro, « Le Familistère de Guise », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 198.

143. Pagliardini, « Une visite au Familistère ou maison de travailleurs », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 182.

144. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 146.

145. Roseyro, « Le Familistère de Guise », dans *Habiter l'utopie : le Familistère Godin à Guise*, 198.

« le moindre bruit est épié, les moindres discussions familiales ; les 1800 habitants du Familistère n'en sauraient jamais être exempts – ont pour auditeurs, sinon pour témoins, vingt, trente personnes. Et comment parmi elles ne se rencontrerait-il pas des indiscrets, sinon des ambitieux, enclins peut-être à aviser de ces scènes le Conseil de surveillance avec l'espoir d'être bien notés et de graver plus facilement un des échelons de ce petit Etat social.¹⁴⁵ »

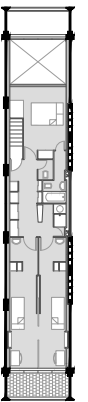


Fig. 55 - plan de l'étage d'un appartement type avec sa salle de bain centrale

« Ainsi, l'Unité communique l'irrationalité de son état d'hypothèse restée sans conclusion, fragment gigantesque d'une conception globale de la ville destinée à rester pure idéologie.¹⁴⁷ »

en service, la Cité Radieuse fait face à un avis public assez défavorable, autant du point de vue des personnalités politiques de la région que des habitants. En effet, les marseillais ne l'ont pas spécialement bien accueillie : à peine sortie de terre, ils souhaitent la démolir. Encore aujourd'hui, elle est nommée la maison du fada¹⁴⁶. Elle a également connu une critique vive de la part d'artistes et d'architectes, notamment de Manfredo Tafuri et Francesco Dal Co en 1982.

146. Expression marseillaise signifiant fou.
147. Tafuri & Dal Co, *Architecture contemporaine*, 351.

Aspect historique & état des lieux

Si chacun de ces trois projets a été construit et habité par une collectivité, il est intéressant d'examiner leur évolution au fil du temps. La réussite d'un modèle ne se définit pas uniquement par la création d'une communauté et à l'ensemble bâti qu'elle habite mais également par sa persévérance dans le temps. Par un bref aperçu de l'évolution historique de ces complexes, notamment des diverses fonctions accueillies, il est possible d'analyser dans quelles mesures ces communautés idéales et leur cadre spatial ont évolué, traduisant un sentiment d'échec ou de réussite.

Enfin, à partir de leur état actuel, tant au niveau de leur fonction que de leur état de conservation, il est possible de comprendre si ces objets architecturaux sont traités comme des œuvres à préserver ou au contraire, comme des témoignages d'un passé révolu.

Évolution historique

Malgré de nombreux changements de propriétaires et plusieurs améliorations techniques dont notamment le raccordement au réseau ferroviaire au XIXème siècle, la Saline Royale n'arrive pas à la rentabilité prévue. Rapidement rendues obsolètes par l'apparition de technologies de plus en plus performantes, la Saline Royale se voient obligées de fermer leurs portes en 1895, soit 116 ans après leur mise en fonction. Elles restent à l'abandon pendant quelques temps, pillées puis endommagées par un incendie en 1918 alors que les logements ouvriers sont mis en location. En 1926, l'école des Beaux-Arts demande la classification de l'ensemble de la saline aux monuments historiques dans le but de pousser La Société des Salines de l'Est, propriétaire de la saline, à entretenir davantage les bâtiments. Alors que la maison du directeur et le portique d'entrée viennent d'être classés, le propriétaire



Fig. 56 - photographie de la Maison du Directeur dynamitée

dynamite la Maison du Directeur¹⁴⁸. En 1927, c'est finalement le Département du Doubs qui fait l'acquisition de la saline, la sauvant de la ruine. Elle est réhabilitée d'abord en écurie pour chevaux puis en camp de réfugiés espagnols dès 1939. De 1941 à 1943, en pleine seconde guerre mondiale, la saline de Chaux devient un camp d'internement¹⁴⁹, la conception architecturale facilitant cette fonction : fortification, système panoptique, idée de la ville auto-suffisante qui la coupe de l'extérieur. Alors que Ledoux planifie la saline pour 200 personnes, plus de 370 personnes sont enfermées dans des conditions inhumaines. A l'après-guerre, la Saline Royale est prise en charge comme patrimoine à protéger et sont reconnues au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982.

Dès le début des années cinquante, l'entreprise Godin est dépassée par ses concurrents français en raison d'un retard cumulé qui s'explique par un manque de moyens financiers¹⁵⁰. Contrairement à beaucoup d'autres, le Familistère a tardé à se moderniser. Cette modernisation tardive a nécessité d'importants emprunts bancaires pour la première fois depuis la création de l'entreprise. Ces difficultés financières sont aggravées par une faible productivité liée à des choix de la direction peu stratégiques. Au lieu de se spécialiser dans la fabrication d'un seul produit, la direction impose un catalogue de produits offrant des appareils pour tous types d'énergie¹⁵¹. L'usine produit donc principalement en séries courtes ce qui pénalise sa productivité. Pour ses raisons, la gérance du Familistère propose de modifier le statut de l'association en société anonyme afin de pouvoir faire appel à des financements extérieurs. L'assemblée générale des ouvriers, profondément attachés à l'association fondée par Godin, l'acceptent seulement au bout de dix ans, suite à une aggravation de la situation de l'entreprise. La dissolution de l'association s'effectue en 1968.

148. Joie, « Archistore #1 – La Saline Royale d'Arc-et-Senans ».

149. Joie, « Archistore #1 – La Saline Royale d'Arc-et-Senans ».

150. Dos Santos, « Le Familistère de Guise : un échec social ou industriel ? », dans *L'échec a-t-il des vertus économiques ?*, 54-67.

151. Dos Santos, « Le Familistère de Guise : un échec social ou industriel ? », dans *L'échec a-t-il des vertus économiques ?*, 54-67.

L'entreprise Godin et la totalité du Familistère sont achetées seulement deux ans plus tard pour la moitié de la valeur réelle¹⁵³. Le Familistère, dépendant du fonctionnement de l'usine Godin, décline en parallèle de celle-ci.

L'une des modifications majeures de l'Unité d'habitation de Marseille est le statut : l'État, initialement propriétaire, ne tarde pas à se désengager¹⁵⁴. Initialement logements publics, les appartements de la Cité Radieuse vont être vendus à des particuliers. L'unité d'habitation prend alors le statut de copropriété privée. La privatisation va changer de nombreuses dynamiques, notamment par l'ouverture au grand public : le gymnase situé en toiture n'est plus exclusivement destiné aux habitants, les services collectifs tels que la centrale de réfrigération sont progressivement abandonnés pour faire appel à des services extérieurs. Cependant, la galerie commerciale de la troisième rue continue de fonctionner grâce à la présence de services de proximité tels que la boulangerie ou la boucherie¹⁵⁵.

Si la Cité Radieuse a connu une série de légères modifications, sa fonction et son esprit de village n'ont que très peu changé, indiquant ainsi le bon fonctionnement initial de cet ouvrage. Son succès est également marqué par la réalisation de Le Corbusier dans les années suivantes de quatre autres unités d'habitation à Rezé (1955), Berlin (1958), Briey (1960) et Firminy-Vert (1965), encore habitées aujourd'hui. De par l'historique de la Cité Radieuse, il semble cohérent d'estimer sa mise en œuvre comme un franc succès. Il est cependant difficile d'en juger uniquement par sa jeune histoire, la Cité Radieuse n'ayant pas encore fêté son soixante-dixième anniversaire, à l'inverse de la Saline Royale ou du Familistère qui ont déjà vécu plus d'un siècle.

152. Dos Santos, « Le Familistère de Guise : un échec social ou industriel ? », dans *L'échec a-t-il des vertus économiques ?*, 54-67.

153. Dos Santos, « Le Familistère de Guise : un échec social ou industriel ? », dans *L'échec a-t-il des vertus économiques ?*, 54-67.

154. Le 25 mai 1954, soit deux ans seulement après l'inauguration.

155. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 146.

Et aujourd'hui ?

Aujourd'hui, seule l'Unité d'habitation de Marseille garde sa fonction initiale : offrir un habitat tourné vers la collectivité. La saline d'Arc-et-Senans et le Familistère contiennent actuellement un musée à propos de leur histoire respective. Depuis juin 2022, le demi-cercle pensé par Claude Nicolas Ledoux a été complété par un second demi-cercle, non pas composé par des bâtiments mais par des jardins. Ce projet intitulé *Un Cercle Immense* est pensé afin d'accueillir la biodiversité locale tout en l'intégrant au musée existant. Le Familistère propose des visites de plusieurs édifices : le pavillon central, l'appartement de Jean-Baptiste André Godin, la buanderie-piscine, les économats et le théâtre ; mais également divers spectacles, performances et concerts dans le théâtre afin de continuer à faire vivre cet ouvrage. La Cité Radieuse se visite également, notamment les espaces collectifs ouverts librement au public tels que la toiture-terrasse, le gymnase transformé en juin 2013 en centre d'art contemporain ou encore la rue commerçante située au troisième étage. L'appartement 643 est quant à lui destiné aux visites guidées.

Enfin, en raison de leurs qualités spatiales et de leur importance dans la théorie architecturale et sociale, les trois ouvrages sont aujourd'hui inscrits au patrimoine, permettant de garantir une conservation des caractéristiques majeures de ces ouvrages. Depuis décembre 1982, la Saline Royale est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Il s'agit du premier site industriel au monde à obtenir cette distinction¹⁵⁶. Le Familistère est classé au titre de monument historique français depuis le 1er juillet 1991. Pour la Cité Radieuse, le 26 octobre 1964, les façades et la toiture sont inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le 20 juin 1986, ce sont les façades, la terrasse et ses aménagements, le portique ainsi que

156. « Saline royale renouveau Arc-et-Senans ».

les parties communes intérieures et l'appartement 643 qui sont classés parmi les Monuments historiques¹⁵⁷. Elle est aujourd'hui inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

157. Sbriglio, *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*, 181.



Fig. 57 - photographie du projet *Un Cercle Immense*

Synthèse

Habiter l'utopie, par l'approche littéraire mais également par la matérialisation physique, se manifeste par divers critères qui, ensemble, mènent au vivre ensemble. La notion de vie communautaire est profondément ancrée dans les modes de vie utopiques que décrivent les théories et se traduit à travers plusieurs axes au niveau spatial. D'abord, le repas est un événement social d'une grande importance qui implique des espaces définis pour les diverses fonctions qu'il englobe. D'autre part, afin de tisser des liens durables entre les membres de la communauté, la notion de loisir prend une place considérable dans ces modes de vie. Qu'il s'agisse de divertissements artistiques, sportifs, permettant une reconnexion à la nature ou encore à la création de liens sociaux, de multiples espaces sont conçus spécialement afin de garantir l'épanouissement de chacun. Tout compte fait, l'habitat¹⁵⁸ idéal intègre et prône un nouveau type d'espace : l'espace commun. Offrant à la fois des espaces propices aux échanges des individus des membres d'une même communauté tout en restreignant implicitement l'accès au reste de la société, l'espace collectif permet l'introduction d'une nouvelle typologie d'espace, ni complètement privé, ni complètement public. Pas simplement traitée comme un seuil entre deux espaces qui s'opposent, cette nouvelle typologie offre l'opportunité de concevoir des espaces présentant des qualités nouvelles. Elle soulève cependant plusieurs interrogations, notamment à propos de la possession, qui nécessitent de revoir fondamentalement nos manières d'habiter et de penser la société.

Toutefois, si le partage au sens large du terme est prôné par la majorité des auteurs, ils émettent tous la condition nécessaire de l'accès à l'espace personnel. Qu'il s'agisse d'ouvrages théoriques ou construits, la notion de la cellule individuelle que développe particulièrement Le Corbusier est indispensable au

¹⁵⁸. Au sens large du terme « habiter » et pas simplement restreint au logement individuel.

bien-être de l'individu. Bien que de taille réduite, l'espace intime est essentiel à chacun, d'autant plus avec un mode de vie où la communauté est norme. Pour partager des moments intimes avec les personnes de son choix, se reposer ou simplement être seul, la cellule individuelle doit respecter certaines conditions afin de se sentir chez soi. Par ce simple constat, l'idéal du vivre ensemble doit cependant être nuancé dans le but de trouver un équilibre entre communauté et individualité, collectif et personnel, commun et privé.

Bien que des caractéristiques spatiales peuvent être extraites des théories et considérées comme efficaces dans des réalisations, le succès des ouvrages ne peut être réduit uniquement à la conception de l'espace. Si une conception spatiale réfléchie est nécessaire au bon fonctionnement de ces ensembles bâtis, leur contexte d'implantation est décisif. En effet, les modèles présentés dépendent constamment d'un système politique, économique et/ou social. La réussite de ces projets est donc déterminée par divers facteurs indépendants les uns des autres mais dont le succès de chacun est nécessaire pour que totalité en soit un également.

Par l'étude de divers modèles utopiques, il est flagrant que la notion d'habitat idéal a évolué. Cependant, théories comme constructions mettent toutes en avant la vie en communauté à travers des moyens relativement similaires qui mènent à l'insertion d'une nouvelle échelle spatiale, celle de l'espace collectif. Aujourd'hui, face à des modèles qui datent de plusieurs siècles, il est intéressant de se questionner sur l'actualité du vivre ensemble. Est-ce toujours le dessein de nos architectes ? De notre société ? Dans ce cas, comment se matérialise-t-il face aux changements majeurs qui ont et auront lieu au XXI^{ème} siècle ?

Interrogation sur l'actualité des principes

Regard actuel

Ces modèles autrefois rêvés sont aujourd'hui considérés négativement par l'imaginaire collectif. Souvent comparées à une prison, ces œuvres bâties donnent une image carcérale. Est-ce en raison de la répétition de la cellule individuelle jugée monotone ? De l'homogénéité architecturale apparente ? Ou d'une vie en collectivité poussée à l'extrême qui n'est pas l'idéal de la majorité de la population ? Selon Françoise Choay, il faut prendre en compte le fait que ces modèles ont été inspirés de concepts urbanistiques développés il y a plus d'un siècle, qui eux-mêmes sont inspirés de pensées utopistes datant de plusieurs siècles¹⁵⁹.

Toutefois, ces dernières années sont marquées par la naissance de nouveaux modèles d'habitats mettant en avant la dimension collective. D'abord à l'échelle des typologies des logements avec le développement des clusters mais également à l'échelle plus large de l'immeuble voire du quartier par les coopératives et les éco quartiers, ces modèles répondent à une demande grandissante de vivre ensemble. A titre d'illustration de cet engouement, il faut plusieurs années afin de se voir attribuer un logement dans certaines coopératives genevoises. En effet, dans un monde profondément individualiste, de plus en plus d'individus cherchent à s'ancrer dans un système plus collectif voire communautaire. Cette tendance reste cependant une minorité et répond principalement à une population aisée. En parallèle de l'évolution des modèles, la définition de la communauté tend elle aussi à se modifier et se tourne vers le dessin de nouveaux habitats par la participation active d'un ensemble d'acteurs divers dont les habitants, rendant la notion de communauté plus horizontale. Il ne s'agit plus nécessairement d'un pouvoir vertical détenu par les architectes et les urbanistes mais une collaboration d'un ensemble d'acteurs.

159. Choay, *L'urbanisme : utopies et réalités : une anthologie*, 7-83.

Enjeux d'aujourd'hui et de demain

Si les utopies d'hier ne correspondent pas toujours à la vision idéale de l'habitat, celles d'aujourd'hui sont peu nombreuses et n'offrent pas de modèles jugés suffisamment satisfaisants. Cela s'explique notamment par des enjeux toujours plus complexes auxquels une multitude d'acteurs tentent de trouver des solutions. De plus, les réponses apportées à travers de nouveaux modèles ne sont plus unitaires : Jean Haëntjens parle de foisonnement de solutions¹⁶⁰. A titre d'exemple, la mobilité n'est plus à réfléchir selon l'automobile, la mobilité douce (cyclistes, piétons) et les transports publics mais par une dizaine de modes de transport variés (trottinette électrique, skateboard, voiture intelligente). Par ailleurs, l'échelle d'étude se dilate totalement : si Le Corbusier rêve de trois millions d'habitants, il faut aujourd'hui envisager des villes dix fois plus importantes¹⁶¹, tout en garantissant l'échelle de la cellule individuelle mais également les échelles intermédiaires (immeuble, rue, quartier, ville, mégapole, région, pays, continent, etc.). Enfin, c'est par la pluralité d'acteurs que se mettent en place de nouveaux modèles : des théoriciens qui proposent de nouveaux modèles urbains, des politiques qui développent des projets urbains innovants, des artistes qui offrent un nouvel imaginaire urbain, etc¹⁶².

Cependant, face à ces problématiques complexes, de nouveaux modèles commencent à émerger. Ils tendent principalement vers deux directions, répondant à deux défis majeurs du XXI^{ème} siècle : le développement des technologies notamment par le numérique et la protection de l'environnement¹⁶³. Ces modèles, autrefois très urbains, se tournent aujourd'hui vers l'autonomie, non seulement par rapport à la politique mais également au niveau énergétique¹⁶⁴.

160. Haëntjens, « Quelles urbatopies pour le 21^e siècle ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 113.

161. Haëntjens, « Quelles urbatopies pour le 21^e siècle ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 113.

162. Haëntjens, « Quelles urbatopies pour le 21^e siècle ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 115.

163. Paquot, « Utopies d'un voyage l'autre », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21^{ème} siècle ?*, 38.

164. Aimé, « Pourvu que ça dure », dans *Habiter demain*, 21.

Hypertechnologie

De nombreuses entreprises se tournent vers la technologie de pointe. Celle-ci englobe de multiples domaines liés à l'habitat : techniques de construction, sécurisation de l'habitat, contrôle du confort physiologique connecté ou encore matériaux plus performants. L'ensemble de ces innovations est de plus en plus prisé des constructeurs, offrant à leur clientèle un niveau de confort plus élevé tout en garantissant des prix raisonnables. C'est ce que propose le projet *The Line* dirigé par l'entreprise NEOM. Par la création d'une barre habitée de plus de 170 km, *The Line* offre une véritable ville au cœur du désert. Selon NEOM, ce projet permet à la fois de protéger le désert et son écosystème tout en offrant aux habitants des conditions de vies agréables, notamment en offrant un climat tempéré et propre à l'ensemble construit, se détachant des conditions arides de son contexte.



Fig. 58 - projet *The Line*

Cette vision n'est pas nouvelle puisque *Les cahiers techniques du bâtiment*, revue recensant toutes les innovations techniques dans le domaine du bâti, naît en 1975¹⁶⁵. Cependant, elle est de plus en plus mise en avant, notamment grâce aux innovations technologiques toujours plus rapides et qui ne touchent plus seulement des secteurs spécifiques comme la médecine ou l'aérospatial mais qui s'appliquent maintenant au quotidien de tous et toutes. Dans le domaine de la conception architecturale, l'intelligence artificielle commence à faire ses preuves notamment par l'emploi de la modélisation de l'information du bâtiment (BIM). Au niveau projectuel, le bureau R&Sie(n) créé par les architectes François Roche et Stéphanie Lavaux propose une « architecture des humeurs ». Basée sur un procédé d'analyses physiologiques puis d'une retranscription par un tressage robotisé en bio-ciment, la matérialisation d'un espace identitaire et calqué sur les émotions est effectuée grâce à un processus algorithmique complexe alliant de multiples disciplines¹⁶⁶.

165. Chéruette, « Les cahiers techniques du bâtiment », dans *Habiter demain*, 66.

166. Willem, *Habiter demain*, 160-165.

L'hypertechnologie, c'est trouver des solutions aux problèmes d'aujourd'hui par des innovations technologiques, en partant du principe que les potentiels problèmes émis par les technologies actuelles pourront être réglés par des technologies futures. De ce fait, certains perçoivent cette course à l'innovation comme une quête sans fin et préfèrent se tourner vers les nombreuses ressources que nous offrent encore la Terre.

Symbiose avec la Terre

Face à une crise écologique de plus en plus marquée, de nombreux architectes estiment que l’architecture, à travers l’habitat, possède une part de responsabilité dans la protection de l’environnement. Pour ce faire, ils proposent de ramener l’architecture à une dimension plus humaine, notamment par la redécouverte de l’architecture vernaculaire¹⁶⁷ ou encore par la construction avec des matériaux simples et employés pour leurs qualités propres comme le bois ou le revêtement à la chaux¹⁶⁸. Par un retour à l’échelle de l’Homme et non plus celle de la machine, de nombreux facteurs décisifs de nos habitats changent également : qu’il s’agisse du confort d’usage ou de construction, l’arrêt de l’emploi des machines à toute échelle ou une simple diminution d’utilisation entraîne de nombreuses conséquences.

L’habitat à court terme n’est plus l’unique but en soi. La durabilité de son processus à court terme et de son contexte à long terme deviennent tout aussi fondamentaux. C’est l’image que propose l’architecte utopiste et artiste Luc Schuiten. Parmi ses diverses recherches dont les cités arborescentes¹⁶⁹, il dédie une partie de son temps à dessiner les villes de demain. A travers des vues aériennes, il offre une esquisse de la manière dont les espaces urbains peuvent devenir durables. De Sao Paolo à Bruxelles en passant par Shanghai, Venise, Lyon ou encore la Saline Royale de la Chaux, il offre un large panel d’espace urbains, prenant en considération la spécificité de chacun d’eux. Selon lui, notre environnement, qu’il soit construit ou non, va irrémédiablement changer et qu’« *il se fera malgré nous ou grâce à nous.* »¹⁷⁰

Comme pour le phénomène de l’hypertechnologie, les modèles dits durables ne sont pas nouveaux. L’émergence des éco quartiers, tissant écologie et projet urbain dans un même projet,

167. Aimé, « Pourvu que ça dure », dans *Habiter demain*, 21.
168. Gérard-Pigeaud, « Des matériaux pour Habiter », dans *Habiter demain*, 53-54.
169. Schuiten, « Cité Végétale ».
170. Schuiten, « Architecte Utopiste » dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21ème siècle ?*, 145.



Fig. 59 - Saline Royale durable

date des années 90. Cependant, ces projets n’ont pour l’instant été développés qu’à l’échelle locale et pas encore à l’échelle urbaine¹⁷¹. En effet, en prônant une forte autonomie notamment politique, la mise en place de ces modèles ne peut se faire pour l’instant qu’au sein de petites communautés sur des surfaces relativement restreintes. Par ailleurs, les méthodes employées sont pour la plupart anciennes et impliquent des conditions de vie différentes de celles actuelles, notamment en termes de confort. Plusieurs défis s’imposent donc : celui d’arriver à garantir le niveau de confort offert par les types d’habitat dits classiques et celui de traduire des méthodes utilisées à de petites échelles à des échelles urbaines beaucoup plus larges.

171. Haëntjens, « Quelles urbatopies pour le 21e siècle ? », dans *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21ème siècle ?*, 115.

Épilogue

A l'heure actuelle, l'habitat de demain est déjà en cours de conception, mettant en œuvre technologies existantes dans le but de garantir sa durabilité. Une nouvelle génération d'architectes, plus sensible à l'environnement et formée à de nouveaux moyens de conception comme de construction, est la plus à même pour partir à la recherche d'éléments de réponse pour l'habitat idéal de demain.

Déjà, la notion d'un modèle unique s'est dissipée pour offrir une pluralité de modèles encore en développement. Face à un futur incertain, la difficulté de définir précisément les caractéristiques de demain implique des réponses diverses et variées. Chacun de ces modèles explore la notion du vivre ensemble à sa propre échelle, tout en prenant soin de respecter son environnement naturel. L'idéal laisse ainsi place aux idéaux, offrant à chacun la possibilité de choisir l'habitat qui correspond le mieux à sa manière de vivre. Cette pluralité de réponses est-elle un véritable signe d'idéal ? Ne serait-ce pas plutôt un témoin de l'insatisfaction générale des modèles actuels ? Il semble qu'habiter demain rime aujourd'hui avec habiter autrement. C'est sur ces interrogations qu'architectes, sociologues et autres scientifiques devront se pencher pour concevoir un modèle hybride plus unitaire. Par l'étude et l'association de l'ensemble des modèles émergents, ils esquisseront un nouveau modèle s'approchant un peu plus chaque jour de l'habitat idéal.

Annexes

Bibliographie

Borsi, Franco et Daniel Arasse. *Architecture et Utopie*. Paris : Hazan, 1997.

Bourdon, Valentin. *Les formes architecturales du commun*. 2020.

Campanella, Tommaso ; Lafargue, Paul et Rosset, Jules. *La cité du Soleil*. Bruxelles : Les Ed. Aden, 2016.

Choay, Françoise. *L'urbanisme : utopies et réalités : une anthologie*. Paris : Éditions du Seuil, 2014.

Coquery, Natacha et De Oliveira, Matthieu. *L'échec a-t-il des vertus économiques ? Congrès de l'Association française d'histoire économique des 4 et 5 octobre 2013*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Institut de la gestion publique et du développement économique, 2015. <http://books.openedition.org/igpde/3999>

Daumas, Jean-Claude et Chouquer, Gérard. *Autour de Ledoux : architecture, ville et utopie : actes du Colloque international à la Saline royale d'Arc-et-Senans*, le 25, 26 et 27 octobre 2006. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

De Moncan, Patrice, et Chiambaretta, Philippe. *Villes rêvées*. Paris : Les Éditions du Mécène, 1998.

Eaton, Ruth et Moreau, Anne. *Cités idéales : l'utopisme et l'environnement (non) bâti*. Anvers : Fonds Mercator, 2001.

Fishman, Robert, et Guillitte, Paulette. *L'utopie urbaine au XXe siècle : Ebenezer Howard, Frank Lloyd Wright, Le Corbusier*. Bruxelles : P. Mardaga, 1979.

Fourier, Charles. *Théorie de l'unité universelle II*. Edition numérique. Paris : Les Presses du réel, 2001. http://classiques.uqac.ca/classiques/fourier_charles/fourier_charles.html

Fourier, Charles. *Le nouveau monde industriel ou Invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées*. Edition numérique. Paris : Éditions Flammarion, 1973. http://classiques.uqac.ca/classiques/fourier_charles/fourier_charles.html

France 2. « La Cité Radieuse à Marseille. » INA. 1er décembre 1996. <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/i05276529/la-cite-radieuse-a-marseille>

France Régions 3 Marseille. « Le Corbusier. » INA. 4 octobre 1988. <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/mac8810070071/le-corbusier>

Godin, Jean-Baptiste André. *Solutions Sociales*. Paris : Éditeur Guillaumin et Coéditeurs, 1871.

Joie. « Archistore #1 – La Saline Royale d'Arc-et-Senans ». L'académie des joyeux architectes, 18 février 2021. <http://joyeuxarchi.club/2021/02/08/archistore-la-saline-royale-darc-et-senans/>

Le Corbusier. *La Ville Radieuse*. Collection de l'équipement de la civilisation machiniste. Boulogne-sur-Seine : Éditions de l'Architecture d'Aujourd'hui, 1935.

Ledoux, Claude-Nicolas. *L'architecture : considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*. Paris : Hermann, 1997.

« Le Familistère de Guise » consulté en janvier 2023. <https://www.familistere.com/fr>

Mc William, Neil. *L'Art social de la Révolution à la Grande Guerre: Anthologie de textes sources*. Nouvelle édition en ligne. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2014. <http://books.openedition.org/inha/4825>

Mercklé, Pierre. « Le Phalanstère. » Charles Fourier.fr : le site de l'association d'études fouriéristes et des Cahiers Charles Fourier. Mars 2006. <http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article328>

More, Thomas. *L'Utopie*. Folio classique. Gallimard, 2012.

NEOM. « The Line » consulté en janvier 2023. <https://www.neom.com/en-us/regions/theline>

Observatoire Universitaire de la Ville et du Développement durable. *Imaginaires urbains, utopies et modèles : inventer le 21ème siècle?* [Numéro thématique] Urbia : les cahiers du développement urbain durable. N° 19, mai 2016.

Paquot, Thierry. *Habiter l'utopie : le familistère Godin à Guise*. 3e édition, revue et augmentée. Paris : Editions de la Villette, 2004.

Petit, Pauline. « Le Phalanstère, la folle utopie de Charles Fourier ». Radio France, 6 mai 2022. www.radiofrance.fr/franceculture/le-phalanstere-la-folle-utopie-de-charles-fourier-1269899

Rougny, Florence ; Bonillo, Jean-Lucien et Rüegg, Arthur. *La cellule Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*. Seconde édition. Marseille : Editions Imbernon, 2015.

« Saline royale renouveau Arc-et-Senans » consulté en janvier 2023. <https://www.salineroyale.com/>

Sbriglio, Jacques, et Parisi, Jean-Louis. *Le Corbusier : l'Unité d'habitation de Marseille*. Marseille : Parenthèses, 2013.

Schuiten, Luc. « Cité Végétale » consulté en janvier 2023. <http://www.vegetalcity.net/>

Willemin, Véronique. *Habiter demain : de l'utopie à la réalité*. Paris : Alternatives, 2010.

Iconographie

Contexte & définitions

Figuration 1 : Vulliez, Elise. Schéma isolement. 2022

Figuration 2 : Vulliez, Elise. Schéma géométrie & uniformité. 2022

Figuration 3 : Auteur inconnu. Utopia insulae figura. 1516. Dans Thomas More, *Utopia*. France : Bibliothèque Manzarine.

Figuration 4 : Vulliez, Elise. Modèle spatial de la ville d'Amaurot. 2022.

Figuration 5 : Auteur inconnu. La Cité du Soleil, ou, l'idée d'une république philosophique. 1623. Dans Tommaso Campanella, *Civitas Solis*. Paris : Editeur inconnu.

Figuration 6 : Vulliez, Elise. Modèle spatial de la *Cité du Soleil*. 2022.

Figuration 7 : Ledoux, Claude Nicolas. Carte générale des environs de la ville de Chaux (planche 14). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 89. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 8 : Ledoux, Claude Nicolas. Vue perspective de la ville de Chaux (planche 15). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 100. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 9 : Fourier, Charles. Plan d'un phalanstère en grande échelle. 1829. Dans Charles Fourier, *Le nouveau monde industriel et sociétaire*, 117. Paris : Éditions Flammarion, 1973.

Figuration 10 : Fourier Charles. Plan d'un phalanstère ou Palais habité par une phalange. 1829. Dans Charles Fourier, *Le nouveau monde industriel et sociétaire*, 116. Paris : Éditions Flammarion, 1973.

Figuration 11 : Le Corbusier. VR 15 – La Ville Radieuse (zoning). 1935. Dans Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 170. Boulogne : Éditions de l'architecture d'aujourd'hui.

Principes de narration & caractéristiques spatiales

Figuration 12 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie lexicale – étape 1. 2022.

Figuration 13 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie lexicale – étape 2. 2022.

Figuration 14 : Vulliez, Elise. Diagramme analyse lexicale – *Utopia*. 2022.

Figuration 15 : Vulliez, Elise. Diagramme analyse lexicale – *Cité du Soleil*. 2022.

Figuration 16 : Vulliez, Elise. Diagramme analyse lexicale – Cité idéale de Chaux. 2022.

Figuration 17 : Vulliez, Elise. Diagramme analyse lexicale – Phalanstère. 2022.

Figuration 18 : Vulliez, Elise. Diagramme analyse lexicale – *Ville Radieuse*. 2022.

Figuration 19 : Vulliez, Elise. Rectification du diagramme analyse lexicale – *Utopia*. 2022.

Figuration 20 : Vulliez, Elise. Rectification du diagramme analyse lexicale – *Cité du Soleil*. 2022.

Figuration 21 : Vulliez, Elise. Rectification du diagramme analyse lexicale – Cité idéale de Chaux. 2022.

Figuration 22 : Vulliez, Elise. Rectification du diagramme analyse lexicale – Phalanstère. 2022.

Figuration 23 : Vulliez, Elise. Rectification du diagramme analyse lexicale – *Ville Radieuse*. 2022.

Figuration 24 : Vulliez, Elise. Diagramme indiquant le degré de possession de divers thématiques. 2022

Figuration 25 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie comparative – étape 1. 2022.

Figuration 26 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie comparative – étape 2. 2022.

Figuration 27 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie comparative – étape 3. 2022.

Figuration 28 : Vulliez, Elise. Schéma méthodologie comparative – étape 4. 2022.

Figuration 29 : Ledoux, Claude Nicolas. Maison d'un employé (planche 17). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 105. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 30 : Ledoux, Claude Nicolas. Plans des bâtiments destinés aux ouvriers (planche 38). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 171. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 31 : Le Corbusier. 5. 4,5 ou 6 x 14m2 – Famille de 2 enfants de sexe différent ou de 3 ou 4 enfants des deux sexes. 1935. Dans Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 145. Boulogne : Éditions de l'architecture d'aujourd'hui.

Figuration 32 : Vulliez, Elise. Diagramme comparatif – se reposer. 2022.

Figuration 33 : Vulliez, Elise. Diagramme comparatif – se nourrir. 2022.

Figuration 34 : Ledoux, Claude Nicolas. Maison de jeux (planche 112). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 369. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 35 : Le Corbusier. VR 7 – La Ville Verte. 1935. Dans Le Corbusier, *La Ville Radieuse*, 163. Boulogne : Éditions de l'architecture d'aujourd'hui.

Figuration 36 : Ledoux, Claude Nicolas. Oikèma (planche 103). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 339. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 37 : Fourier Charles. Plan d'un phalanstère ou Palais habité par une phalange. 1829. Dans Charles Fourier, *Le nouveau monde industriel et sociétaire*, 116. Paris : Éditions Flammarion, 1973.

Figuration 38 : Vulliez, Elise. Diagramme comparatif – se détendre. 2022.

Figuration 39 : Ledoux, Claude Nicolas. Plan général de la Saline de Chaux (planche 16). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 102. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 40 : Ledoux, Claude Nicolas. Porte de la saline de Chaux (planche 35). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 162. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 41 : Godin, Jean-Baptiste André. Plan général du Familistère (Fig. 35). 1871. Dans Jean-Baptiste André Godin, *Solutions Sociales*, 443-444. Paris : Éditeur Guillaumin et Coéditeurs, 1871.

Figuration 42 : Auteur anonyme. Écoliers dans la cour intérieure du palais social du Familistère. 1896. © Collection musée de Guise / Familistère de Guise.

Figuration 43 : Michon, Ferdinand. 2021.

Figuration 44 : Vulliez, Elise. Plan rez-de-chaussée de la Cité Radieuse. 2023.

Figuration 45 : Godin, Jean-Baptiste André. Coupe transversale de la partie centrale du Familistère (Fig. 36). 1871. Dans Jean-Baptiste André Godin, *Solutions Sociales*, 446. Paris : Éditeur Guillaumin et Coéditeurs, 1871.

Figuration 46 : Vulliez, Elise. Coupe transversale de deux appartements types de la Cité Radieuse. 2023.

Figuration 47 : Ledoux, Claude Nicolas. Plans des bâtiments destinés aux ouvriers (planche 38). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 171. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 48 : Vulliez, Elise. Plan des différentes fonctions des Salines Royales d'Arc-et-Senans. 2023.

Figuration 49 : Plan d'ensemble du Familistère en 1889. Dans Francois Bernardot, *Le Familistère de Guise, Association du Capital et du Travail et son fondateur Jean-Baptiste André Godin*. Guise : 1891.

Figuration 50 : Vulliez, Elise. Plan toiture de la Cité Radieuse. 2023.

Figuration 51 : Dallet-Prudhommeaux, Marie-Jeanne. Bal des enfants de la fête de l'Enfance dans la cour du pavillon central du Palais social. 1897. © Collection Familistère de Guise.

Figuration 52 : Sciarli, Louis. 1925.

Figuration 53 : Ledoux, Claude Nicolas. Élévation du Bâtiment de la Direction du côté de la grande cour (planche 61). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 217. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 54 : Ledoux, Claude Nicolas. Plan de la porte d'entrée de la saline de Chaux (planche 34). Dans Claude Nicolas Ledoux, *L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 160. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

Figuration 55 : Vulliez, Elise. Plan de l'étage d'un appartement type de la Cité Radieuse. 2023.

Figuration 56 : © Collection Saline royale d'Arc-et-Senans.

Figuration 57 : 2022. © Collection Saline royale d'Arc-et-Senans.

Questionnements à propos de l'actualité des principes

Figuration 58 : NEOM. <https://www.neom.com/en-us/regions/theline>

Figuration 59 : Schuiten, Luc. Saline Royale d'Arc-et-Senans. 2017. <http://www.vegetalcity.net/saline-royale/>

1ère & 4ème de couverture

Frydman, Monique. Tabula 9. 2013. https://www.moniquefrydman.com/serie_tableaux.php?num=17



Fig. 3 - Auteur inconnu. Utopia insulae figura. 1516. Dans Thomas More, Utopia. France : Bibliothèque Manzarine.



Fig. 5 - Auteur inconnu. La Cité du Soleil, ou, l'idée d'une république philosophique. 1623. Dans Tommaso Campanella, Civitas Solis. Paris : Editeur inconnu.



Fig. 7 - Ledoux, Claude Nicolas. Carte générale des environs de la ville de Chaux (planche 14). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 89. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

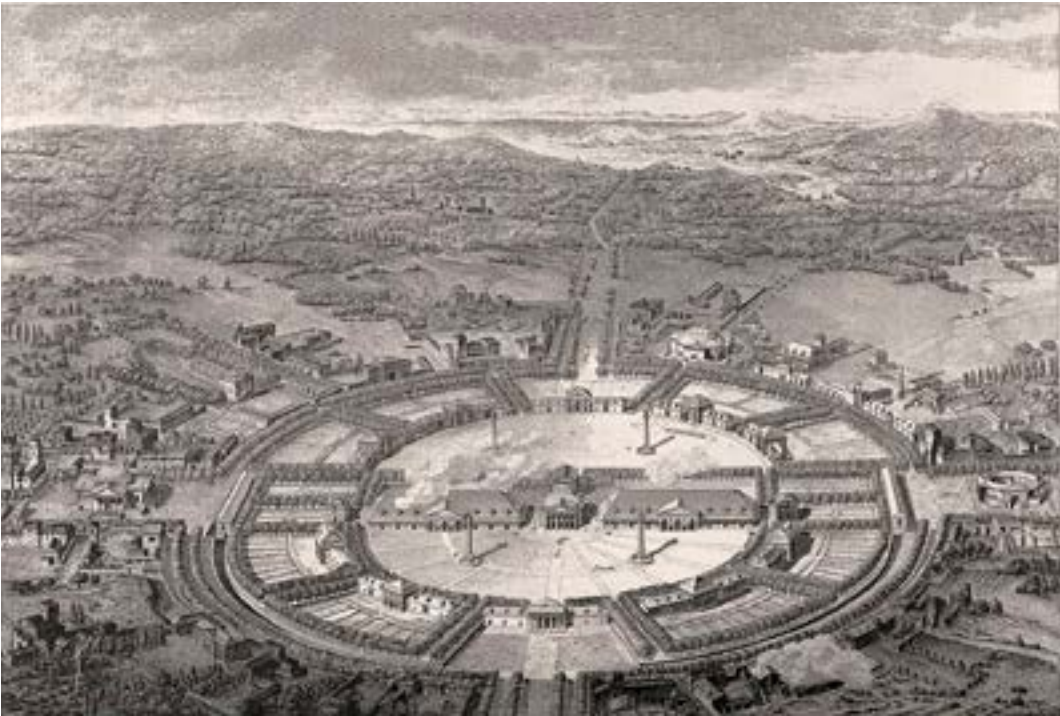


Fig. 8 - Ledoux, Claude Nicolas. Vue perspective de la ville de Chaux (planche 15). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 100. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

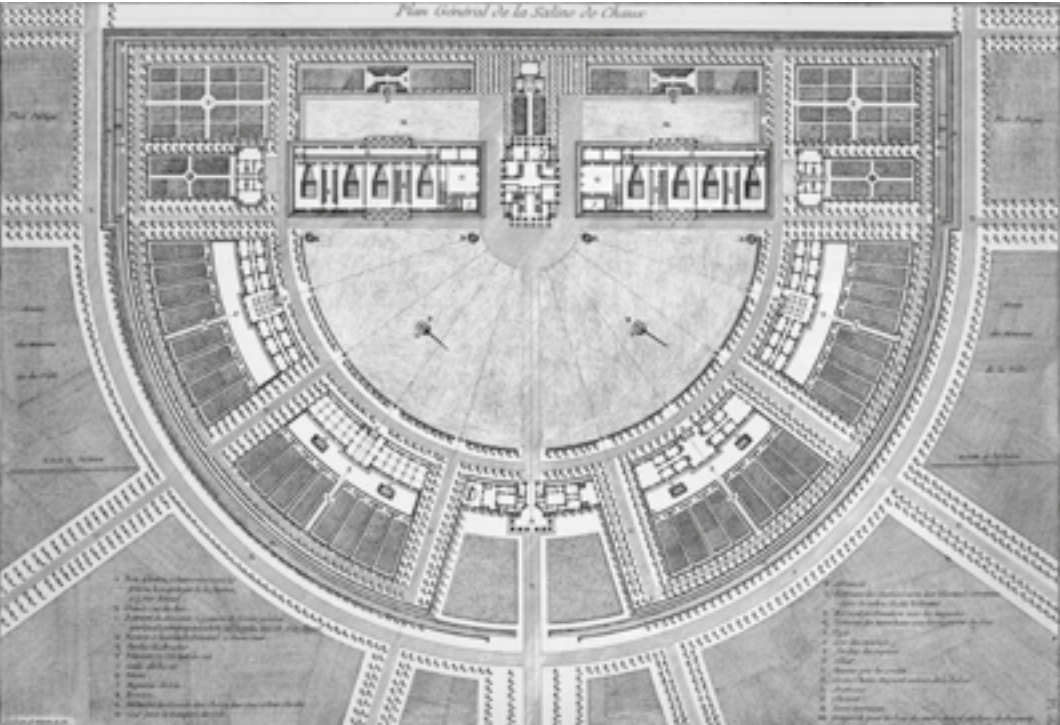


Fig. 39 - Ledoux, Claude Nicolas. Plan général de la Saline de Chaux (planche 16). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 102. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

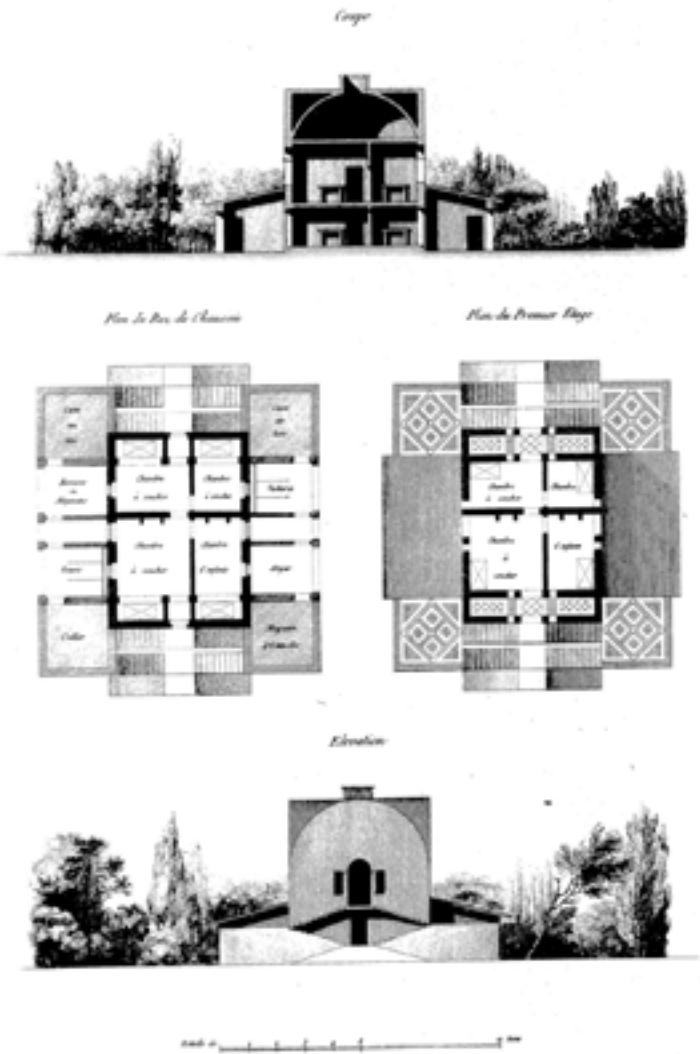


Fig. 29 - Ledoux, Claude Nicolas. Maison d'un employé (planche 17). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 105. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

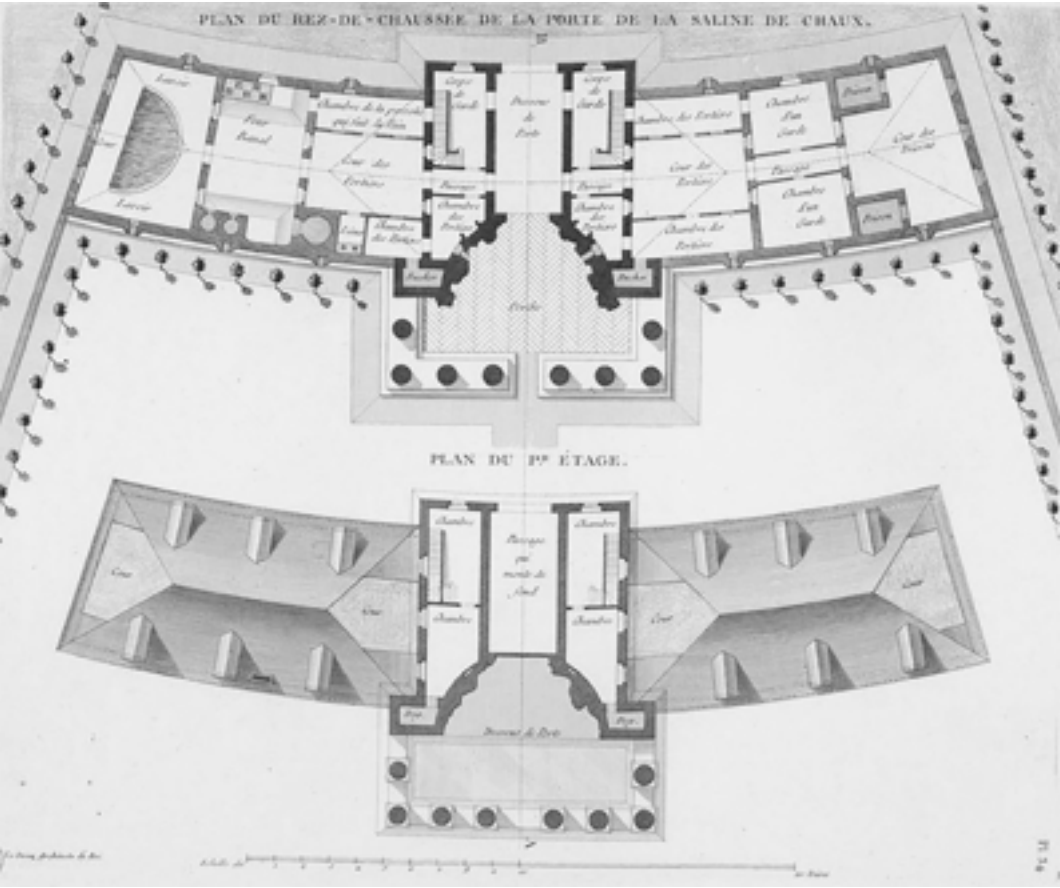


Fig. 54 - Ledoux, Claude Nicolas. Plan de la porte d'entrée de la saline de Chaux (planche 34). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 160. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.



Fig. 40 - Ledoux, Claude Nicolas. Porte de la saline de Chaux (planche 35). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 162. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

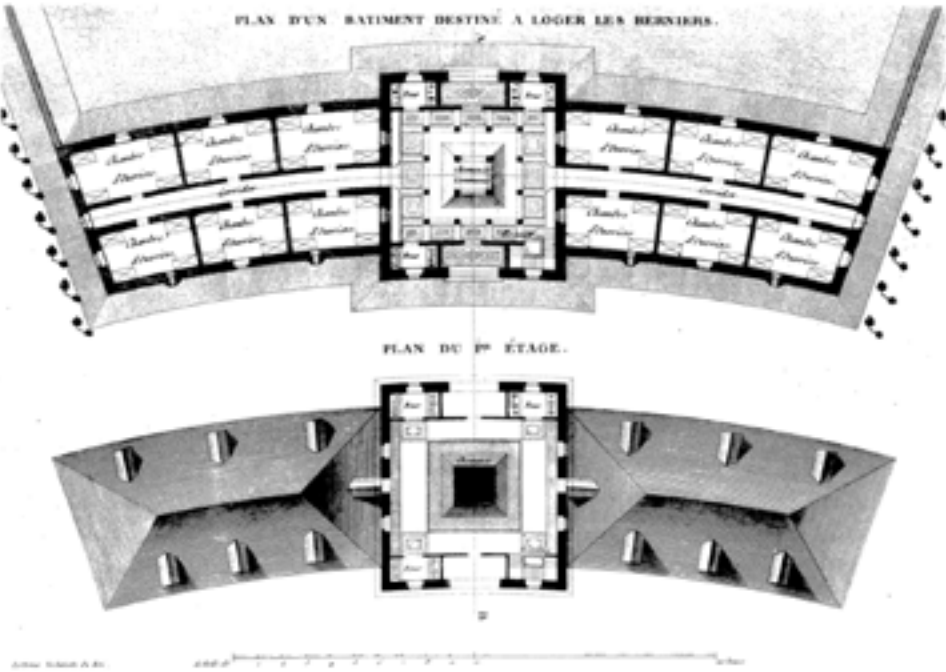


Fig. 30, 47 - Ledoux, Claude Nicolas. Plans des bâtiments destinés aux ouvriers (planche 38). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 171. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

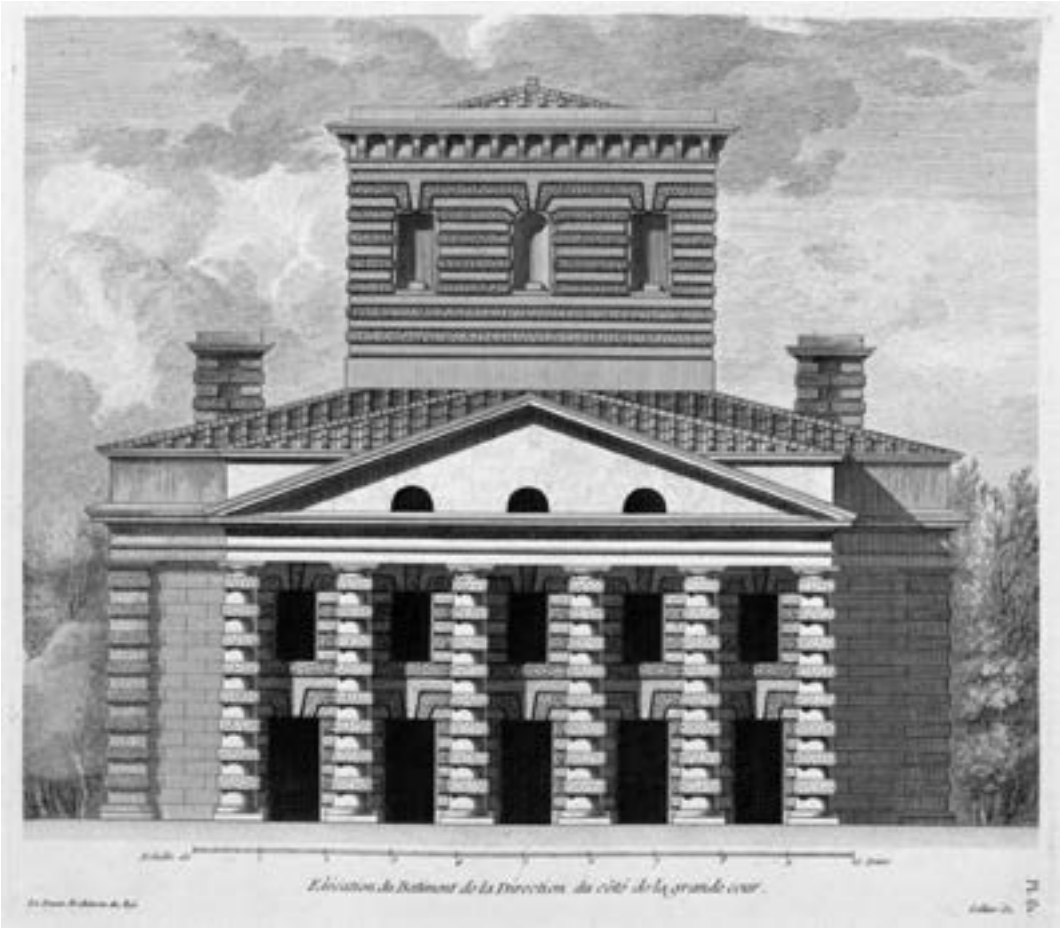


Fig. 53 - Ledoux, Claude Nicolas. Élévation du Bâtiment de la Direction du côté de la grande cour (planche 61). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 217. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

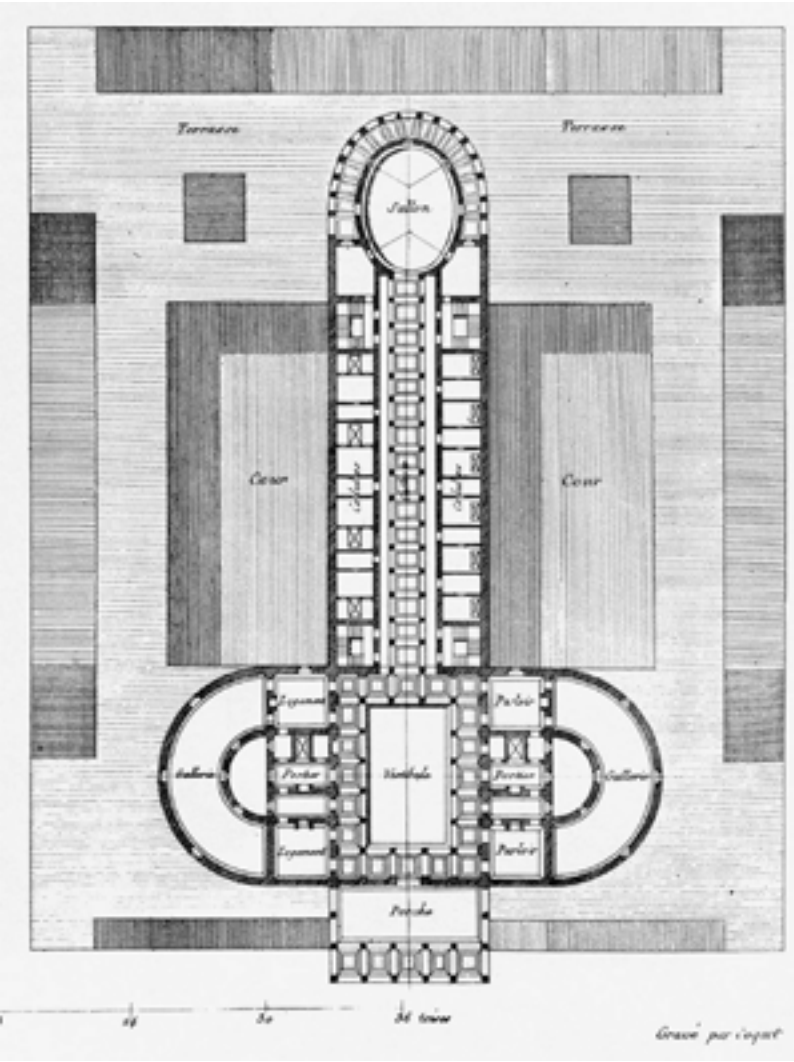


Fig. 36 - Ledoux, Claude Nicolas. Oikèma (planche 103). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 339. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.

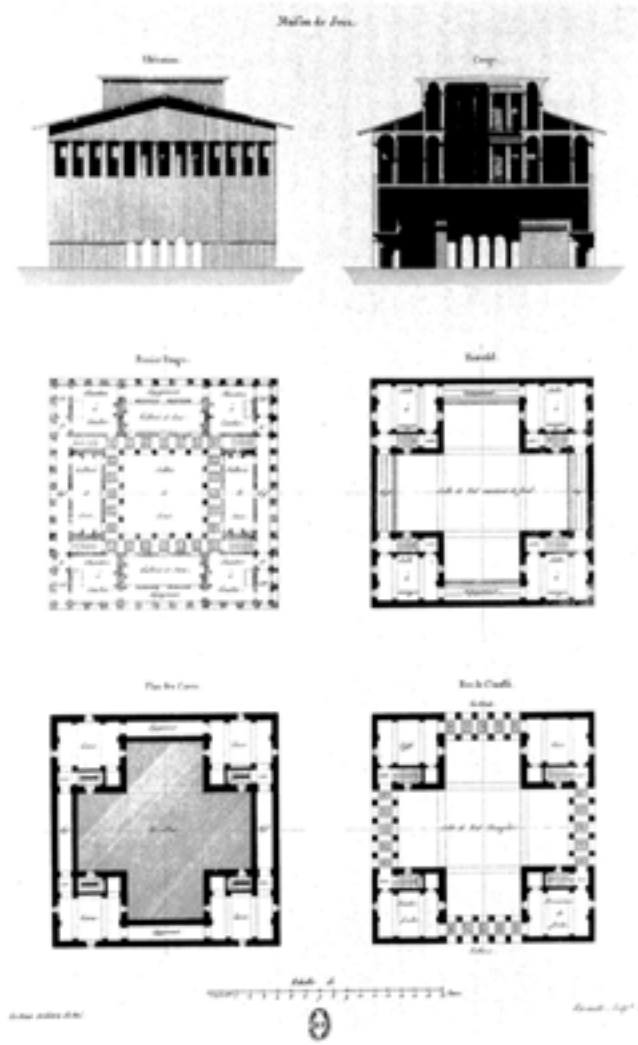


Fig. 34 - Ledoux, Claude Nicolas. Maison de jeux (planche 112). Dans Claude Nicolas Ledoux, L'architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation, 369. Paris : Hermann éditeurs des sciences et des arts, 1997.



Fig. 56 - © Collection Saline royale d'Arc-et-Senans.



Fig. 57 - © Collection Saline royale d'Arc-et-Senans.

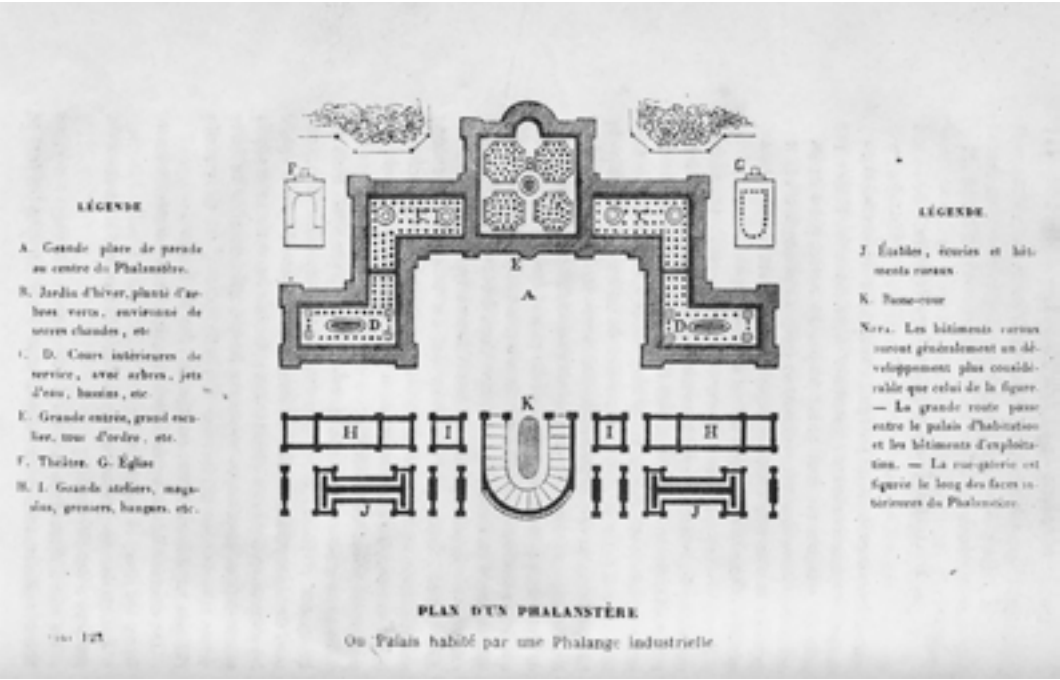


Fig. 10, 37 - Fourier Charles. Plan d'un phalanstère ou Palais habité par une phalange. 1829. Dans Charles Fourier, Le nouveau monde industriel et sociétaire, 116. Paris : Éditions Flammarion, 1973.

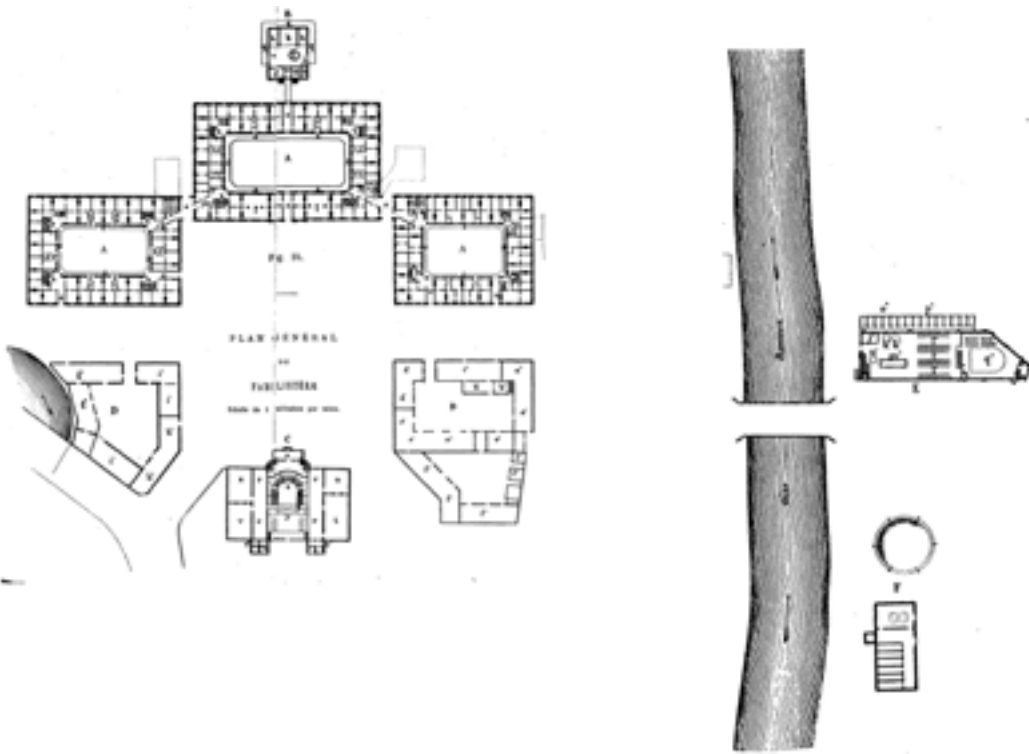


Fig. 41 - Godin, Jean-Baptiste André. Plan général du Familistère (Fig. 35). 1871. Dans Jean-Baptiste André Godin, Solutions Sociales, 443-444. Paris : Éditeur Guillaumin et Coéditeurs, 1871.

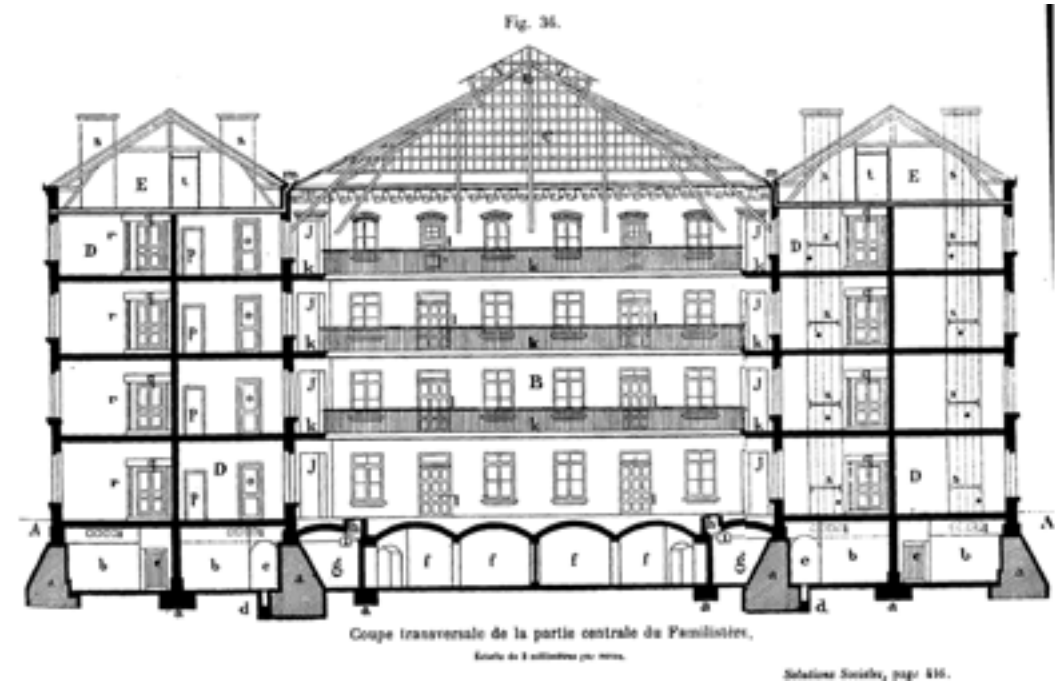


Fig. 45 - Godin, Jean-Baptiste André. Coupe transversale de la partie centrale du Familistère (Fig. 36). 1871. Dans Jean-Baptiste André Godin, Solutions Sociales, 446. Paris : Éditeur Guillaumin et Coéditeurs, 1871.

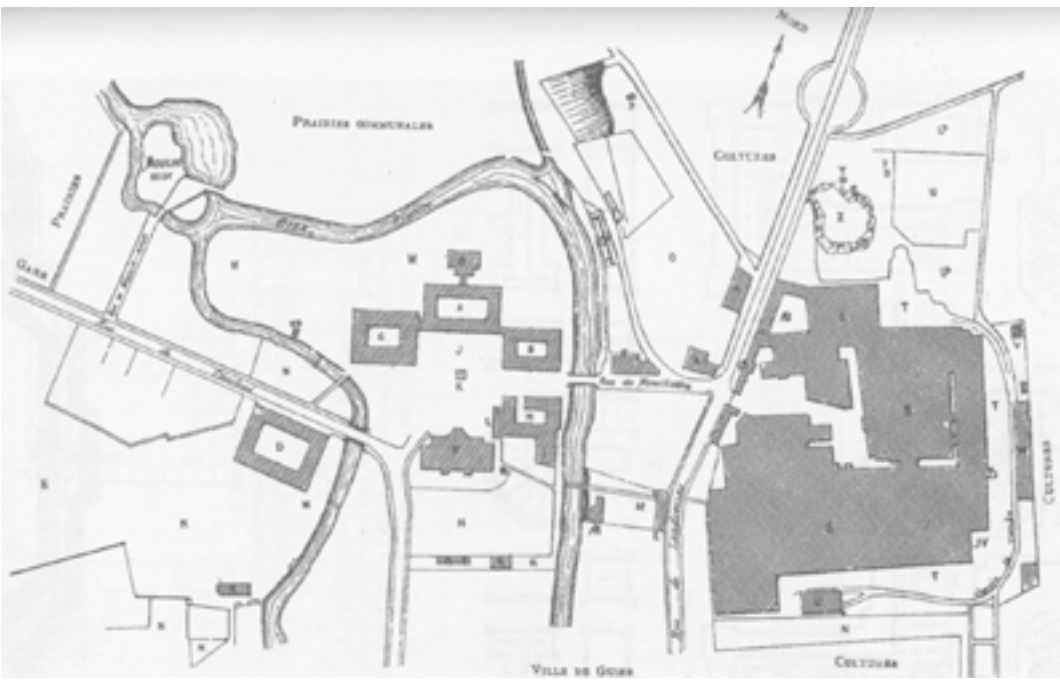


Fig. 49 - Plan d'ensemble du Familistère en 1889. Dans Francois Bernardot, Le Familistère de Guise, Association du Capital et du Travail et son fondateur Jean-Baptiste André Godin. Guise : 1891.



Fig. 42 - Auteur anonyme.
Écoliers dans la cour intérieure
du palais social du Familistère.
1896. © Collection musée de
Guise / Familistère de Guise.



Fig. 51 - Dallet Prudhommeaux,
Marie-Jeanne. Bal des enfants
de la fête de l'Enfance dans
la cour du pavillon central
du Palais social. 1897. ©
Collection Familistère de
Guise.



Fig. 35 - Le Corbusier. VR 7 – La Ville Verte. 1935. Dans Le Corbusier, La Ville Radieuse, 163. Boulogne : Éditions de l'architecture d'aujourd'hui.

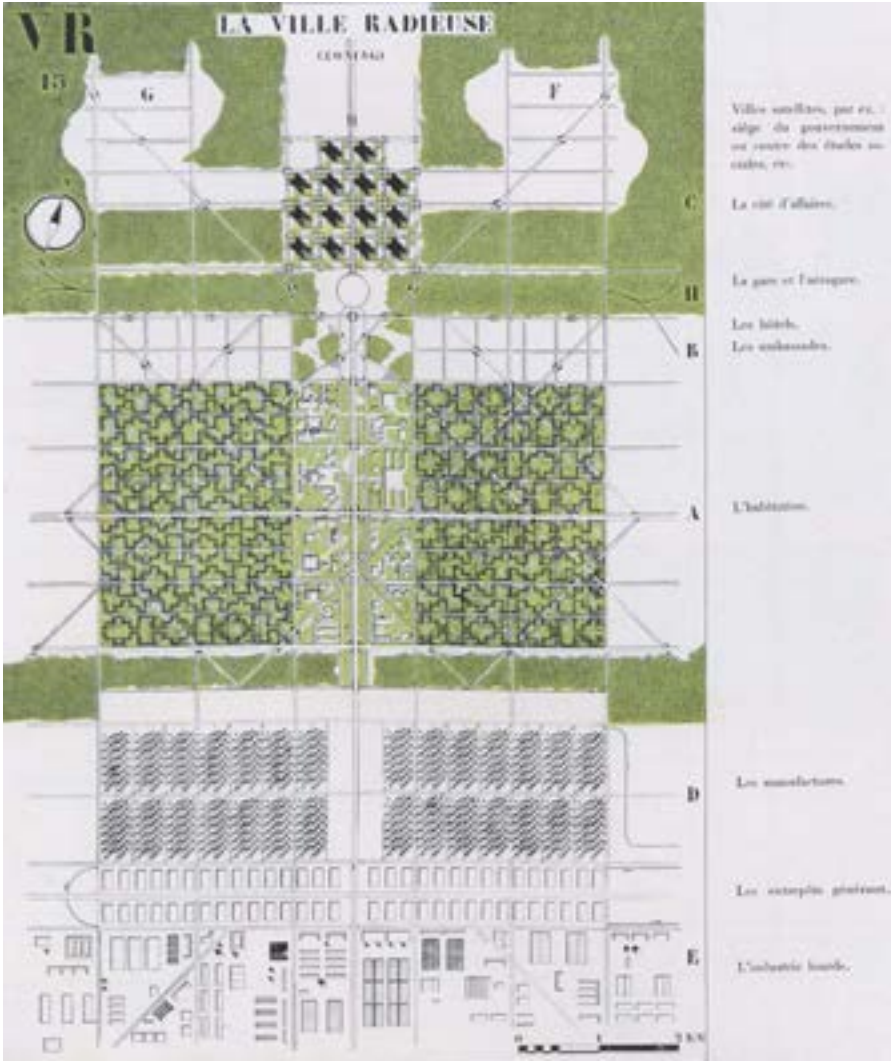


Fig. 11 - Le Corbusier. VR 15 – La Ville Radieuse (zoning). 1935. Dans Le Corbusier, La Ville Radieuse, 170. Boulogne : Éditions de l'architecture d'aujourd'hui.

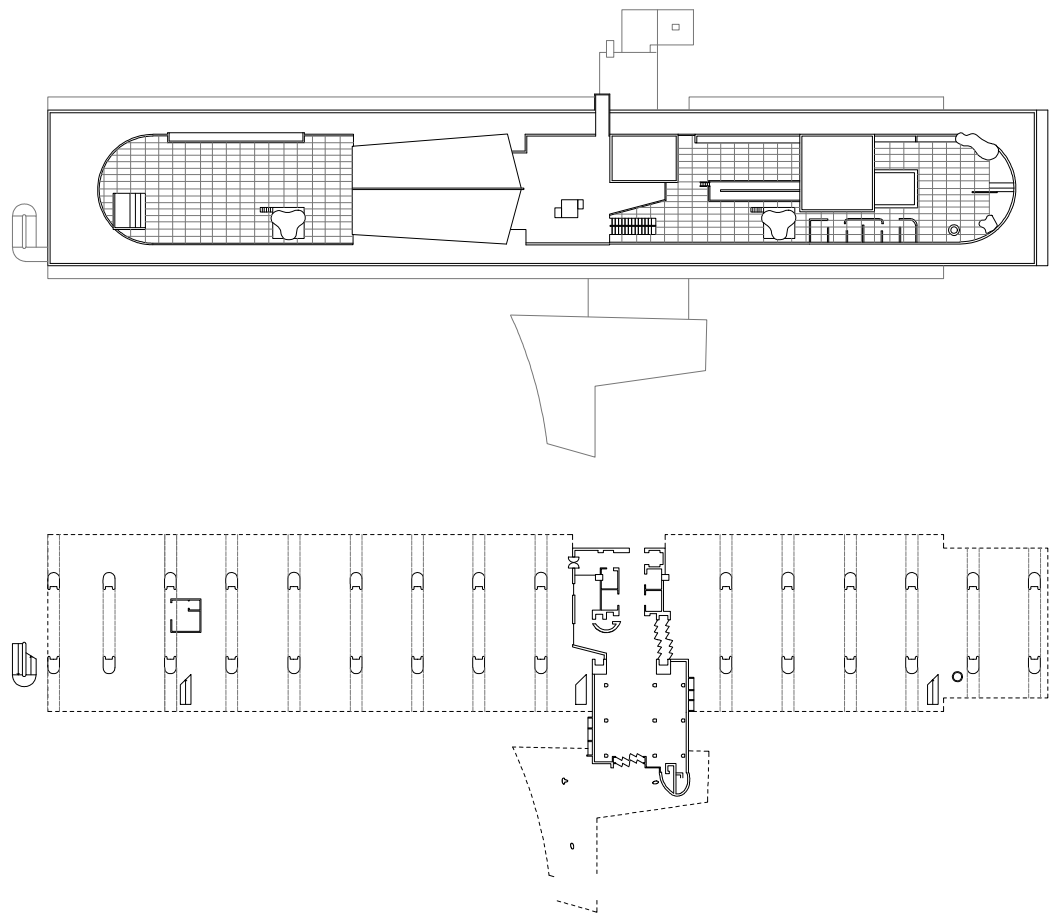


Fig. 50 - Vulliez, Elise. Plan toiture de la Cité Radieuse. 2023.

Fig. 44 - Vulliez, Elise. Plan rez-de-chaussée de la Cité Radieuse. 2023.

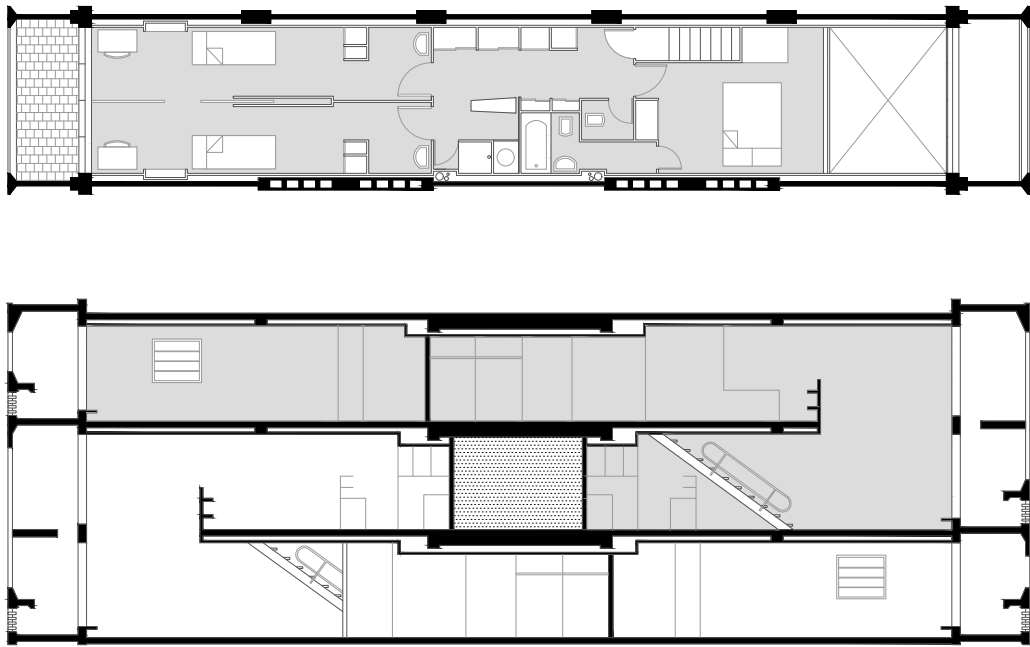


Fig. 55 - Vulliez, Elise. Plan de l'étage d'un appartement type de la Cité Radieuse. 2023

Fig. 46 - Vulliez, Elise. Coupe transversale de deux appartements types de la Cité Radieuse. 2023.

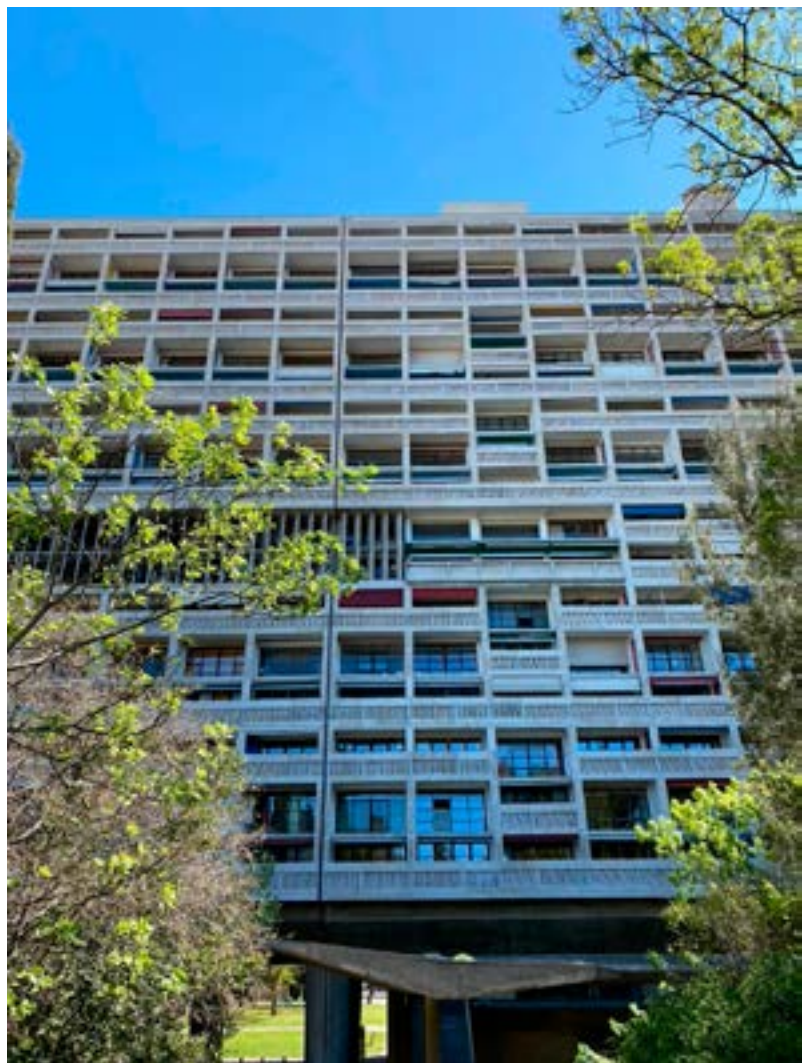


Fig. 43 - Michon, Ferdinand.
2021.



Fig. 52 - Sciarli, Louis. 1925.



Fig. 58 - NEOM. <https://www.neom.com/en-us/regions/theline>

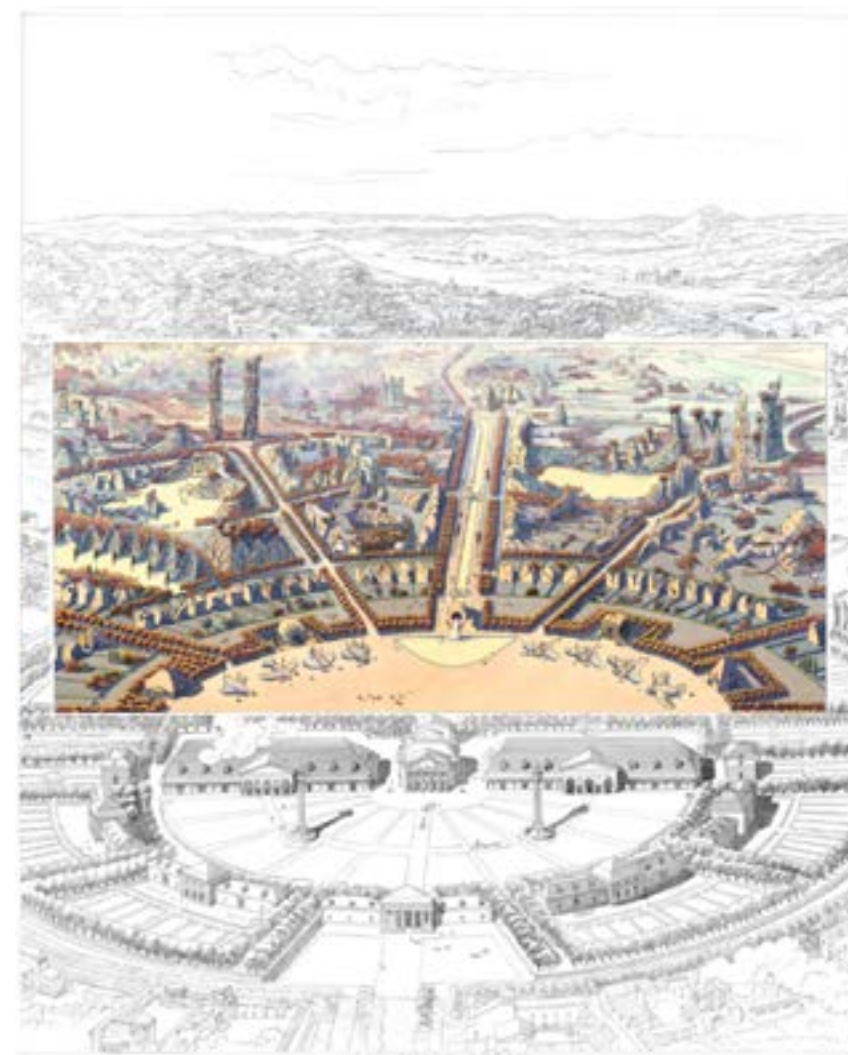


Fig. 59 - Schuiten, Luc. Saline Royale d'Arc-et-Senans. 2017. <http://www.vegetalcity.net/saline-royale/>

